rapport D'ACTIVITE

19

Trajet Association

3 rue Robert Schman 44400 REZE

Sommaire

1 LES RESSOURCES HUMAINES ..... - 2 -

1.1 Les évolutions de l'année ..... - 2 -
1.2 Le taux d'absentéisme ..... - 2 -
1.3 Les effectifs au 31/12/2019 ..... - 2 -
1.4 Les stagiaires ..... - 2 -
1.5 Le service civique ..... - 3 -

2 LE POLE LOGISTIQUE MAINTENANCE ..... - 3 -

2.1 Quelques données sur l'année 2019 ..... - 3 -
2.2 Le contexte ..... - 4 -
2.3 Les objectifs du pôle Logistique pour 2020 ..... - 4 -
2.4 Stratégie de mise en œuvre ..... - 4 -

2.4.1 Amélioration de l'efficacité de la maintenance ..... - 4 -
2.4.2 Amélioration de l'efficience ..... - 5 -

2.5 Les perspectives 2020 ..... - 6 -

3 LE POLE ADMINISTRATIF ..... - 6 -

3.1 Le contexte ..... - 6 -
3.2 Mesure de l'activité ..... - 6 -
3.3 L'évolution de l'équipe ..... - 7 -

3.3.1 Secrétariat ..... - 7 -
3.3.2 Comptabilité ..... - 7 -

3.4 L'évolution des travaux du secrétariat ..... - 7 -
3.5 L'évolution des travaux de paie et charges sociales ..... - 7 -
3.6 L'évolution des travaux de comptabilité ..... - 8 -
3.7 L'informatique ..... - 8 -

4 LE POLE ASILE ..... - 8 -

4.1 Organisation du pôle Asile et évènements marquants ..... - 8 -

4.1.1 Organisation du Pôle Asile ..... - 8 -
4.1.2 Faits marquants de l'année 2019 ..... - 8 -
4.1.3 Animation et apprentissage du français ..... - 9 -

4.2 Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ..... - 10 -

4.2.1 Hébergement diffus ..... - 10 -
4.2.2 Public accueilli ..... - 10 -
4.2.3 Entrées ..... - 11 -

4.2.4 Sorties ..... - 11 -

4.3 Centre d'accueil et d'orientation ..... - 13 -

4.3.1 Parc d'hébergement ..... - 13 -
4.3.2 Public accueilli ..... - 13 -
4.3.3 Sorties ..... - 14 -

4.4 Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) ..... - 14 -

4.4.1 Création de l'HUDA ..... - 14 -
4.4.2 Parc d'hébergement ..... - 15 -
4.4.3 Public accueilli ..... - 15 -
4.4.4 Sorties ..... - 16 -

5 LE POLE HEBERGEMENT ..... - 16 -

5.1 Le CHRS et les places 115 ..... - 16 -

5.1.1 Le parc de logements ..... - 17 -
5.1.2 Les ménages suivis au CHRS : 71 places d'insertion ..... - 18 -
5.1.3 Les ménages entrés ..... - 18 -
5.1.4 Les ménages sortis ..... - 19 -
5.1.5 Les ménages au 31 décembre 2019 ..... - 21 -
5.1.6 Les places 115 rattachées au CHRS ..... - 21 -

5.2 Les conventions avec le SPIP ..... - 22 -

5.2.1 La convention de Placement Extérieur ..... - 22 -

5.3 Les temps forts au CHRS ..... - 22 -

5.3.1 Le projet de service ..... - 22 -
5.3.2 Les temps de formation ..... - 23 -

5.4 Les perspectives 2020 ..... - 23 -
5.5 L'Accompagnement Vers et Dans le Logement ..... - 24 -

5.5.1 Le parc de logements ..... - 24 -
5.5.2 Les ménages suivis ..... - 24 -
5.5.3 Les ménages entrés et sortis ..... - 24 -

5.6 Les Jeunes Exilés REZEens ..... - 25 -

5.6.1 Présentation de l'action ..... - 25 -
5.6.2 Bilan de l'année ..... - 25 -

6 LE POLE LOGEMENT ..... - 26 -

6.1 Le logex ..... - 26 -

6.1.1 L'activité du territoire sous convention avec le Conseil Départemental ..... - 26 -
6.1.2 L'activité du territoire sous convention avec Nantes Métropole ..... - 34 -

6.2 Référence et Accompagnement social des allocataires du RSA ..... - 41 -

6.2.1 Le suivi des Allocataires du RSA en chiffres ..... - 41 -
6.2.2 Les données liées à la contractualisation ..... - 42 -
6.2.3 Profils et problématique du public ..... - 42 -

6.3 L'InterMédiation Locative ..... - 45 -

6.3.1 Les données liées à l'accompagnement ..... - 45 -
6.3.2 Les données liées au public ..... - 50 -
6.3.3 La mobilisation du parc privé à des fins sociales ..... - 51 -
6.3.4 La captation de logements en 2019 ..... - 52 -
6.3.5 Bilan 2019 et perspectives 2020 ..... - 53 -

6.4 Les maisons relais ..... - 54 -

6.4.1 La Maison Relais de la Balinière ..... - 54 -
6.4.2 La Maison Relais de TREILLIERES ..... - 57 -
6.4.3 Le travail en équipe Maison relais ..... - 59 -

7 LE POLE URGENCE ..... - 61 -

7.1 Le foyer d'hébergement d'urgence ..... - 61 -

7.1.1 La typologie des ménages accueillis ..... - 61 -
7.1.2 L'arrêt des places de continuité ..... - 62 -
7.1.3 Formation continue ..... - 62 -
7.1.4 La création de places en surcapacité hivernale ..... - 62 -

8 LES ATELIERS DE TRAJET ..... - 63 -

8.1 L'adaptation à la Vie Active (AVA- usagers du CHRS) - DDCS ..... - 63 -

8.1.1 L'intérêt de la diversité ..... - 63 -
8.1.2 Les objectifs de la mise en situation en Chantier école ..... - 63 -
8.1.3 La qualité de l'accompagnement ..... - 64 -
8.1.4 Les Usagers des CHRS accueillis aux ateliers ..... - 64 -
8.1.5 Un partenariat actif ..... - 64 -
8.1.6 Les réalisations 2019 ..... - 64 -
8.1.7 Les perspectives 2020 ..... - 65 -

8.2 L'action de dynamisation financée par le Conseil Départemental ..... - 65 -
8.3 La formation financée par la Région des Pays de Loire ..... - 66 -

8.3.1 L'organisation des actions d'orientation ..... - 67 -
8.3.2 Les chiffres de la formation ..... - 67 -
8.3.3 Validation des projets ..... - 68 -

8.4 La finalisation du projet Insertion Globale par le LOgement et par l'empOi ..... - 69 -

9 LE POLE IAE ..... - 70 -

9.1 Le profil des salariés en insertion ..... - 71 -

9.2 L'accompagnement social ..... - 72 -
9.3 L'accompagnement professionnel ..... - 73 -
9.4 Les sorties 2019 ..... - 74 -
9.5 La production ..... - 74 -

9.5.1 L'atelier Bara'mel ..... - 74 -
9.5.2 L'atelier Réagir Ensemble ..... - 75 -
9.5.3 La formation ..... - 77 -
9.5.4 Les autres réalisations 2019 ..... - 78 -
9.5.5 L'achat du site de Saint Herblain ..... - 78 -
9.5.6 Spiru'mel ..... - 79 -

9.6 Perspectives 2020 ..... - 80 -

10 DONNEES FINANCIERES ..... - 81 -

10.1 Le CHRS et les ateliers ..... - 81 -

10.1.1 Compte de résultat ..... - 81 -
10.1.2 Soldes Intermédiaires de gestion ..... - 85 -

10.2 L'insertion ..... - 87 -

10.2.1 Compte de résultat ..... - 87 -
10.2.2 Soldes Intermédiaires de Gestion ..... - 98 -

10.3 Le pole IAE ..... - 103 -

10.3.1 Compte de résultat ..... - 103 -
10.3.2 Soldes Intermédiaires de Gestion ..... - 107 -

10.4 Le CADA ..... - 109 -

10.4.1 Compte de résultat ..... - 109 -
10.4.2 Soldes Intermédiaires de Gestion ..... - 111 -

10.5 La plateforme de l'InterMédiation Locative ..... - 112 -

10.5.1 Compte de résultat ..... - 112 -
10.5.2 Solde Intermédiaire de Gestion ..... - 114 -

10.6 Le siège social ..... - 115 -

10.6.1 Compte de résultat ..... - 115 -
10.6.2 Solde Intermédiaire de Gestion ..... - 117 -

10.7 Tous budgets confondus ..... - 118 -

10.7.1 Compte de résultat ..... - 118 -
10.7.2 Soldes Intermédiaires de gestion ..... - 120 -

10.8 La provision pour retraite ..... - 120 -
10.9 La réduction des charges patronales ..... - 120 -
10.10 Le contrôle de gestion ..... - 121 -
10.11 Le bilan de l'Association ..... - 122 -

Introduction

La rédaction de ce rapport d'activité au cœur de la crise sanitaire pourrait définir l'année 2019 comme une période « d'avant » les nombreuses incertitudes qui nous attendent.

Les éléments remarquables de cette année concernent la réorganisation globale de notre pôle maintenance, logistique et sécurité – service transversal qui méritait une refonte pour assurer une optimisation et une meilleure lisibilité de l'ensemble des actions réalisées.

La préparation de la fermeture du Centre d'Accueil et d'Orientation pour le 30 juin 2020 a débuté dès le 1er juin 2019. La perte des capacités des places CAO a été compensée par l'ouverture de places d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile avec un financement inférieur.

La politique du Logement d'Abord se décline dans les évolutions des places d'intermédiation locative, la finalisation du projet IGLOO II, les modalités d'accompagnement et de préparation de sortie du CHRS en lien étroit avec l'accompagnement vers et dans le logement.

Cette année, la participation des personnes accueillies s'est traduite dans diverses actions telles que :

- Les Instances Santé et Conditions de Travail au sein du pôle Insertion par l'Activité Economique,
- L'implication dans l'élaboration du nouveau projet de service commun au CHRS et aux Ateliers,
- La mise en place des Conseils de la Vie Sociale au sein de chaque maison relais.

Le renforcement de notre partenariat avec la Ville de REZE se traduit avec l'accompagnement des Jeunes Exilés. La ville a créé des places d'accueil en début d'année.

Le pôle urgence a accentué le partenariat pour le soutien des personnes accueillies vers l'accès aux soins.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité le détail de l'année 2019 par service.

1 LES RESSOURCES HUMAINES

1.1 Les évolutions de l'année

- 10 salariés ont quitté l'Association pour les motifs suivants : ruptures conventionnelles, licenciements pour inaptitude, départ à la retraite et démission. Les remplacements ont été assurés sur tous les postes.
- Un nouvel adjoint de direction a pris ses fonctions en octobre pour assurer l'organisation et le suivi logistique – maintenance et sécurité au sein des différents services de l'Association.

1.2 Le taux d'absentéisme

Nous observons la poursuite de la **baisse du taux d'absentéisme** (10,70% en 2017, 9% en 2018), pour atteindre cette année **6.68%.** Les arrêts allant de 2 à 12 mois représentent 71% de cet absentéisme (2 salariés ont été en arrêt toute l'année)**.**

1.3 Les effectifs au 31/12/2019

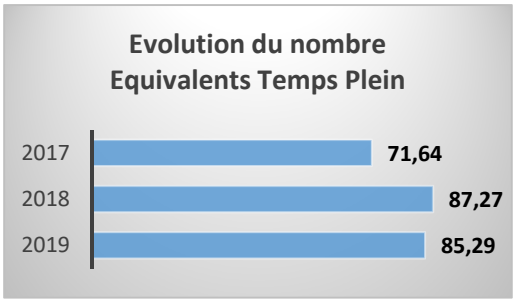

Les 85.29 ETP, contre 87.27 ETP en 2018, représentent 97 salariés contre 99 en 2018.

9 salariés en contrat à durée déterminée étaient présents au 31/12/2019 :
1 apprenti
6 pour remplacement
2 pour accroissement d'activité

La variation entre les hommes et les femmes connaît un bon équilibre.

1.4 Les stagiaires

Pôle	Formation	Nombre de stagiaires	Total par Pôlle
Administratif	Secrétariat comptabilité	3	3
Ateliers	Conseiller d'insertion professionnel	2	5
	CAFDES	1	
	CAFERUIS	1	
	Mission sociale	1	
Hébergement	CAFERUIS	1	6
	Educateur sépcialisé	3	
	Assistant sociale	1	
	Préparation Moniteur Educateur	1	
Logement	CAFERUIS	1	2
	Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale	1	
IAE	Conseiller d'insertion professionnel	1	2
	Chargé de développememnt	1	
Asile	Educateur sépcialisé	2	2
Urgence	Préparation Moniteur Educateur	1	4
	Intervenant social	1	
	Assistant social	1	
	Mission sociale	1	
Direction	Ingénierie sociale	1	1

25 stagiaires ont été accueillis en 2019 au sein de différents services de l'Association.

Comme chaque année, la mobilisation de l'ensemble des services est remarquable pour accueillir les stagiaires. Leur présence est l'occasion non seulement de les préparer au mieux aux objectifs visés dans les formations, mais également de questionner nos modes organisationnels et fonctionnels.
Leur présence participe à interroger nos pratiques et à actualiser nos modes d'accueil dans une posture d'enrichissement mutuel et de maintien de veille.
Ces accueils contribuent également à préserver les liens avec les différents organismes de formation.

1.5 Le service civique

L'Association Trajet a accueilli 8 volontaires en Service Civique au cours de l'année 2019 dans le cadre de son agrément.
Trois volontaires ont été accueillis au Pôle Asile, une au CHRS, une dans le cadre de l'accueil de jeunes exilés à Rezé et deux dans le cadre de la formation par les ateliers de Trajet.

Les volontaires intervenant au Pôle Asile, au CHRS et auprès des Jeunes Exilés Rezéens assurent une mission d'appui à l'insertion socioculturelle des personnes hébergées.
Après une période d'observation et de formation, les volontaires recueillent les attentes des personnes et définissent avec elles un programme d'activités. Les volontaires s'appuient sur un réseau de partenaires parmi lesquels se trouvent les centres socioculturels, l'Association Dynamixt (Sport pour Tous), Singa, les installations sportives municipales et des acteurs de la culture (organisateurs de festivals, cinémas, etc.). Les volontaires organisent des ateliers thématiques (cuisine, couture, jardinage, etc.), des temps de jeux propices à l'approfondissement du lien (pétanque, fléchettes, etc.) et des visites du patrimoine culturel de la région. Ils accompagnent les personnes dans des activités sportives (badminton, football en salle, basket) et à des évènements sportifs (matchs de basket, de football, etc.).

Aux Ateliers de Trajet, les volontaires participent à l'accompagnement des stagiaires de la formation, en soutien des moniteurs d'atelier, des chargés d'insertion et de formation.

Enfin, deux volontaires en service civique sont mis à disposition de Trajet par Unicité. Présents une journée par semaine, ils animent des ateliers informatiques et sur l'usage des téléphones connectés dans le but de lutter contre la fracture numérique. Ils reçoivent une formation assurée par Unicité sur ces questions.

Chaque volontaire suit une formation lors du démarrage de sa mission. Il est encadré par un salarié permanent de l'Association et son projet d'avenir est accompagné par un tuteur, également salarié de l'Association. Les volontaires suivent une formation civique et citoyenne animée par la FAL 44 et une formation aux premiers secours (PSC1) assurée par la Croix Rouge Française.

2 LE POLE LOGISTIQUE MAINTENANCE

2.1 Quelques données sur l'année 2019

94,43% des interventions ont été clôturées avec succès.

En termes de pourcentage d'interventions par pôle par rapport au total des interventions sur l'année, nous obtenons les données suivantes :

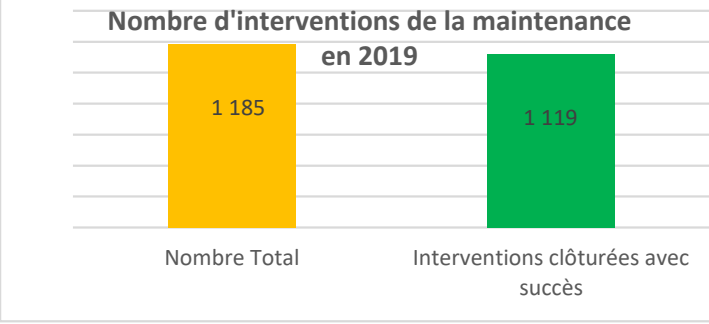

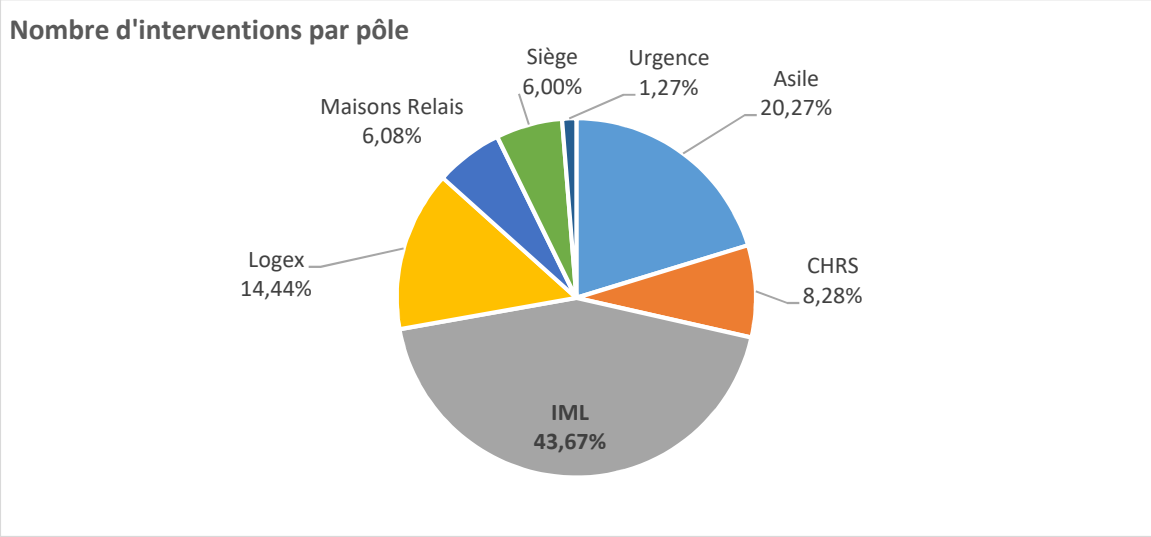

2.2 Le contexte

Face à une croissance continue en termes d'activité, la direction a décidé de réorganiser le pôle logistique-maintenance. Celui-ci a été sorti du périmètre de l'Adjoint de direction en charge du pôle Logement et un poste d'adjoint de direction dédié à la logistique et à la maintenance a été créé.
Nouvel organigramme du pôle Logistique à partir d'Octobre 2019 :

Les objectifs principaux de cette création de poste :

- Pilotage et animation renforcés de l'équipe maintenance dans un moment complexe (équipe réduite à 3 agents pendant plusieurs mois, cadre et charge de travail inégal entre les agents, manque de clarté sur les attendus, procédures et schémas de communication non harmonisés entre les pôles…).
- Mise à jour de niches d'économie (gestion centralisée et consolidée des achats, gestion des stocks, gestion du parc de véhicules, suivi des dossiers assurantiels…)

2.3 Les objectifs du pôle Logistique pour 2020

Amélioration de l'efficacité et de l'efficience sur les dimensions gestion de la maintenance mais également sur la gestion des achats, des stocks, du parc de véhicules…

2.4 Stratégie de mise en œuvre

2.4.1 Amélioration de l'efficacité de la maintenance

Via l'accroissement de la réactivité de l'équipe maintenance grâce :

- A la révision des procédures existantes ou la mise en place de nouvelles procédures (organisation des états des lieux, la gestion des clés, gestion des urgences, aménagements et ajustements des équipements des logements…) et qui intègrent :
  - L'augmentation du volume de logements gérés ;

- Les créations de poste et donc l'impact en termes de périmètre de responsabilité/schéma de communication…
- La standardisation/l'harmonisation des process/des réponses apportées.

➢ Au décloisonnement : évolution du système d'agent référent pour un dispositif vers un système ouvert ou chaque agent peut être sollicité par chaque dispositif. Ceci pour accroître la réactivité en termes d'interventions mais aussi mieux répartir la charge de travail entre les agents (chaque dispositif ayant des besoins et des attentes différentes et générant un volume d'activité global très variable).

➢ Au renforcement de la communication/de la redevabilité envers les demandeurs internes comme externes (plateforme IML) : mails systématiques de prise en compte de la demande, nouvelle fonctionnalité automatique pour informer le(s) demandeur(s) quand l'intervention est clôturée avec succès…).

L'harmonisation, la standardisation de ces process/procédures s'étendra autant que possible à l'ensemble des pôles mais en tenant compte également des spécificités de chacun (personne(s) dédiée(s) à l'interaction avec la logistique, structuration du pôle…)

2.4.2 Amélioration de l'efficience

Cette amélioration se fera via :

- Pour la maintenance : une amélioration de la « productivité » de l'équipe maintenance du fait de la prise en charge d'un nombre d'interventions plus important (grâce à la mise en place de stocks pour répondre plus vite aux demandes, de la mise en place de pré-EDL pour limiter la vacance locative…) ;
- La mise en concurrence systématique de sous-traitants pour obtenir de meilleurs prix et conditions ;
- La mise en place ou le renforcement de partenariats pour améliorer la réactivité et le service apporté aux usagers - Envie 44, Ressourcerie-... ;
- La relance et le renforcement du suivi des dossiers d'indemnisation MAIF.

Des premiers résultats en termes de stratégies pour l'Association:

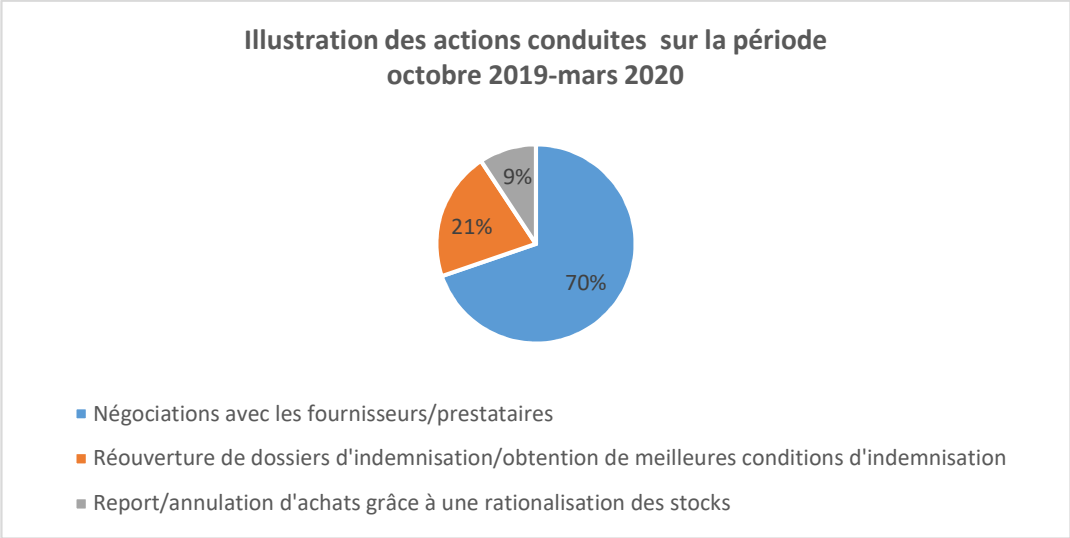

Liste des principaux marchés sur lesquels des économies ont pu être réalisées :

- Prestation de nettoyage (mise en concurrence systématique qui a conduit à une division des prix par plus de 2) ;
- Achat de véhicules (3 fournisseurs en concurrence dorénavant);
- Prestations de travaux (électricité, peinture, protection de sites…) ;
- Achat de mobilier (nouveau prestataire de mobilier reconditionné);
- Prestation de services (stockage, réalisation d'expertise de sécurité/conformité)
- Petit électronique (mise en concurrence avec des acteurs du web);
- Accessoires téléphonie (mise en concurrence avec des acteurs du web);
- Prestation informatique …

2.5 Les perspectives 2020

Les actions qui seront mises en œuvre à moyen terme pour 2020 et au-delà afin de développer cette efficience seront les suivantes :

- ✓ Développement et systématisation des achats groupés pour l'ensemble des pôles (quand cela s'avère possible et faisable) pour renforcer le pouvoir de négociation de l'Association ;
- ✓ Amélioration du suivi du parc de véhicules (augmentation des coûts d'entretien, de réparation, de maintenance mais avec un objectif moyen-long terme d'avoir un parc mieux entretenu et donc des véhicules que nous pourrons conserver plus longtemps et dans un meilleur état général) ;
- ✓ Mise en place d'un système de suivi des stocks par pôle qui permette d'optimiser, de rationaliser les flux d'achats et permettra aussi de renforcer la réactivité du pôle logistique-maintenance

3 LE POLE ADMINISTRATIF

3.1 Le contexte

L'année 2019 est marquée par la poursuite de la croissance des volumes financiers traités (+3,8% entre 2018 et 2019 pour le total des charges consolidées), ce qui rejaillit automatiquement sur les équipes du pôle administratif.

En effet, les évènements suivants sont venus impacter directement le pôle administratif :

- ➢ La création de l'HUDA avec transformation partielle de places du CAO
- ➢ Le développement du nombre de logements gérés par la plateforme de l'Intermédiation Locative (30 logements en plus suite à Appel à Projet).

Malgré l'augmentation des volumes, la complexité des dispositifs et la pandémie de COVID-19 à partir de mars 2020, les missions du pôle administratif ont été réalisées dans les délais impartis et avec la qualité attendue par le Conseil d'Administration de TRAJET et les financeurs.
De plus, malgré les difficultés, ces travaux ont été réalisés en équipe et dans un climat agréable, ce qui est vraiment primordial dans le contexte actuel.

Ce rapport d'activité est l'occasion de remercier l'équipe du pôle administratif qui assure de manière professionnelle une tâche essentielle et complexe au service de la mission de service public qui incombe à TRAJET.

3.2 Mesure de l'activité

Voici quelques chiffres quant à l'évolution depuis l'année 2016 de l'activité comptable et de l'activité des salaires et charges sociales :

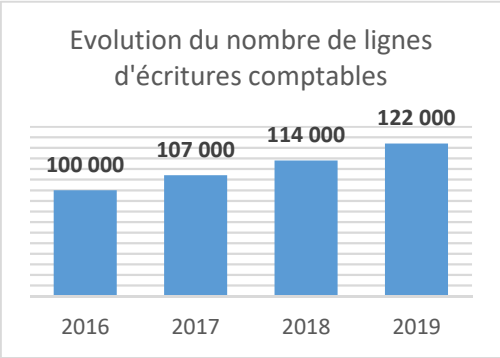

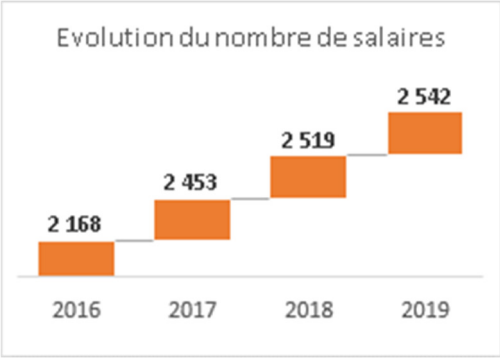

La mesure de l'activité d'accueil et de secrétariat n'est pas simple. Cependant, nous avons relevé le volume de messages électroniques traités et classés dans l'année. N'apparaissent pas dans cette mesure les messages publicitaires ou frauduleux qui sont supprimés chaque jour. La volumétrie observée est la suivante :

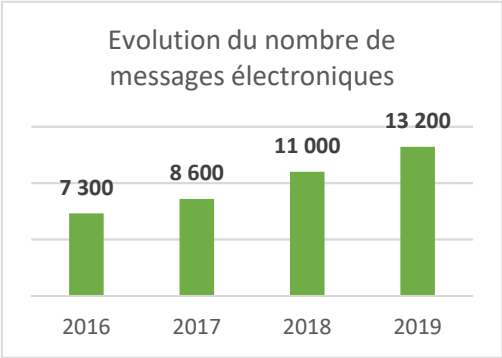

3.3 L'évolution de l'équipe

3.3.1 Secrétariat

Le recrutement de Nolwenn ALLAIN au 4ème trimestre 2019 après des renforts estivaux s'est réalisé pour assurer le remplacement de Patricia LEFEBVRE qui est partie en retraite bien méritée à la fin de l'année 2019. Nous maintenons à trois salariées, à temps plein, l'équipe de secrétaires du siège social, ce qui permet de respecter le principe arrêté d'une présence d'au moins deux personnes le plus souvent possible afin de couvrir les besoins et assurer la qualité du service dans les meilleures conditions.
Nous en avons profité pour réorganiser les tâches entre les secrétaires ce qui montre leur polyvalence. L'organisation entre les trois secrétaires se déroule bien et la future installation des postes, début 2020, devrait contribuer à une amélioration des conditions de travail.

3.3.2 Comptabilité

Dans le cadre du développement des financements FSE, du nombre de logements gérés par la plateforme IML et de la création de l'HUDA, nous avons transformé le contrat d'apprentissage d'Antoine BERTHAUD en contrat à durée indéterminée. Ces transformations de l'activité ont été accompagnées d'une réorganisation des tâches comptables entre les salariés, démontrant là aussi la polyvalence de notre équipe.

Au 31 décembre 2019, le pôle administratif était composé de 11 salariés pour 10,75 ETP dont :

- 1 adjoint de direction pour 1 ETP
- 4 secrétaires pour 4 ETP
- 6 comptables pour 5,75 ETP

3.4 L'évolution des travaux du secrétariat

Nous avons poursuivi l'adaptation des outils de gestion (Excel, Bases Access fusionnées) par le secrétariat pour intégrer les nouveaux dispositifs.
L'arrivée d'une troisième secrétaire nous a permis de renforcer la présence permanente de l'équipe en accueil physique et téléphonique (2 secrétaires le plus souvent possible).

3.5 L'évolution des travaux de paie et charges sociales

Les problèmes de « plantages graves » de notre logiciel de paie évoqués pour l'année 2018 sont résolus. Concernant les normes DSN, elles sont toujours aussi rigides et cela amène toujours autant de stress chez les gestionnaires de paie.
Malgré cela, nous n'avons pas observé de retard dans le paiement des salaires ou les dépôts des DSN.
La mise en place du Prélèvement à la Source s'est déroulée tout à fait correctement car les éditeurs de logiciels de paie et l'Etat travaillaient sur ce dossier depuis de nombreux mois.
Par contre, la réforme des caisses de retraite et des cotisations patronales au 1er janvier 2019, notamment sur les contrats aidés, s'est déroulée de manière très chaotique : les éditeurs de logiciel de paie ont rencontré des difficultés à mettre en place en urgence les dispositions des textes officiels publiés tardivement au Journal Officiel.

3.6 L'évolution des travaux de comptabilité

Les comptes annuels 2019 ont été l'occasion de poursuivre l'autonomie partielle acquise l'année dernière par chaque comptable dans la confection du bilan. Une progression de cette autonomie a été possible malgré les tâches courantes à assurer quotidiennement.
Pour les trois dossiers financés par le FSE, nous faisons intervenir notre Commissaire aux Comptes pour une mission spécifique de validation exhaustive des dates de paiement des factures insérées dans le bilan OGIM. Cette mission est indépendante de l'audit légal des comptes annuels. Elle se déroulera en mai et juin 2020 pour les 3 dossiers concernés : Ateliers de CHRS, Réagir Ensemble et Bara'Mel.
Suite à l'audit réalisé en 2018, le système de contrôle de gestion a été mis en place cette année.

3.7 L'informatique

Grâce au réseau informatique, nous avons poursuivi l'harmonisation et l'échange de données entre les services travaillant au siège social et les sites distants. Devant l'explosion du flux d'échanges informatiques, nous avons changé notre infrastructure réseau pour le rendre compatible avec des augmentations de volumes informatiques à venir.
En 2020, l'objectif sera d'harmoniser les messageries et agendas de chaque salarié de TRAJET ce qui n'a pas pu être possible en 2019, faute de temps.

4 LE POLE ASILE

4.1 Organisation du pôle Asile et évènements marquants

4.1.1 Organisation du Pôle Asile

Le pôle Asile accueille, héberge et accompagne des **personnes en demande d'asile de l'instruction de leur demande** à la sortie de l'hébergement **lorsqu'elles bénéficient d'une protection internationale** ou sont **déboutées du droit d'asile**.
Le pôle est composé de **trois établissements** : un CADA, un CAO et un HUDA, répartis en **deux antennes** : l'une à REZE, l'autre à SAINT HERBLAIN.

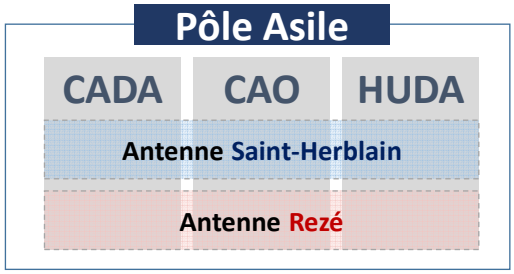

Au 31 décembre 2019, une équipe de salariés permanents composée de 10 travailleurs sociaux (8,4 ETP), d'un animateur et d'un adjoint de direction accompagnaient 210 personnes. Ainsi chaque référent social assurant le suivi de 25 personnes.

4.1.2 Faits marquants de l'année 2019

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre de la **loi Asile Immigration du 10 septembre 2018**. Celle-ci a demandé un travail de décryptage et de formation de l'ensemble des professionnels du Pôle Asile. Elle implique des modifications dans l'information et l'accompagnement des personnes et dans la gestion des délais des procédures administratives.

De nouveaux **cahiers des charges** relatifs à l'hébergement des demandeurs d'asile ont été publiés en février, puis en juin 2019. Ceux-ci consacrent le rapprochement des missions d'accompagnement en CADA et en CAO/HUDA, confortant le choix fait par Trajet en 2018 de lisser les accompagnements et permettre aux intervenants sociaux d'accompagner aussi bien des personnes en CADA, en CAO qu'en HUDA.
Des **journées de formation** ont été organisées pour accompagner les évolutions législatives et consolider la pratique des professionnels :

- Loi asile immigration du 10 septembre 2018
- Contexte géopolitique de la Guinée
- Montage de dossier OFPRA (perfectionnement)
- Droit au séjour
- Formations transverses et diverses : Excel, SST, prévention et traitement des punaises de lit.

Le 1er juillet 2019, la **création de l'HUDA Trajet** s'est faite par la transformation de places de CAO et la reprise de places d'un autre opérateur du département. Elle s'est traduite par l'accroissement de l'activité à moyens constants et l'augmentation du nombre de personnes accompagnées par chaque travailleur social (de 22 à 25 personnes). Cette montée en charge s'est faite dans le souci de maintenir une qualité d'accompagnement compatible avec les valeurs portées par l'Association Trajet.
Le Pôle Asile a maintenu l'intervention d'une **psychologue clinicienne** afin d'offrir un espace d'échange à des personnes en souffrance psychique.
Le **développement de partenariats** s'est poursuivi auprès d'acteurs de la santé, de l'accès aux droits, de la culture et de l'emploi.
Enfin, la réécriture du **projet de service** a permis d'associer l'ensemble des professionnels à l'analyse du public accompagné, à la formulation des principes d'action et au contenu de l'accompagnement proposé.

4.1.3 Animation et apprentissage du français

Tout au long de l'année, une **dynamique d'accompagnement des personnes dans l'apprentissage du français et dans la pratique de loisirs, d'activités culturelles et sportives** a été portée par un animateur et par l'ensemble des travailleurs sociaux.
Différentes activités ont été proposées afin de favoriser l'ouverture des personnes vers l'extérieur, leur accès à la citoyenneté et leur intégration future :

- Accompagnement à l'inscription et au suivi de **cours de français**
- Organisation de **sorties** : plage, musée des beaux-arts, découverte du patrimoine
- **Moments conviviaux** : repas, galette des rois, etc.
- **Ateliers thématiques** : théâte et expression corporelle, arts plastiques, confection de meubles en palettes, couture
- **Activités sportives** : natation, basket, football, etc.
- Potager en **jardin partagé**

Cette démarche s'appuie sur des partenariats d'une grande richesse avec des structures parmi lesquelles se trouvent les centres socio-culturels (notamment Bourg de SAINT HERBLAIN, Château de REZE et RAGON), la compagnie de théâtre le Gestuaire, Dinamixt, la Cité Monde et la Maison Des Arts de SAINT HERBLAIN.

Toutaime : projet de création artistique
De mars à mai 2019, six ateliers de création artistique, musicale et d'écriture ont permis la participation de personnes hébergées au CAO et de jeunes adultes souffrant de troubles psychiques. Ces ateliers ont permis une expression artistique, le développement de la confiance en soi et l'ouverture sur l'extérieur.
Développé en collaboration avec deux artistes (Christine Ammour et Ludivine Kakou), la Cité Monde et la Maison Des Arts de Saint-Herblain, une restitution a été organisée à la Maison des Arts de Saint-Herblain le 22 mai 2019.

« Autant les artistes que les participants ont été émerveillés par la singularité des œuvres réalisées en peinture, en écriture et en musique. C'est lors de la représentation que l'on a pu capter pleinement la richesse des créations par des personnes réunies au travers de fortes émotions. »
Gilles Gouzien, animateur au CAO Trajet

Ateliers de théâtre-expression corporelle Le Gestuaire
De février à septembre 2019, des ateliers de théâtre, de danse et d'expression corporelle ont réuni entre 10 et 15 participants, résidents du CAO.
Portés par la compagnie de danse théâtre **Le Gestuaire**, les ateliers hebdomadaires se sont tenus au centre socio-culturel Le Grand B. Ils ont permis de faciliter l'expression verbale et non-verbale, de stimuler la créativité, de favoriser les rencontres et la communication.

« Ici il ne s'agit pas de collecter les histoires individuelles des personnes mais de sublimer l'expérience de chacun pour la transformer en propos universel poétique. »
Compagnie Le Gestuaire

ouest france

Le Gestuaire fait valser les frontières

Artistes et « migrants » se sont rencontrés mardi au Grand B. La compagnie dégagera de ces improvisations guidées des fragments de gestes et de textes pour son futur spectacle.

4.2 Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)

4.2.1 Hébergement diffus

L'hébergement en CADA se fait quasi exclusivement dans des appartements répartis dans le sud de la métropole nantaise. Il se concentre sur des T3 et des T4 qui représentent la majorité du parc.

	Studio	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Total
BOUGUENAIS			1	3	1	1		6
NANTES	7	1		7	7	1	1	24
ORVAULT				2	1			3
REZE				11	7	2		20
SAINT HERBLAIN				1	2	1		4
SAINT JEAN DE BOISEAU				1				1
SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE				1	1			2
TREILLIERES					1			1
VERTOU					1			1
Total	**7**	**1**	**1**	**26**	**21**	**5**	**1**	**62**

4.2.2 Public accueilli

Près de 8 personnes sur 10 vivent en famille, 43% des personnes hébergées sont mineures. Cette caractéristique demande une attention particulière dans certains pans de l'accompagnement social : aide à la parentalité, accompagnement à la scolarisation des enfants, accompagnement à la santé, départs de la structure, etc.

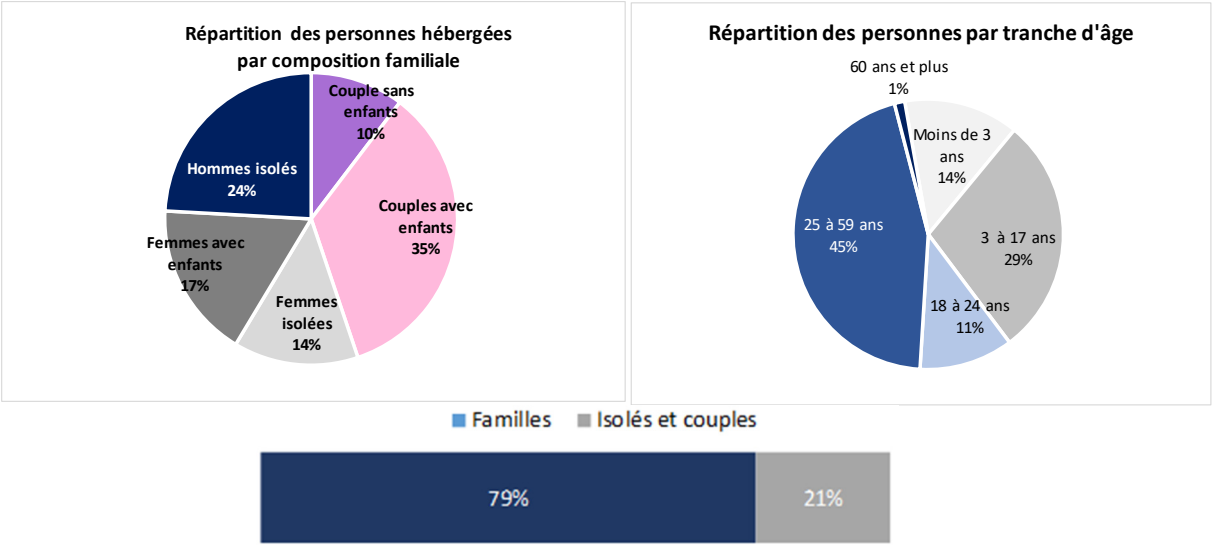

L'origine géographique des personnes évolue peu entre 2018 et 2019. La proportion de personnes originaires des Balkans et d'Europe de l'Est reste stable et concerne presque exclusivement des familles déboutées du droit d'asile. Le nombre de ressortissants de pays d'Afrique sub-saharienne progresse.
Du fait de la faible proportion d'hommes isolés, le CADA accueille relativement peu de ressortissants afghans et soudanais en comparaison avec le CAO et l'HUDA de Trajet.

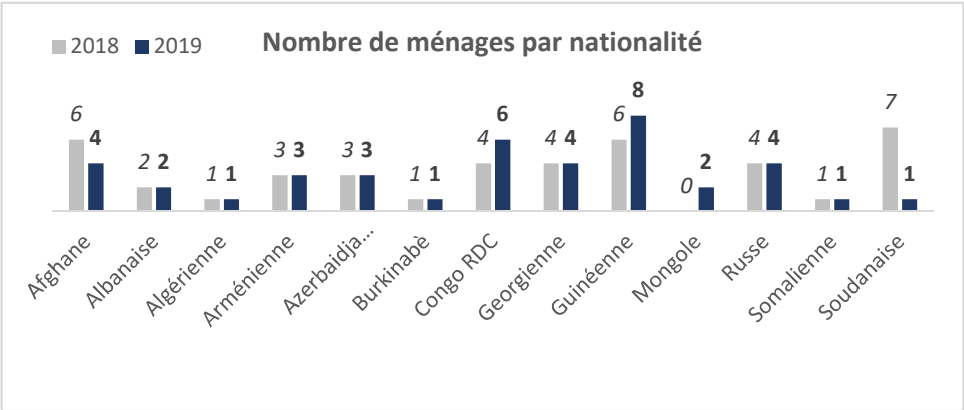

4.2.3 Entrées

18 personnes réparties en 7 ménages ont été orientées vers le CADA en 2019. Parmi elles, 11 vivaient en famille et 7 étaient mineures.

4.2.4 Sorties

33 personnes sont sorties du CADA en 2019. Deux-tiers sont sorties vers une solution de logement autonome ou accompagné (20 personnes).
Parmi les réfugiés, les sorties vers le logement sont le résultat des efforts d'intégration des personnes et de l'accompagnement social facilitant l'ouverture de droits, la solvabilisation des ménages et le développement d'une capacité à habiter un logement autonome. **3 personnes déboutées ayant** obtenu un titre de séjour sont sorties vers un logement en sous-location.

Sept personnes déboutées ont quitté le CADA pour la rue ou un *squat*. Bien qu'aucune procédure de référé mesure-utile n'ait donné lieu à une expulsion avec le concours de la force publique, les personnes ayant fait l'objet d'une décision du Tribunal Administratif ont devancé l'expulsion en quittant le CADA sans solution.

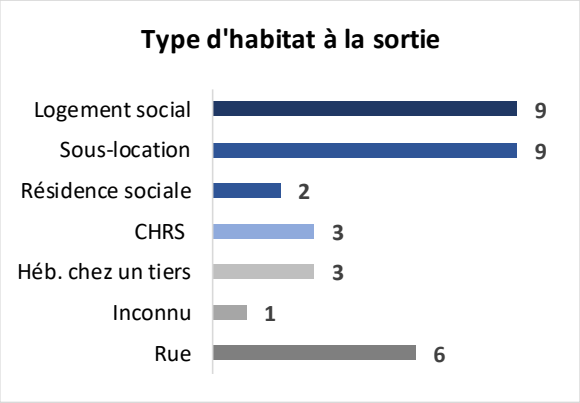

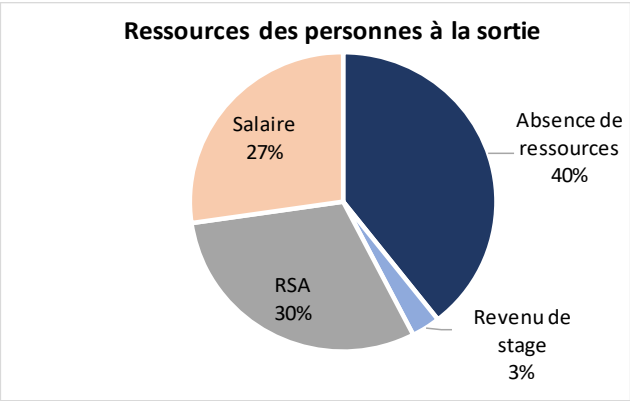

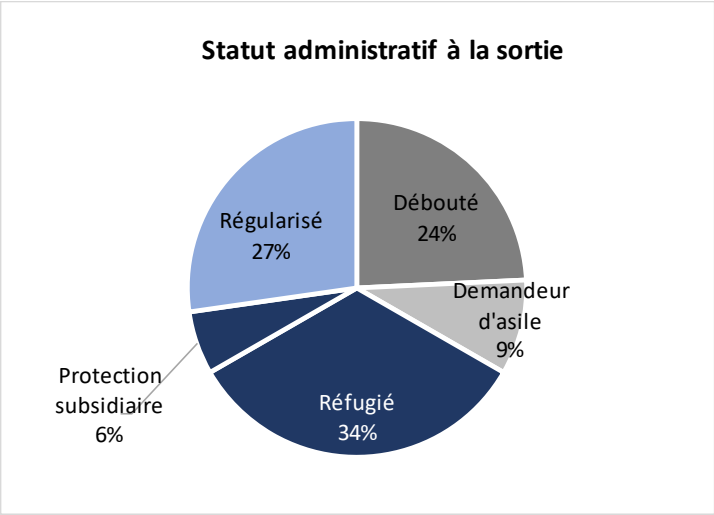

La durée moyenne de séjour avoisine les 2,5 ans et a progressé de 37% en un an. Elle est plus longue pour les **personnes déboutées vivant en famille.** Ceci traduit l'absence de solution d'hébergement/logement du fait de situations administratives bloquées et l'absence de solutions individuelles chez des tiers pour les familles.

Pour les **réfugiés**, l'accroissement de la durée de séjour démontre la tension sur le logement social et sur l'hébergement en CPH. Cet allongement de la durée de séjour se retrouve aussi chez les **demandeurs d'asile.** A ce jour, nous constatons que **l'objectif** affiché d'accélération des procédures n'est pas suivi d'effets.

	2019	2018	Variation 2018-2019
Au 31 décembre 2019			
Durée moyenne de séjour (jours)	891	649	37%
Personnes sorties en 2019			
Durée moyenne de séjour	924	888	4%
Durée moyenne de séjour des réfugiés	552	466	18%
Durée moyenne de séjour des déboutés	1161	910	28%
Taux d'occupation au 31/12/2019	97%	99%	

4.3 Centre d'accueil et d'orientation

Ouvert en mars 2016, le CAO Trajet comptait **92 places d'hébergement** au 1er semestre 2019. De nouvelles directives imposent la fermeture de toutes les places CAO au 30 juin 2020 et leur transformation en places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile avec un impact économique important. A compter du 1er juillet, 28 places ont été transformées en HUDA, portant le nombre de places de CAO à 64.

4.3.1 Parc d'hébergement

L'hébergement en CAO s'est réparti entre un collectif de 20 places situé dans le bourg de SAINT HERBLAIN et 72 places dans le diffus.

	NANTES	ORVAULT	REZE	SAINT HERBLAIN
Studio	1			
T3	4	2	1	
T4	6	1	3	
T5	1		2	1
T6	1			
Total	13	3	6	1

4.3.2 Public accueilli

Plus de 9 personnes sur 10 hébergées par le CAO sont des personnes isolées (92%). Les places pour femmes isolées ouvertes en 2018 pour répondre aux besoins observés ont été maintenues.

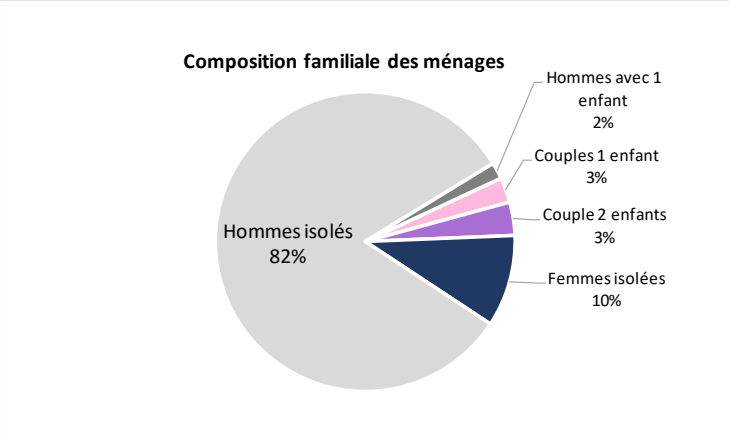

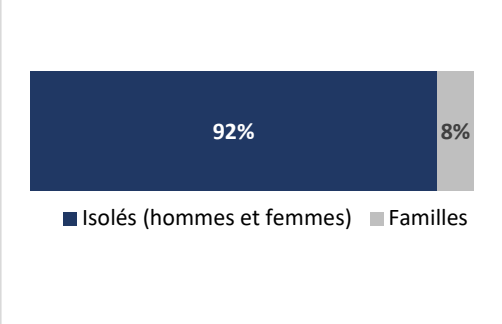

Les personnes originaires du **Soudan et de la corne de l'Afrique** (Érythrée, Éthiopie, Somalie) sont les plus représentées. Elles le sont davantage qu'au plan national.
Le nombre de ressortissants **afghans** reste élevé. Ces personnes sont toutes orientées par l'OFII National en provenance de campements et de bidonvilles d'Ile-de-France.
Enfin, le nombre de personnes originaires d'un pays d'**Afrique de l'Ouest** a progressé durant l'année. Ces personnes sont majoritairement francophones.

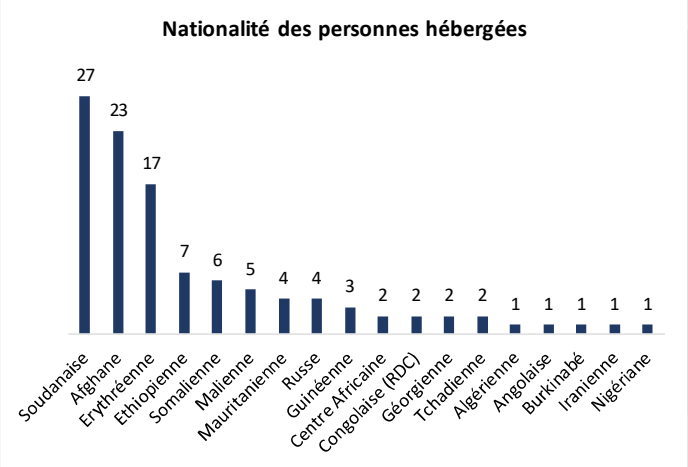

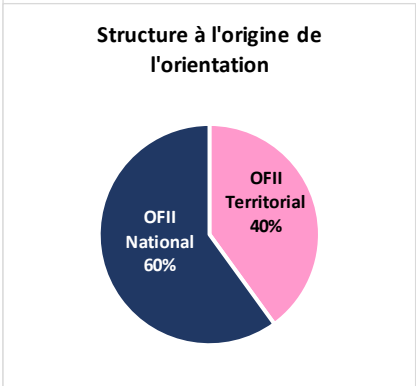

4.3.3 Sorties

Au cours de l'année, **27 personnes** ont quitté le CAO. La moitié d'entre elles bénéficiait d'une protection internationale et est sortie vers le logement, un CPH ou le dispositif HOPE conduit par l'AFPA (57%).

Pour 4 personnes, le **dispositif HOPE** a offert une opportunité d'approfondir leur maîtrise de la langue française, de disposer d'une formation qualifiante, de perspectives d'emploi pérenne, d'un hébergement et d'un accompagnement vers le logement. Il représente une opportunité d'intégration tout à fait intéressante pour certaines personnes réfugiées.

Enfin, 5 personnes ont été réorientées vers un CADA ou transférées vers un autre Etat de l'espace Schengen (Règlement Dublin III).

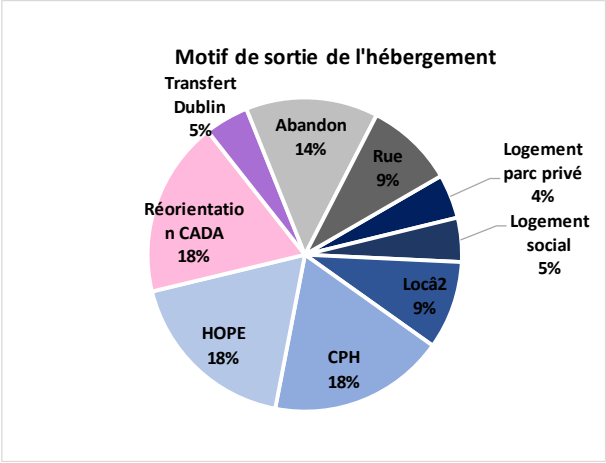

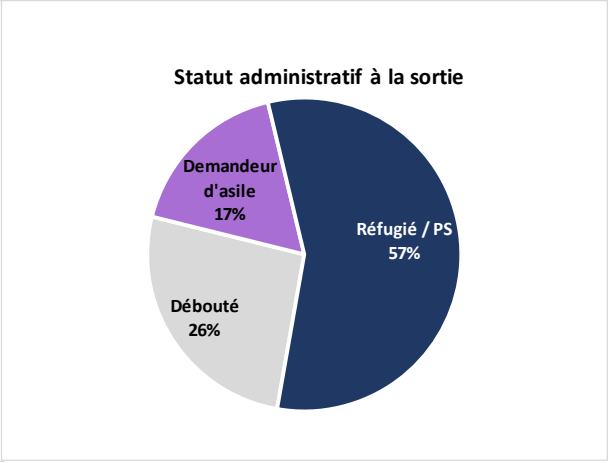

Près d'un quart des sorties se sont faites sans solution vers un **hébergement de fortune ou vers la rue**. Ces sorties sans solution sont davantage observées chez les hommes isolés que chez les familles. Ceci explique en partie une durée de séjour moins importante qu'en CADA (511 jours contre 891).

La durée de séjour s'est largement accrue (+47%). Pour les demandeurs d'asile, elle est le résultat de procédures longues (règlement Dublin, délais de convocation à l'OFPRA/CNDA). Pour les réfugiés, elle résulte de difficultés croissantes d'accès au logement social pour les isolés liées à la tension locative sur le territoire de Nantes Métropole.

	2019	2018	Variation 2018-2019
Au 31 décembre 2019			
Durée moyenne de séjour (jours)	511	348	47%
Personnes sorties en 2019			
Durée moyenne de séjour	427	426	0%
Durée moyenne de séjour des réfugiés	503	*DND*	
Durée moyenne de séjour des déboutés	489	*DND*	
Taux d'occupation au 31/12/2019	98%	91%	8%

4.4 Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)

4.4.1 Création de l'HUDA

L'HUDA Trajet a été créé le **1er juillet 2019** par transformation de 28 places du CAO Trajet et par la reprise de 28 places issues d'un autre opérateur.

La création de l'HUDA a demandé une mobilisation importante du Pôle Asile et des services support de l'Association Trajet pour mener à bien, entre mai et juin 2019, une ouverture dans les délais impartis:

- Modification du projet de service
- Captation de nouveaux logements
- Ameublement et équipement des nouveaux logements
- Transmission des situations entre travailleurs sociaux de Trajet et de l'opérateur cédant 28 places
- Gestion de l'accueil et reprise de l'accompagnement de 28 personnes.

4.4.2 Parc d'hébergement

	NANTES	BOUGUENAIS	REZE	SAINT HERBLAIN	SAINT JEAN DE BOISEAU
Studio	1				
T3	3		4		1
T4	1	1	1	1	
T5		1	1		
Collectif				14	
Total	5	2	6	15	1

4.4.3 Public accueilli

Le profil des personnes accueillies par l'HUDA recoupe largement celui du CAO : importante proportion d'hommes isolés (80%), d'adultes de moins de 50 ans (84%), principalement originaires d'Afghanistan, du Soudan, d'Afrique de l'Ouest et de la corne de l'Afrique.
Seules trois familles sont accueillies à l'HUDA.

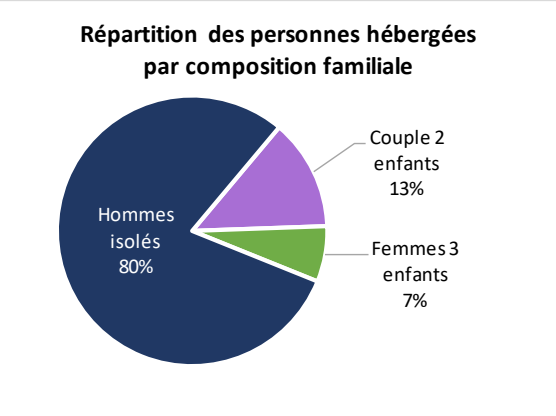

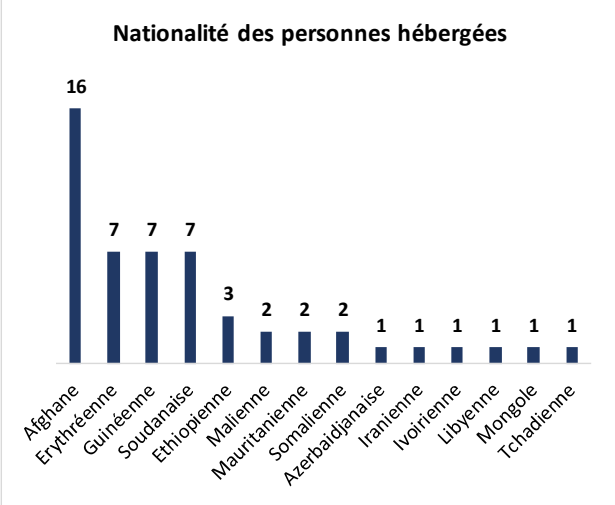

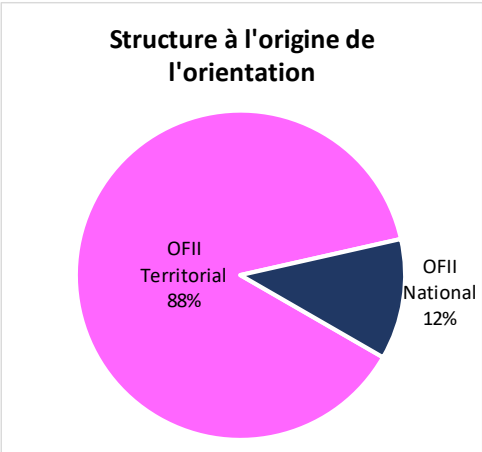

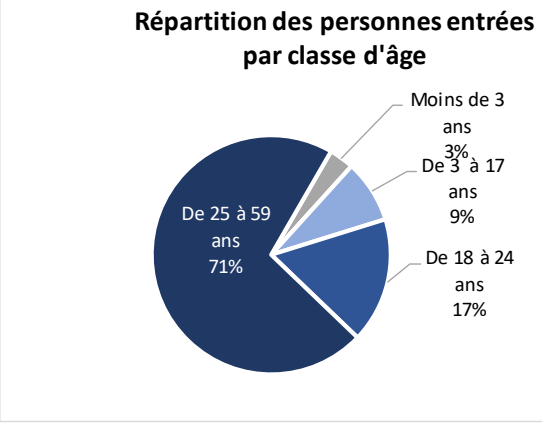

4.4.4 Sorties

S'agissant des 6 premiers mois d'existence de la structure, **peu de sorties ont été enregistrées entre juillet et décembre 2019.** Les 9 personnes concernées étaient des hommes, parmi lesquels 6 demandeurs d'asile, 2 déboutés et 1 réfugié. Plusieurs personnes ont été réorientées vers des CADA ou des CAO, une sortie vers un hébergement pour réfugiés (CPH) et deux personnes déboutées ont quitté la structure sans solution (rue ou solution de fortune).

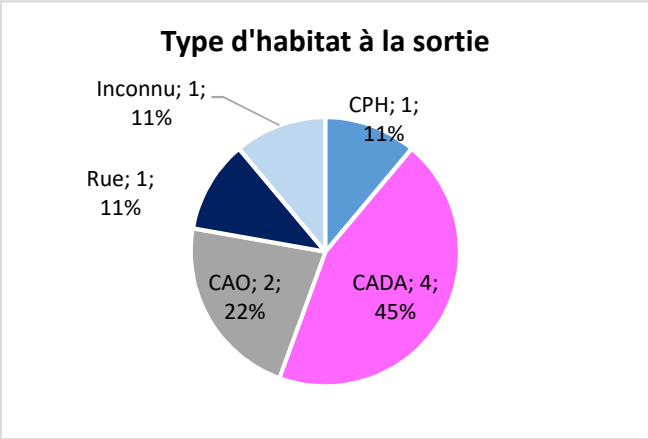

	2019
Au 31 décembre 2019	
Durée moyenne de séjour (jours)	239
Personnes sorties en 2019	
Durée moyenne de séjour	118
Durée moyenne de séjour des réfugiés	104
Durée moyenne de séjour des déboutés	153
Taux d'occupation au 31/12/2019	**98%**

Pour 2020, la gestion de la fermeture du CAO au 30 juin est un sujet majeur pour le Pôle Asile.

5 LE POLE HEBERGEMENT

Le pôle hébergement représente :

- Un CHRS de 73 places dont 2 places 115 (Veille Sociale)
- 4 places 115
- 10 logements en AVDL en sortie de CHRS

5.1 Le CHRS et les places 115

	Nombre de personnes							
Type d'accueil	Entrées en 2019	Sorties en 2019	Suivies en 2019	Présentes au 31/12/2019	*Nombre de journées*	Capacité en places	Taux occupation prévisionnel	Taux occupation 2019
CHRS	45	45	115	70	*26 671*	71	25915	102,92%
Veille Sociale	30	28	30	2	*729*	2	730	99,86%
115 Urgence	118	119	122	3	*1 739*	4	1460	119,11%
Total	193	192	267	75	*29 139*	77	28105	103,68%

La progression du nombre de nuitées face à une donnée constante sur le nombre d'entrées et sorties du CHRS :

Depuis 2 ans, le nombre de journées est en augmentation. L'élément principal est la capacité d'accueil sur les places 115 qui passent de 852 en 2018 à 1 460 en 2019. A cela s'ajoute une sur occupation qui a permis d'éviter un retour à la rue pour une femme suite à la séparation du couple en l'accompagnant jusqu'à son entrée dans un autre CHRS.

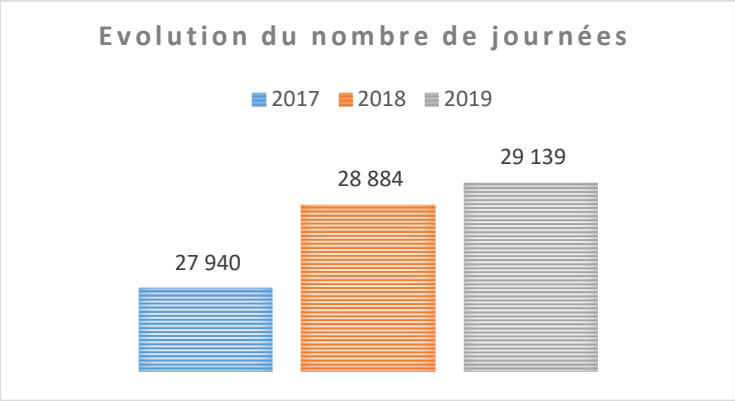

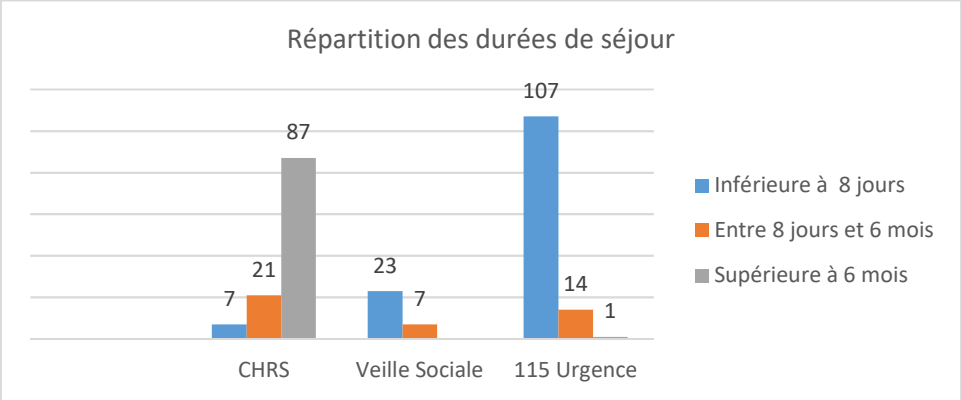

5.1.1 Le parc de logements

La gestion de notre parc logements prend en compte une nécessaire évolution du parc afin de veiller à diversifier l'offre pour :

- Réduire la concentration sur les quartiers prioritaires
- Proposer l'accès à des studios pour favoriser une plus grande autonomie.

Ainsi dans l'année, nous avons géré au total un parc de 44 logements pour atteindre au 31 décembre un ensemble de 38 appartements. La grande majorité du parc est louée auprès de bailleurs sociaux.

Bailleurs	Nombre de logements	%
ADOMA	1	2,27%
ATLANTIQUE HABITATIONS	16	36,36%
CIF COOPERATIVE	1	2,27%
HABITAT 44	4	9,09%
HARMONIE HABITAT	7	15,91%
LA NANTAISE D'HABITATIONS	5	11,36%
MAIRIE DE REZE	1	2,27%
NANTES HABITAT	3	6,82%
PRIVE	6	13,64%
Total	44	

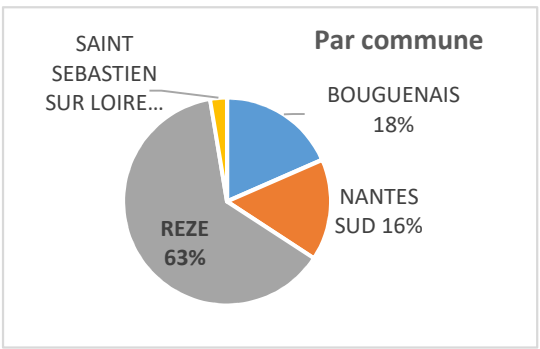

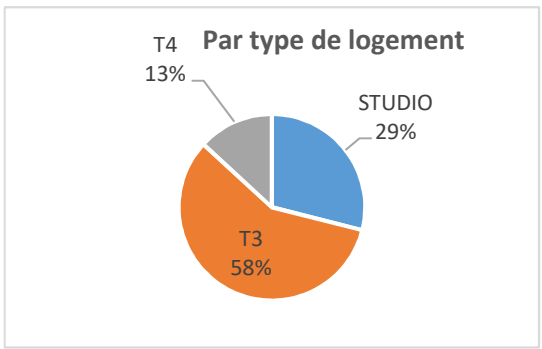

5.1.2 Les ménages suivis au CHRS : 71 places d'insertion

Le CHRS Trajet a pour spécificité d'accueillir une grande majorité d'hommes isolés comme nous le constaterons ci-après. De plus, la convention nous liant avec l'administration pénitentiaire nous engage à recevoir un public en fin de peine et également dans le cadre de la mesure dite « de Placement Extérieur ». Il s'agit de l'exécution de la fin de peine en milieu ouvert avec hébergement et contrat de travail (contrat aidé) aux ateliers.
Le tableau ci-dessous précise la composition des ménages.

Composition des ménages CHRS	Nombre de		Pourcentage de	
	ménages	personnes	ménages	personnes
Hommes isolés	75	75	90,36%	65,22%
Couples avec enfants	4	21	4,82%	18,26%
Femmes avec enfants	4	19	4,82%	16,52%
Total	83	115		

Au cours de l'année, 115 personnes ont été accompagnées. 90 % des ménages sont des hommes isolés. Cette spécificité du CHRS TRAJET alimente notre réflexion sur la qualité de l'accueil :
- Accompagnement au mieux de la cohabitation
- Augmentation des places en studios
- Sollicitation pour la participation des personnes accueillies
- Intégration des veilleurs sur les réunions de service une fois par mois.

Les personnes accueillies arrivent après une attente relativement longue. Les chiffres du SIAO mettent en avant le nombre de personnes en attente d'une place en CHRS, file d'attente alimentée également par les recours DAHO ou DALO. L'organisation du service avec une période d'accueil, dans des logements proches des bureaux et des espaces collectifs, prend de plus en plus sens pour ces personnes fragilisées qui, durant les premières semaines, vivent une phase de restauration physique et psychologique. Cette réalité vaut également pour les personnes sortant de détention qui doivent retrouver des nouveaux repères spatio-temporels.

La moyenne d'âge est de 37 ans pour les adultes et de 9 ans pour les enfants avec une baisse cette année de 50 %, les jeunes adultes (18-25 ans).

Tranche d'âge	Féminin	Masculin
Moins de 3 ans	2	3
De 3 à 17 ans	12	9
De 18 à 24 ans	2	2
De 25 à 59 ans	7	77
60 ans et plus	1	
Total	**24**	**91**

❖ **L'appartement « Père-enfant »**

Nous maintenons la proposition aux pères de faire valoir leur droit de visite au sein de l'appartement parentalité. Chaque père est invité à réserver le logement et à préparer avec l'éducateur référent l'organisation des temps avec son ou ses enfants (menus, activités…).

5.1.3 Les ménages entrés

35 ménages sont entrés en 2019 ce qui représentent 45 personnes (38 de sexe masculin et 7 de sexe féminin) avec 37 adultes et 8 enfants.

Composition des ménages CHRS	Nombre de	
	ménages	personnes
Hommes isolés	33	33
Couples avec enfants	2	10
Naissance		1
Total	35	44

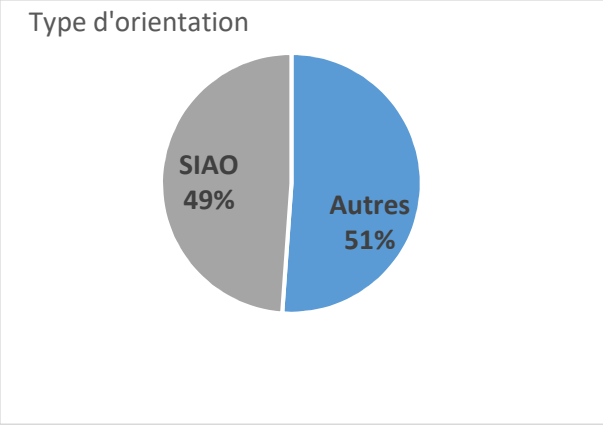

Sur ces 35 ménages, 15 personnes sont orientées par le SPIP :

- 6 pour l'entrée en placement extérieur
- 7 pour une période d'immersion dans le cadre de la préparation à la sortie
- 2 accueils en fin de peine

Et 8 autres dans le cadre de réunification familiale, ce qui explique les orientations hors SIAO.

Motif d'entrée au CHRS	Nombre de personnes	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	17	37,78%
Sortie de CHRS	2	4,44%
Sortie de logement d'urgence	1	2,22%
Sortir de la rue	2	4,44%
Rapprochement familial	8	17,78%
Placement extérieur	6	13,33%
Semaine immersion	7	15,56%
Sortie de prison	2	4,44%
Total	45	

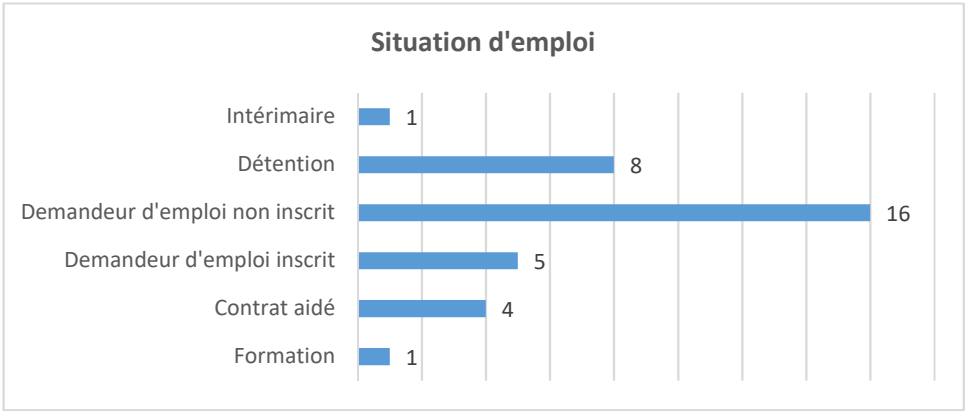

5.1.4 Les ménages sortis

Le nombre de sorties du CHRS est une donnée stable depuis 2 ans.

Composition des ménages sortis du CHRS	Nombre de	
	ménages	personnes
Hommes seuls	42	42
Famille monoparentale	1	3
Total	43	45

Près d'un tiers des personnes accède à un logement HLM. Ce chiffre est identique à celui de 2018 malgré la tension sur les petits logements. Le travail avec le service contingent est essentiel.

L'accès au logement via l'AVDL TRAJET a augmenté cette année. Cet outil favorise la sécurisation des parcours et représente 10 % des situations.

Motif de sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement HLM	12	27,91%
Accès logement / AVDL	4	9,30%
Accès sous-location bail glissant hors TRAJET	1	2,33%
Total relogement	17	39,53%
Vie maritale	1	2,33%
Fin semaine immersion	7	16,28%
Incarcération	3	6,98%
Révocation Placement extérieur	3	6,98%
Soins	1	2,33%
Non adhésion au projet de l'établissement	2	4,65%
Départ volontaire du résident	4	9,30%
Fin de prise en charge	5	11,63%
TOTAL	43	

Si 15 % des personnes quittent le CHRS sans solution pérenne, ces sorties recouvrent des réalités différentes comme :

- des situations apathiques pour lesquelles une fin de séjour remet la personne en mouvement
- des situations qui engendrent trop de troubles au sein de la structure dans les relations entre les personnes accueillies. Se pose alors la question de la protection de certaines et d'une fin de séjour pour d'autres.

Pour toutes ces situations partagées en équipe, en soutien avec le médecin psychiatre, les personnes sont reçues en entretien par l'adjointe de direction et chaque départ est de toute façon accompagné par l'institution.

Durée moyenne de séjour des sortants	2019		2018	
	Jours	Mois	Jours	Mois
CHRS avec semaine immersion (7 personnes)	**417,30**	**13,79**	502,49	16,61
CHRS sans semaine d'immersion	**497,67**	**16,45**	624,07	20,63

La durée de séjour est en **baisse de 4 mois** par rapport à 2018 sur les ménages sortants du CHRS. Même si ce chiffre est impacté par les réincarcérations, il souligne les avancées sur l'augmentation des sorties vers l'AVDL et les entrées en maison relais fin 2018 qui ont fait baisser les séjours longs suite aux ouvertures de places en Loire Atlantique. L'attention est maintenue sur les familles dont 2 d'entre elles devraient voir leur projet de relogement aboutir en 2020.

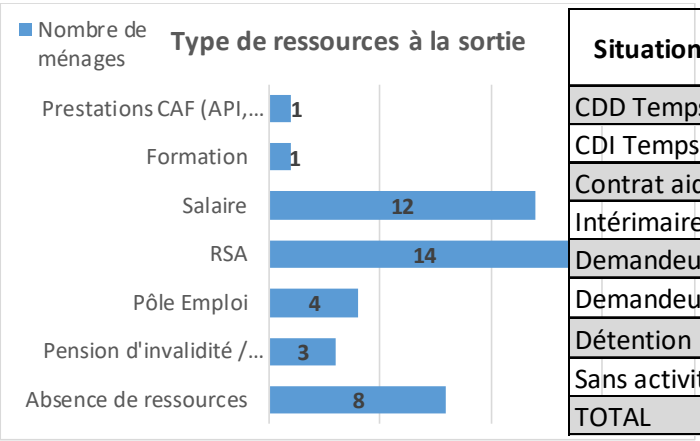

Situation d'emploi à la sortie	Nombre de ménages	%
CDD Temps plein	1	2,33%
CDI Temps plein	2	4,65%
Contrat aidé	7	16,28%
Intérimaire	2	4,65%
Demandeur d'emploi inscrit	12	27,91%
Demandeur d'emploi non inscrit	11	25,58%
Détention	7	16,28%
Sans activité professionnelle	1	2,33%
TOTAL	43	

Notre support « Ateliers de CHRS » contribue à l'accompagnement « Emploi d'Abord » et les interactions avec le service social du CHRS se formalisent par des bilans réguliers avec la personne hébergée et inscrite dans les ateliers.

De plus, en 2019, un partenariat avec la personne en charge de l'accompagnement global à Pôle Emploi a permis la remise en emploi sans prérequis pour plusieurs personnes. L'accompagnement de ces parcours positifs a donné vie à ce réseau, aujourd'hui repéré par chaque membre de l'équipe et Pôle Emploi.

5.1.5 Les ménages au 31 décembre 2019

Ce tableau est une photographie de la situation en fin d'année. Il permet de faire émerger des pistes de travail pour 2020 avec une attention particulière sur les séjours longs. Le temps de travail avec la DDCS, le SIAO et la préfecture programmé début 2020, concourt à cette attention.

Type d'accueil	Nombre de			Durée moyenne de	
	Personnes	Jours	Mois	Jours	Mois
CHRS	70	52642	752,03	1924,10	27,49
VEILLE SOCIALE	2	304	152	15,60	7,80
115 URGENCE	3	141	47	7,57	2,52

5.1.6 Les places 115 rattachées au CHRS

En 2019, sur les 6 places, 152 personnes ont été orientées par le 115 dont 1 couple, ce qui représente 2 468 nuits, soit un taux d'occupation de 112.69%.

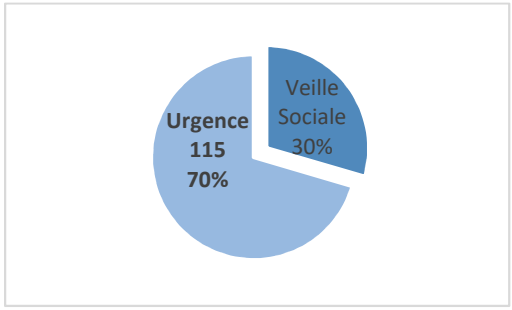

1 151

Dans notre présentation, la distinction est ainsi faite :

- 2 places 115 veille sociale qui sont intégrées à l'agrément du CHRS
- 4 places 115 urgence.

Dans l'organisation du service, l'accueil est indifférencié sur ces 6 places. A savoir : les personnes sont accueillies en logement, en cohabitation, pour une durée de 7 nuits, avec un hébergement 24H/24H. 3 places peuvent faire l'objet d'une stabilisation.

Une de ces places est dédiée à l'accueil d'une personne placée sous-main de justice (PPSMJ), dans le cadre de la convention avec l'ADAES et le SIAO pour l'hébergement des personnes évincées du domicile suite à des violences conjugales ou intrafamiliales et qui sont sans solutions personnelles.
En 2019, cette place a été occupée en permanence. Les évictions sont en augmentation suite au grenelle des violences faites aux femmes clôturé le 25 novembre 2019. Les délais de phase pré-sentencielle sont aujourd'hui d'environ 6 mois. **Trajet dispose depuis huit ans de la seule place ouverte en Loire-Atlantique.**

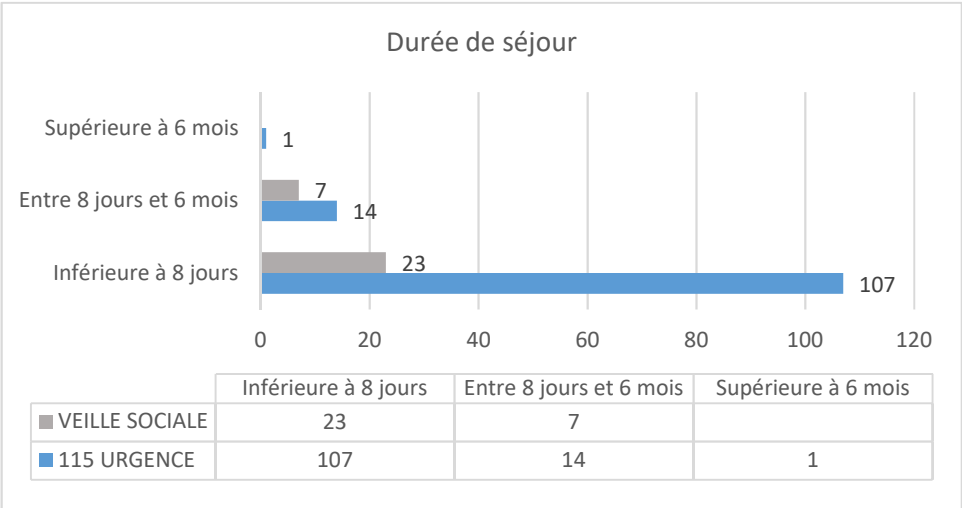

	Inférieure à 8 jours	Entre 8 jours et 6 mois	Supérieure à 6 mois
VEILLE SOCIALE	23	7	
115 URGENCE	107	14	1

En 2019, quelques personnes accueillies connaissent une problématique de santé nécessitant une demande de stabilisation. L'organisation des soins est faite avec le CHU en ambulatoire. Ces situations sont relayées auprès du SIAO 115. A noter que 8 des personnes hébergées sur ces places ont plus de 60 ans et supposent une attention particulière.

En 2019, un veilleur de nuit et deux intervenants sociaux ont mis en place de nouveaux outils pour ces 6 places. Le contrat de séjour est différencié : 7 nuits, stabilisation, PPSMJ. Ils souhaitent effectuer un stage d'immersion avec le SAMU Social en 2020 et un des membres de l'équipe envisage une formation spécifique sur l'accompagnement des auteurs de violences conjugales.

Tranche d'âge	115 URGENCE	VEILLE SOCIALE
De 3 à 17 ans	1	
De 18 à 24 ans	24	3
De 25 à 59 ans	89	23
60 ans et plus	8	4
Total	**122**	**30**

5.2 Les conventions avec le SPIP

Comme chaque année, notre convention avec l'administration pénitentiaire est reconduite.
Le tableau présente les différentes phases de mise en œuvre.

	Nombre
Courriers reçus à TRAJET	28
Entretiens dans les établissements pénitentiaires	13
Journées visite Ateliers et CHRS	6
Semaine immersion	7
Personnes accueillies en Placement extérieur	8
Mois mesures	29

5.2.1 La convention de Placement Extérieur

Cette année, 8 personnes ont été accueillies en Placement Extérieur contre 9 en 2018, cependant le nombre de mois mesures est moindre. En effet, une raison principale vient expliquer cette baisse : la réincarcération au cours du Placement Extérieur.
La programmation du nombre de mois de mesures sur l'année 2019 a été impactée par les révocations de placement. Il est à prendre en compte mais il est difficile à anticiper. Si chaque personne avait mené à terme le placement extérieur, il faudrait rajouter 21 mois mesures soit un total de 50 mois dans la programmation initiale.
Un élément ressort sur cette configuration de révocations plus importante : les personnes accueilles ont été condamnées pour des motifs identiques ou proches, elles se sont retrouvées ensemble à Trajet générant entre elles la reconstruction d'un réseau nocif avec un centre d'intérêt commun autour du trafic. Les personnes ne sont pas saisies de la dynamique de changement offerte.
Suite aux réincarcérations, le lien avec le SPIP est maintenu pour étudier la possibilité d'un accueil en fin de peine.

Ces chiffres ne font apparaitre que des données propres au mois mesures mais ne révèlent pas la vision complète des parcours. Le partenariat avec le SPIP garantit la continuité des accompagnements.

Lorsque le placement se déroule positivement, les personnes, pour la plupart, restent au CHRS à la levée d'écrou et terminent leur parcours d'insertion socio-professionnelle jusqu'à une solution de sortie. Il est à rappeler que toute personne accueillie en Placement Extérieur signe un contrat aidé à l'atelier de TRAJET dès le premier jour et toute mène à terme ce contrat. Durant ce parcours, le projet professionnel est accompagné pour optimiser le temps à la fin de la peine.

5.3 Les temps forts au CHRS

5.3.1 Le projet de service

2019, a été ponctué par des temps de travail, tous les deux mois, sur la réécriture du projet de service. Ces temps ont pris fin en juin 2019. Dans les axes privilégiés : la participation des personnes accueillies et le lien avec l'atelier. Ces réunions ont toutes été menées sur un modèle participatif pour une pleine appropriation par chacun. Les fiches de poste ont également été revisitées.

Extrait Les Valeurs

Les professionnels des services CHRS et ateliers de l'association TRAJET sont dans une pratique d'engagement partagée.
Ils se fondent sur des valeurs de respect, de confiance et d'écoute à partir des principes de laïcité et d'inconditionnalité d'accueil.
Les équipes s'appuient sur la transversalité des compétences pour accompagner les personnes vers l'insertion socio –professionnelle en tenant compte de leurs potentiels pour retrouver une place dans la société.

Deux temps de travail spécifiques avec les personnes accueillies, extrait

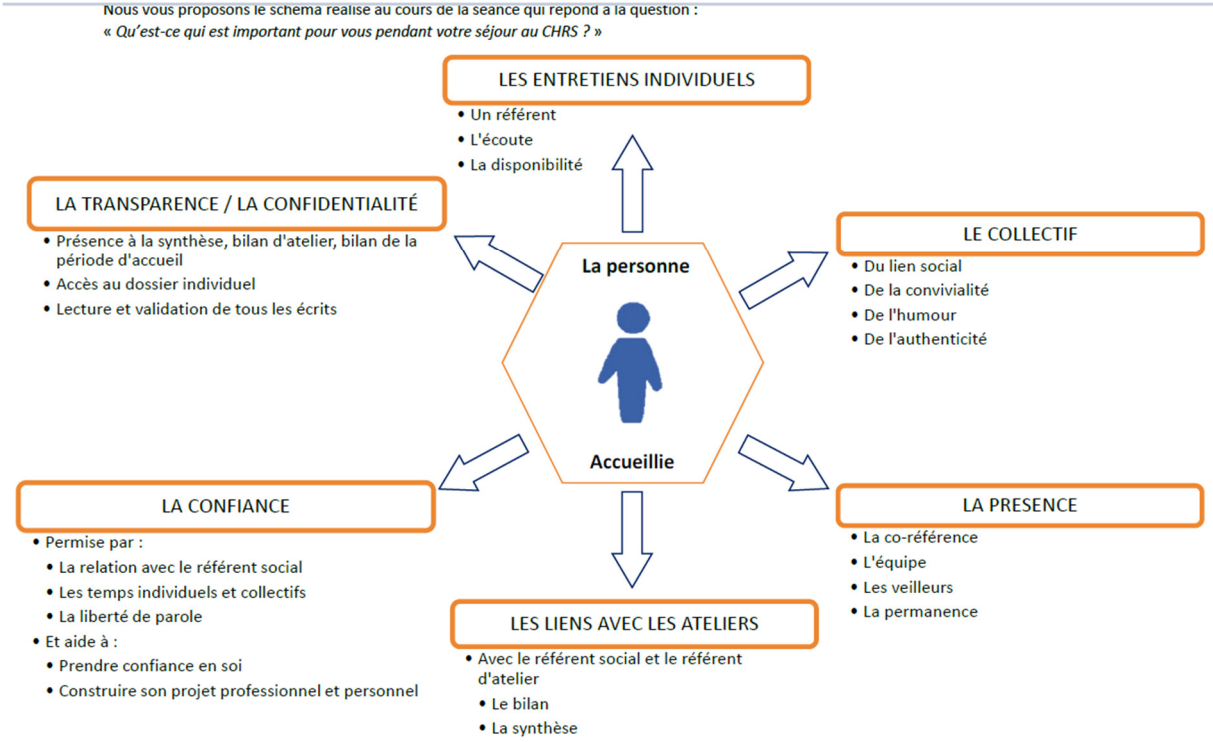

5.3.2 Les temps de formation

Quatre intervenants sociaux ont participé à une formation « Conduites addictives : comprendre, accueillir, accompagner » de 4 jours organisée par le pôle intersectoriel du CHS Daumezon. L'intérêt double sur ce temps de formation est la rencontre avec les professionnels de santé du CHS sur cette formation qui alimente le travail en réseau déjà existant.

5.4 Les perspectives 2020

Pôle Hébergement	Réorganisation du service en lien avec la prise de poste de l'adjoint direction du pôle Asile qui libère du temps de cadre sur le pôle Hébergement
	Réflexion sur l'accueil PPSMJ dans le cadre de l'éviction des conjoints violents : comment répondre aux besoins sur notre territoire ? Quelle suite donnée au grenelle sur l'hébergement et l'accompagnement des auteur-e-s de violence ?
	Partenariat avec le CHS Daumezon et l'hôpital Saint Jacques : comment développer des logements pour des personnes avec des troubles psychiques en travaillant avec les bailleurs sur ce sujet ?

5.5 L'Accompagnement Vers et Dans le Logement

Ce dispositif à l'Association TRAJET est subventionné pour 10 ménages. Il a pour objectif d'activer des sorties du CHRS.

5.5.1 Le parc de logements

En 2019, l'AVDL a géré un parc de 9 logements situés sur les communes de BOUGUENAIS, NANTES, REZE et VERTOU, dont 56% auprès de bailleurs privés. Malgré 2 négociations avec des bailleurs privés, le glissement de bail n'a pas abouti. Au sein de ces 9 logements, 10 ménages ont été accompagnés.

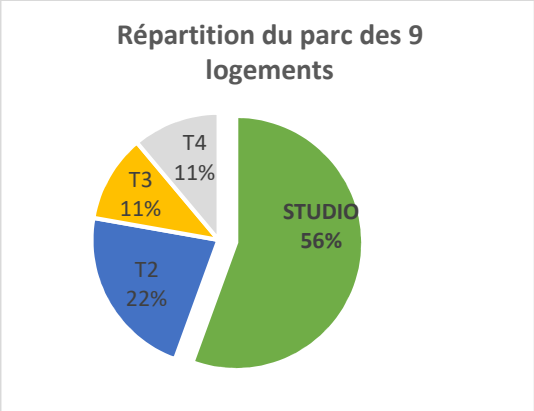

5.5.2 Les ménages suivis

Composition des 10 ménages suivis	Ménages	Personnes
Couple avec un enfant	1	3
Couple avec 3 enfants	1	5
Hommes isolés	8	8
TOTAL	10	16

La durée moyenne de séjour est de 1 218 jours contre 906 en 2018. La recherche de solutions se heurte à des freins différents en fonction des situations mais certains leviers vont aboutir prochainement.

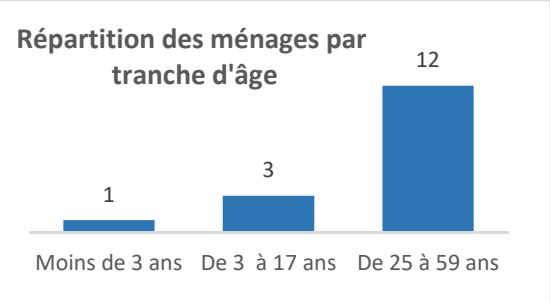

5.5.3 Les ménages entrés et sortis

- 4 hommes isolés sont entrés après un séjour au CHRS TRAJET, la moyenne d'âge est de 40 ans.
- 2 hommes isolés sont sortis du dispositif en 2019 :
  - le premier, âgé de 36 ans, est retourné en CHRS, après un séjour de 93 jours
  - le second, âgé de 57 ans, est entré en Maison Relais, après un séjour de 1 627 jours

Nous avons pu accompagner une sortie de séjour long grâce à un accueil à la Maison Relais de TREILLIERES dans un logement adjacent au collectif : une solution « cousue main » pour garantir un maintien dans un logement à Monsieur E.

Des perspectives de relogement vont émerger en 2020 notamment suite à :

- la régularisation administrative d'une famille accueillie dans le cadre d'une réunification familiale
- la recherche d'un relogement économique avec un bailleur social face à une situation d'endettement importante. Ici, l'AVDL protège de l'expulsion.

En 2019, parmi les 4 personnes entrées, nous avons expérimenté pour 2 d'entre elles, la logique du logement d'abord en proposant ce dispositif dans les 6 premiers mois de séjour au CHRS.

Une personne s'est retrouvée en difficulté avec un non-paiement du loyer, de l'envahissement et des troubles du voisinage entrainant une dégradation rapide du logement.

L'autre personne s'est complètement saisie de l'opportunité de l'AVDL. Elle a investi le logement, nous avons privilégié le maintien de la référence sociale pour l'accompagnement de ses fragilités et

monsieur paie ses loyers. Cette expérience positive nous invite à poursuivre l'expérimentation en 2020 pour d'autres personnes.

5.6 Les Jeunes Exilés Rezéens

5.6.1 Présentation de l'action

Depuis le 10 avril 2019, à la demande de la mairie de REZE, l'Association TRAJET accompagne 20 jeunes mineurs exilés en recours. Nous avons nommé ce dispositif « Jeunes Exilés Rezéens ».

La charte partenariale locale du plan d'actions migrants REZE indique :
… « Face à l'urgence sanitaire sur Nantes Métropole, les collectivités se sont fortement mobilisées. La ville de REZE, déjà impliquée dans l'accompagnement des publics migrants, à voter en conseil municipal du 20 décembre 2018, « d'assurer l'hébergement d'une vingtaine de jeunes migrants » …

Deux Associations de bénévoles Rezéennes sont en soutien auprès de ces jeunes depuis plusieurs mois : Soutien Mineurs Isolés Rezéens (SMIR) et Diyen Latigé.
La charte partenariale est signée entre la mairie de REZE, les deux Associations bénévoles et l'Association TRAJET où le rôle de chacun est défini.
L'Association TRAJET a pour mission l'accompagnement social des jeunes migrants dans les 4 logements mis à disposition par la ville.

Un comité de suivi réunit l'ensemble des acteurs au rythme d'une fois par mois sur le démarrage de l'action, puis, tous les deux mois pour la poursuite.

Des réunions avec l'ensemble des jeunes hébergés ont été organisées par la mairie de REZE autour de 3 temps forts :

- A l'accueil pour une présentation du dispositif
- Au début de l'été, dans un jardin adjacent à une maison où vivent 6 garçons. Monsieur le Maire avec des élus se sont joints à ce moment festif qui a réuni les jeunes, les bénévoles et les professionnels du service des solidarités de la mairie et de TRAJET.
- En octobre pour un débat participatif préparé par l'intervenante sociale de TRAJET. Ce débat s'est déroulé à la mairie, animé par l'élue aux solidarités.

5.6.2 Bilan de l'année

Pour l'année 2019, **21 jeunes ont été accompagnés** : 17 garçons, 4 jeunes femmes et un bébé né en septembre.

L'ensemble des séjours représente
5 217 journées.

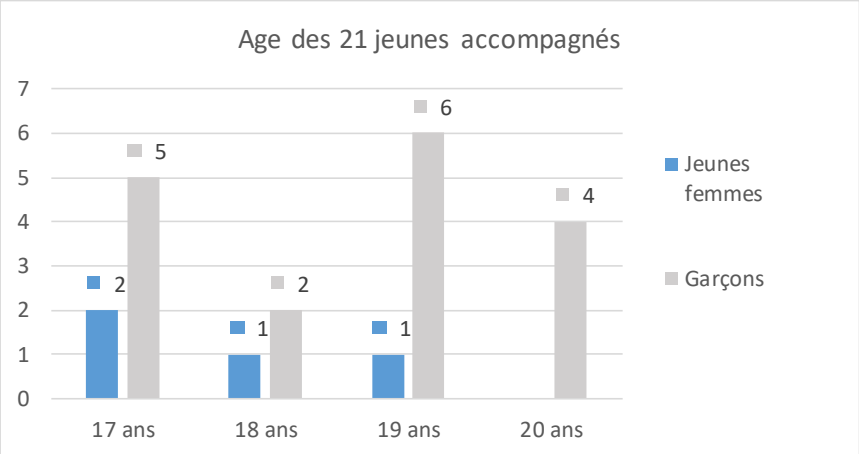

3 jeunes sont sortis du dispositif : deux jeunes reconnus mineurs ont été accueillis par les services du conseil départemental et un jeune a été réorienté.

Le service des solidarités de la mairie de REZE est très investi à nos côtés pour la recherche de solutions permanentes et quotidiennes sur différents champs tels que :

- L'alimentation
- La scolarité
- La santé.

Les Associations SMIR et Diyen Latigé sont très présentes également notamment sur l'alimentation et la scolarité et par une présence régulière auprès des jeunes.

Depuis octobre, nous accueillons une jeune en service civique qui développe des actions autour de la culture comme l'accès gratuit à des spectacles, du sport et des loisirs.
Ce dispositif expérimental et novateur sur Nantes Métropole se prolonge sur l'ensemble de l'année 2020.

6 LE POLE LOGEMENT

6.1 Le Logex

6.1.1 L'activité du territoire sous convention avec le Conseil Départemental

❖ **Mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL)**

Typologie des mesures	Objectifs annuels définis dans la convention 2019 en nombre de mois/ mesures	Nombre de mois/mesures		
		Réalisées	Validées par les services FSL	Différentiel (entre mesures réalisées et mesures validées)
ASLL Sous-Location	219	232	175	57
ASLL Urgence	296	366	323	43
TOTAL mois/mesures ASLL	515	598	498	100

❖ **Gestion sous-location**

	TOTAL Logements
Objectifs annuels définis dans la convention 2019 en nombre de logement[1]	**32**
Nombre de logements gérés sur l'année	27
Différentiel	**-5**

L'analyse de ces données d'activités laisse apparaitre les tendances suivantes :

- **Un niveau d'activité proche des objectifs conventionnés quoique en léger dépassement** (83 mois/ mesures ASLL réalisés au-delà des objectifs précisés dans la convention annuelle d'objectifs (cela représente 13.8 % de l'activité globale).
- Une **gestion sous location légèrement en deçà des objectifs fixés** (5 logements en sous-location manquants sur l'année sur la base des objectifs conventionnés).
- Un **différentiel** entre le nombre de mesures réalisées et celles validées (57 mois/ mesure ASLL SL et 43 mois/ mesure ASLL Urgence réalisées mais non validées). Cela représente 16.7 % de l'activité globale.

[1] *A noter que dans la demande de subvention 2019, nous proposions la réalisation de 540 mois/ mesures ASLL et la gestion de 30 sous-locations alors que la convention annuelle précisera un objectif de 515 mesures ASLL et la gestion de 32 sous-locations reprenant ainsi à l'identique les données de l'exercice 2018.*

Les éléments ci-dessus se traduisent sur le plan financier comme suit :

	Mois/ mesures ALI		Gestion sous location	
Du 01.01.2019 au 31.12.2019	Quantité	Traduction financière 1 mesure = 231€	Quantité	Traduction financière 1 SL = 715 €
Activité réelle	598	138 138 €	27	19 305 €
Activité financée	515	118 965	32	22 880 €
Différentiel	**83**	**19 173 €**	**- 5**	**-3 575 €**

Pour l'exercice 2019, l'activité effectivement réalisée mais non financée équivaut à la somme de 15 598€.

6.1.1.1 Les logements temporaires

6.1.1.1.1 Le parc de logements temporaires

Sur l'année, TRAJET a géré sur le territoire de la délégation du Pays de Retz et de celle de CHATEAUBRIANT un parc de 36 logements « temporaires ». Le parc est implanté sur la commune de TREILLIERES (délégation de Châteaubriant, territoire de l'espace départemental des solidarités Nort-sur-Erdre) et sur 17 communes du Pays de Retz.

L'implantation du parc de logements temporaires permet d'assurer un maillage pertinent du territoire et ainsi de garantir une réponse territorialisée sur chacun des 3 EDS de la délégation du Pays de Retz.

Le parc est constitué à 75% de logements destinés à l'accueil de famille (Type 3 et +) et 24% de petits logements (du studio au type 2).

Communes d'implantation	Nombre
BOURGNEUF	1
CHAUVE	1
CHEMERE	1
CORSEPT	1
LA CHEVROLIERE	3
LA LIMOUZINIERE	2
LA PLAINE SUR MER	1
MACHECOUL	1
PONT SAINT MARTIN	2
PORNIC	4
PORT SAINT PERE	1
PREFAILLES	1
ROUANS	1
SAINTBREVIN	4
SAINT HILAIRE DE CHALEONS	1
SAINT MARS DE COUTAIS	1
SAINT PERE EN RETZ	2
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	3
TREILLIERES	5
TOTAL GENERAL	**36**

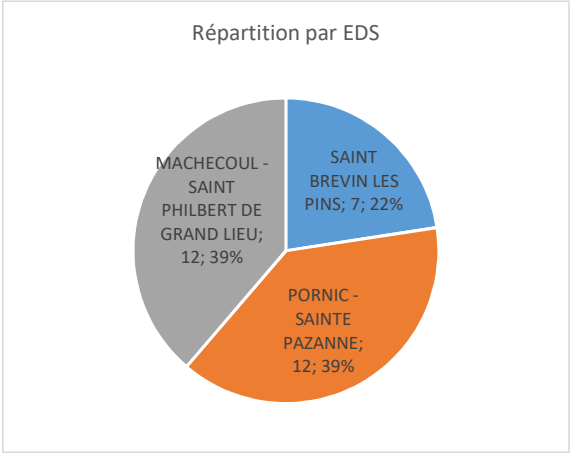

L'essentiel du parc (27 sur 36 logements) est constitué de logements dont les communes partenaires sont propriétaires. Ces logements font l'objet d'un conventionnement avec TRAJET. 9 montages « logements temporaires » ont été réalisés dans le parc social (avec le bailleur Atlantique habitations pour 8 d'entre eux et 1 avec Espace Domicile).

6.1.1.1.2 Les données liées au public

❖ **Orientations des ménages**

Les orientations sont la résultante d'un travail étroit entre TRAJET, les services sociaux des communes d'implantation et le/les professionnel(le)s exerçant en polyvalence de secteur au sein des Espaces Départementaux des Solidarités.

Parmi les 35 ménages entrés en 2019, plus des trois quarts ont été orientés par les services sociaux des communes partenaires.

Origine de l'orientation	Nombre de ménages entrés	%
Mairie - CCAS	27	77%
EDS	7	20%
Contact direct	1	3%
Total général	**35**	**100,00%**

❖ **Composition des ménages**

Type de composition familiale	Nombre de ménages	%
Personne isolée	5	14%
Famille monoparentale	24	69%
Famille	5	14%
Couple	1	3%
Total	**35**	

69 % des ménages entrés sur le dispositif en 2019 sont des familles monoparentales.

❖ **Motifs de l'orientation**

Un peu plus de 34 % des ménages ayant accédé à un logement temporaire en 2019 l'ont été dans le cadre d'une séparation conjugale (soit 12 ménages) et pour les trois quarts d'entre elle dans le cadre de violence conjugale.

Motif de la demande	Nombre de ménages entrés	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	17	48%
Perte de logement suite à une séparation conjugale	3	9%
Perte de logement dans un contexte de violences conjugales	9	26%
Autre motif	1	3%
Expulsion locative	1	3%
Situation de mal logement (inadapté/ indécent/ insalubre/ etc.)	4	11%
Total	**35**	

***26 % au moins des entrées (soit 9 ménages) ont permis à des femmes victimes de violence conjugale de* disposer d'un logement provisoire et ainsi d'amorcer un processus de reconstruction pour un retour vers l'autonomie.**

La nécessité de disposer d'une offre de logements mobilisables suivant des modalités adaptées à la prise en charge des femmes victime de violence, compte parmi les enjeux identifiés par les acteurs du secteur et se trouve au cœur des discussions engagées dans le cadre de différents groupes de travail créés sur le territoire.

Pour illustration, TRAJET a contribué activement, depuis janvier 2018, aux **travaux engagés à l'initiative de la délégation « Pays de Retz »** du Conseil Départemental de Loire-Atlantique visant avant tout la sensibilisation des acteurs locaux (force de gendarmerie - élus – CCAS - acteurs médico-sociaux - etc.) autour de la problématique des violences faites aux femmes.

L'Association TRAJET participe également aux réflexions engagées par le **Groupe Vie Sociale** créé à l'initiative de travailleurs sociaux du territoire et sur lequel sont présents deux personnes ressources (ayant elles-mêmes été victimes de violence conjugale), des Associations caritatives, la CAF et les CCAS présents sur la communauté d'agglomération PORNIC Agglo-Pays de Retz et la communauté de communes Sud Estuaire.

Une **commission « Violence Conjugale »** mise en place par PORNIC Agglo Pays de Retz se réunit régulièrement pour échanger autour des dispositifs existants et des réponses à apporter aux femmes victimes de violences conjugales plus particulièrement en milieu rural. Des séances de travail sont d'ores et déjà programmées pour l'année 2020.

En filigrane, derrière chacun de ces groupes d'échange et instances de travail, il y a l'ambition de d'aboutir à la création d'un protocole de mise à l'abri pour femmes victimes de violences conjugales. Un dispositif tel qu'il existe déjà sur les territoires du Vignoble, et depuis peu sur VERTOU/LES SORINIERES.

Le lancement du Grenelle et les engagements qui en ont découlé de créer 1000 places d'hébergement et de logement temporaire dont 750 financées par l'ALT pour une mise en œuvre au 1er trimestre 2020 ; a permis de donner de la consistance aux discussions engagées localement en ouvrant de véritables perspectives de création sur ce territoire.

Au regard des besoins repérés localement, des dynamiques territoriales engagées et des ambitions portées par le gouvernement traduites dans un appel à projet, l'Association Trajet a souhaité construire avec ses partenaires une réponse concertée portant sur la création de logements destinés à la mise en sécurité immédiate de femmes victimes de violences conjugales dont 3 sur chacun des EDS de la délégation du Pays de Retz.

❖ **Situation financière des ménages**

L'analyse de la **nature des ressources du public** pris en charge en 2019 laisse apparaitre une forte représentation de personnes disposant de revenus liés au travail. **34 % du public entrés en 2019 disposent en effet de revenus salariés, 14% de l'allocation d'aide au retour à l'emploi.**

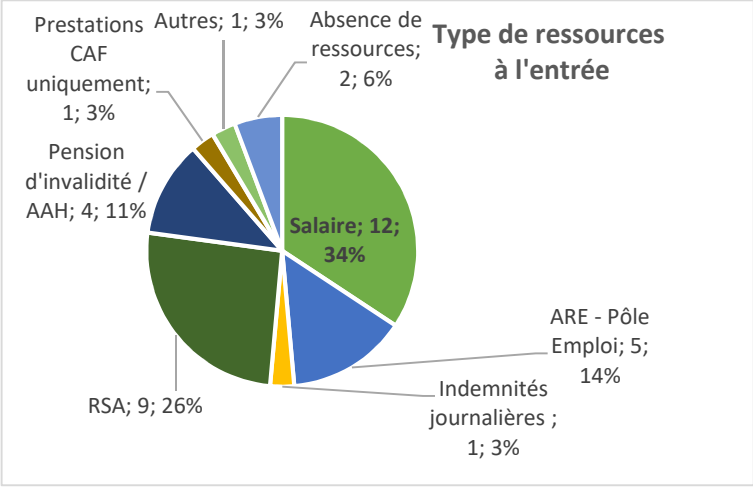

❖ **Situation des ménages au regard de l'emploi**

Si l'on s'intéresse à la **situation professionnelle** des 35 ménages entrés en 2019, nous observons que presque 40% d'entre eux exercent une activité professionnelle. C'est une donnée importante qui vient souligner la pertinence de ce dispositif. Il permet une solution de logement accompagné en préservant l'implantation géographique, essentiel pour le maintien dans l'emploi et la préservation des repères.

Situation d'emploi	Nombre de ménages entrés	%
Demandeur d'emploi inscrit	11	31%
CDI Temps plein	3	9%
CDI Temps partiel	4	11%
CDD Temps partiel	1	3%
Travailleur indépendant	3	9%
Intérimaire	2	6%
Arrêt maladie	1	3%
Demandeur d'emploi non inscrit	6	17%
En formation	1	3%
Non concerné	3	9%
Total général	**35**	**100,00%**

6.1.1.1.3 Les données liées à l'accompagnement au logement

❖ **Rotation des ménages**

Sur 2019, **64 ménages ont été accompagnés sur le dispositif de logements temporaires soit 165 personnes**.

Nous affichons sur l'exercice un turn over relativement important.

Sur l'exercice 35 ménages sont entrés sur le dispositif (correspondant à 93 personnes), en parallèle 32 ménages sont sortis sur le dispositif.

❖ **Durée de séjour des ménages**

Il est observé des délais moyens de séjour satisfaisant venant garantir la fluidité du dispositif.

	Moyenne globale
Durée de séjour des 32 ménages sortis en 2019	9.27 mois
Durée de séjour des 64 ménages accompagnés en 2019	11.72 mois

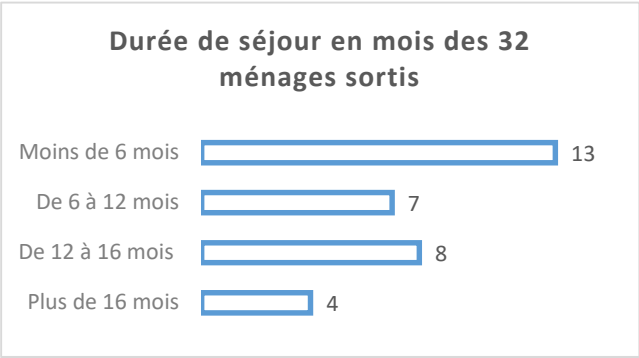

Il est à noter que seuls 4 ménages ont été accompagnés vers une solution de sortie au-delà des délais de prise en charge établis de 16 mois.

❖ **Données liées au relogement des ménages**

L'analyse des **solutions de relogement** des 32 ménages sortis en 2019 permet une nouvelle fois de prouver l'efficacité de l'accompagnement réalisé et de mettre en exergue la qualité des liens existants avec les municipalités et les bailleurs sociaux. Pour preuve, 75**% des ménages sortis l'ont été en direction du parc social** (très majoritairement en bail direct).

Logement à la sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement du parc social	20	62%
Accès à un logement en sous location bail glissant avec TRAJET	3	10%
Accès à un logement en sous location bail glissant hors TRAJET	1	3%
Accès à un logement en sous location TRAJET	1	3%
Accès à un logement du parc privé	3	10%
Accession à la propriété	1	3%
Destination inconnue (départ volontaire et fin de prise en charge)	3	10%
Total	**32**	

6.1.1.2 Les logements en sous-location

6.1.1.2.1 Le parc de logements

Sur l'exercice 2019, TRAJET a géré un parc de 27 sous-locations (contre 28 en 2018).

- 14 logements en « location/ sous-location » avec bail glissant (soit 51.8 % du parc).
- 13 logements en « location/ sous-location » de type Intermédiation locative

Sur la période,

- 7 logements sont sortis du parc (5 par glissement de bail au profit des ménages accompagnés et 2 dénonciations de baux à l'initiative de bailleurs privés).
- 4 nouvelles captations ont été réalisées (intégralement sur des montages sous-location bail glissant).

❖ **Implantation du parc de « location/ sous-location »**

Le parc de sous-location est implanté sur 13 communes du Pays de Retz et une commune dépendant de la délégation de CHATEAUBRIANT (TREILLIERES).

Communes	Nombre	%
TREILLIERES	6	22%
PORNIC	4	15%
SAINT BREVIN	3	11%
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	3	11%
SAINTE PAZANNE	2	7%
MACHECOUL	2	7%
SAINT MICHEL CHEF CHEF	1	4%
LA LIMOUZINIERE	1	4%
LEGE	1	4%
LA BERNERIE	1	4%
CHAUVE	1	4%
CHAUMES EN RETZ	1	4%
PORT SAINT PERE	1	4%
Total	**27**	

❖ **Typologie des logements sous location**

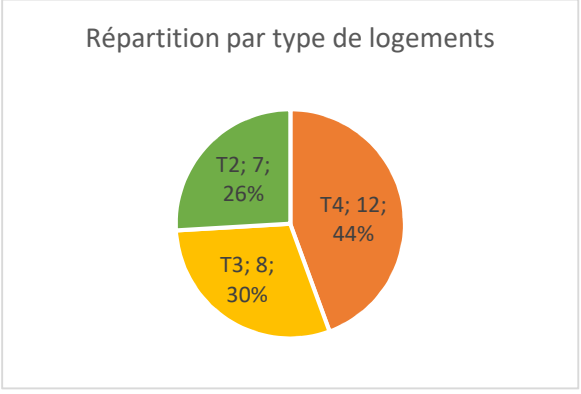

Le parc est constitué à plus de 75 % de logement destiné à l'accueil de famille (Type 3 et +) et 26% de logements de type 2.

❖ **Mobilisation du parc privé à des fins sociales**

Sur les 27 sous-locations gérées sur l'année, 9 l'ont été au sein du parc locatif privé soit un tiers du parc.

6.1.1.2.2 Les données liées au public

❖ **Orientations des ménages**

Sur les 14 ménages entrés en sous-location en 2019, 43% ont été orientés par le CCAS d'une commune partenaire, 20% par un Espace Départemental des Solidarités et 29% directement par TRAJET. Dans ce dernier cas, la sous-location bail glissant a été mobilisée comme solution de sortie d'un logement temporaire.

Origine de l'orientation	Nombre de ménages	%
Bailleur social	1	7%
CCAS	6	43%
Service social de secteur - EDS	3	21%
TRAJET	4	29%
Total	14	100,00%

❖ **Composition familiale**

Typologie de famille	Nombre de ménages	%
Famille monoparentale	10	71%
Isolée	4	29%
Total	14	

Là encore, nous observons une surreprésentation de familles monoparentales dans les entrées réalisées sur la période. Illustration une nouvelle fois des difficultés socio-économiques rencontrées par ce modèle familial.

❖ **Motifs de l'orientation**

Motif principal de l'entrée en sous-location	Nombre de ménages	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	10	71,43%
Expulsion	1	7,14%
Situation de mal logement (inadapté/ indécent/ insalubre/ etc.)	3	7,14%
Total	14	

❖ **Situation du logement avant l'entrée**

36% des ménages ayant accédé sur la période à une sous-location étaient antérieurement pris en charge sur un logement temporaire TRAJET. Ce type de montage - très souvent sollicité par les bailleurs sociaux - permet de sécuriser l'accès au logement pérenne de ménages dont l'autonomie demeurent parfois encore limitée ou lorsque des obstacles administratifs temporaires les empêchent réglementairement d'accéder au statut de locataire en titre.

Type de logement à l'entrée	Nombre de ménages	%
Logement temporaire TRAJET	5	36%
Chez des tiers hors parents ou conjoint	5	36%
Locataire d'un logement du parc privé	3	21%
Propriétaire	1	7%
Total général	14	100,00%

❖ **Situation financière des ménages avant l'entrée**

Seuls 14% des ménages tirent leur principale ressource de revenus salariés.

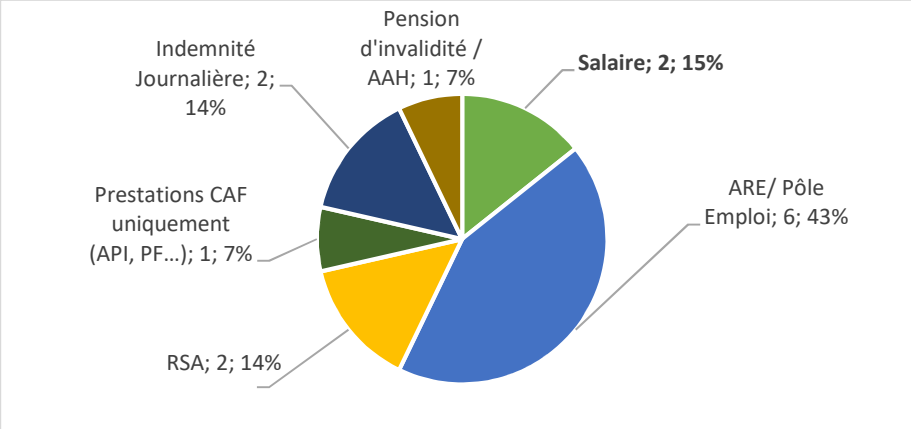

❖ **Situation au regard de l'emploi**

Situation d'emploi	Nombre de ménages	%
Demandeurs d'emploi inscrit	7	50%
Demandeur d'emploi non inscrit	3	21%
CDI Temps plein	1	7.5%
Contrat aidé	1	7.5 %
Dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle	2	14%
Total	14	

La fragilité du public accueilli est ici particulièrement perceptible, seuls 14% des ménages entrés sur la période assurent une activité salariée dont un en contrat aidé.

6.1.1.2.3 Les données liées à l'accompagnement au logement

❖ **Rotation des ménages**

En 2019, **33 ménages différents ont été accompagnés sur le dispositif de sous-locations soit 87 personnes**. Sur l'exercice :

- 14 ménages entrés sur le dispositif
- 15 ménages sont sortis sur le dispositif

❖ **La durée de séjour**

La durée de séjour moyenne des 15 ménages sortis sur la période est de 15,02 mois. Seul 3 ménages ont été accompagnés au-delà des 24 mois de prise en charge ASLL SL.

Au 31.12.2019, parmi les ménages occupants une sous-location, 2 sont au-delà des délais normaux de prise en charge.

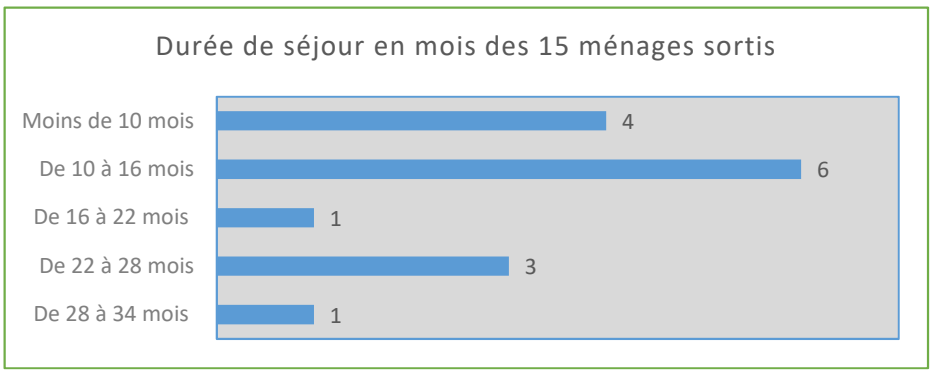

❖ **Type de relogement**

66 % des ménages sortis en 2019 ont été logés ou relogés dans le parc social dont 26% suite à un glissement de bail et 33% en bail direct.

Motif sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement du parc social	5	33%
Accès à un logement du parc privé	3	20%
Départ volontaire du ménage	1	7%
Accès à un logement social par glissement de bail	4	26%
Accès à une sous location bail glissant	1	7%
Réorientation CHRS	1	7%
Total	15	100,00%

6.1.2 L'activité du territoire sous convention avec Nantes Métropole

❖ **Mesure d'accompagnement social lié au logement**

Typologie des mesures	Objectifs annuels définis dans la convention 2019 en nombre de mois/ mesures	Nombre de mois/mesures		
		Réalisées	Validées par les services FSL	Différentiel (entre mesures réalisées et mesures validées)
ASLL Sous-Location	313	184	128	56
ASLL Urgence		239	193	46
TOTAL mois/mesures ASLL		423	321	102

❖ **Gestion sous-location**

	TOTAL Logements
Objectifs annuels définis dans la convention 2019 en nombre de logement	**23**
Nombre de logements gérés sur l'année	**22**
Différentiel	**-1**

L'analyse des données quantitatives ci-dessus laisse apparaitre 2 tendances :

- Un **niveau d'activité supérieur** aux objectifs annuels conventionnés.
- Un **différentiel** entre le nombre de mesures réalisées et celles validées par les services du FSL.

Ces éléments se traduisent sur le plan financier comme suit :

Du 01.01.2019 au 31.12.2019	Mois/ mesures ALI		Gestion sous location	
	Quantité	Traduction financière 1 mesure = 231€	Quantité	Traduction financière 1 SL = 715 €
Activité réelle	423	97 713 €	22	15 730 €
Activité financée	313	72 303 €	23	16 445 €
Différentiel	- **110**	-25 410 €	1	715 €

Pour l'exercice 2019, l'activité effectivement réalisée mais non financée correspond à un volume financier de 25 K€ (-5 K€ comparativement à l'exercice précédent où l'activité non financée correspondait à un volume de 30 K€).

6.1.2.1 Les logements temporaires

6.1.2.1.1 Le parc de logements

En 2019, le parc de logements temporaires bénéficiant d'un financement Etat au titre de l'allocation logement temporaire (ALT) géré sur le territoire de la métropole était constitué de 23 logements. Chaque ménage accueilli au sein d'un logement ALT dispose d'un accompagnent social lié au logement (mesure ASLL urgence). Trajet intervient spécifiquement sur le secteur Sud Loire sur 7 communes différentes. La commune de Rezé concentrant à elle seule plus de la moitié des logements ALT gérés par Trajet sur ce secteur.

Communes	Nombre de logements
BOUAYE	2
BRAINS	1
LA MONTAGNE	4
LE PELLERIN	2
REZE	12
SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	1
SAINT JEAN DE BOISEAU	1
TOTAL	**23**

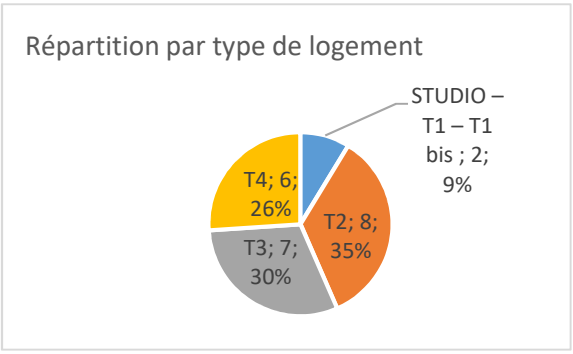

Le parc de logements temporaires se compose de logements dédiés à la prise en charge de famille avec enfants (66% de Type 3/4 et plus), de couples ou de familles monoparentales avec un seul enfant (35% de Type 2) et de personnes seules (les petits logements représentant moins de 10% du parc).

L'essentiel du parc (17 sur 23 logements) est constitué de logements dont les communes partenaires sont propriétaires. Ces logements sont conventionnés avec Trajet. 6 montages « logements temporaires » ont été réalisés sur des logements du parc social (Atlantique habitations - LNH et Aiguillon Construction).

6.1.2.1.2 Les données liées au public

En 2019, 40 ménages ont été accueillis en logement temporaire et à ce titre accompagnés dans le cadre d'une mesure ASLL urgence. Cela représente 100 personnes accompagnées sur l'année.

Parmi ces 40 ménages, 18 sont entrés au cours de l'année 2019.

Origine de l'orientation	Nombre de ménages	%
Bailleur social	1	6%
CCAS/ Mairie	10	56%
EDS	6	33%
Trajet	1	6%
Total	**18**	

Un peu plus de 55 % des ménages entrés sur la période ont été orientés par les services sociaux des communes partenaires (élus aux affaires sociales ou professionnel(le)s des CCAS) ; et 33 % par les services sociaux de secteur (EDS).

44 % du public entré en 2019 est constitué de personnes isolées, femmes ou hommes sans enfant à charge.

Type de Composition familiale	Nombre de ménages	%
Personne isolée	8	44%
Famille monoparentale	4	22%
Famille	5	28%
Couple	1	6%
Total	**18**	

Si l'on s'intéresse aux **motifs ayant justifié la prise en charge** des 18 nouveaux ménages entrés en logement temporaire sur l'exercice, nous constatons que deux tiers d'entre eux étaient dépourvus de logement.

Motif de la demande	Nombre de ménages	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	12	67%
Logement inadapté (insalubre – indécent - surpeuplé)	1	6%
Perte de logement (expulsion - rupture bail – etc.)	2	11%
Perte de logement suite séparation conjugale	1	6%
Violence conjugale ou intra familiale	2	11%
Total général	**18**	

L'analyse du type de logement avant l'entrée en logement temporaire de ces 18 ménages laisse apparaitre que les deux tiers d'entre eux étaient hébergés, un était titulaire d'un bail de location dans le parc privé et 3 étaient propriétaires de leur bien. Pour ces derniers, il s'agit soit de ménages entrés dans un contexte de séparation conjugale, soit de propriétaires précarisés.

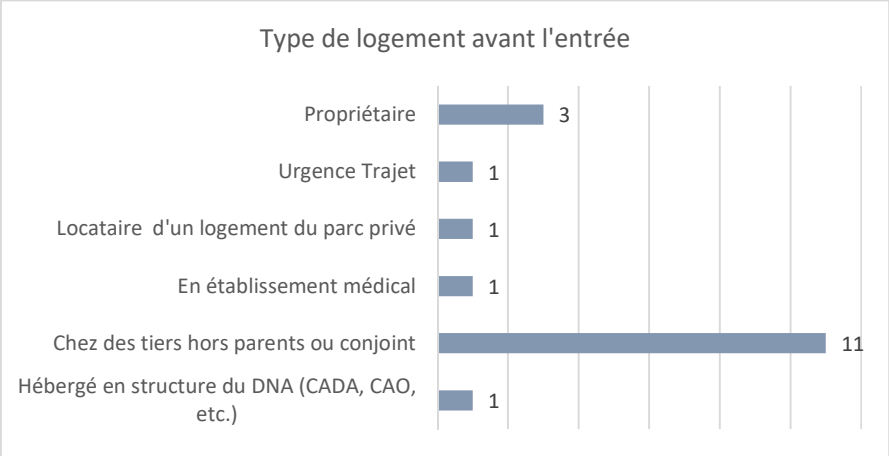

Situation d'emploi	Nombre de ménages	%
CDD Temps partiel	3	17%
CDD Temps plein	3	17%
CDI Temps partiel	2	11%
CDI Temps plein	1	6%
Contrat aidé	1	6%
Demandeur d'emploi inscrit	6	33%
Demandeur d'emploi non inscrit	2	11%
Total général	18	

Concernant la situation professionnelle des ménages entrés, 10 occupent un emploi dont 4 sur une activité à temps plein.

L'analyse des ressources principales du public pris en charge en 2019 laisse apparaitre que 50% des ménages tirent leur principale ressource d'une activité salariée tandis qu'un peu plus de 15 % bénéficient des minimas sociaux.

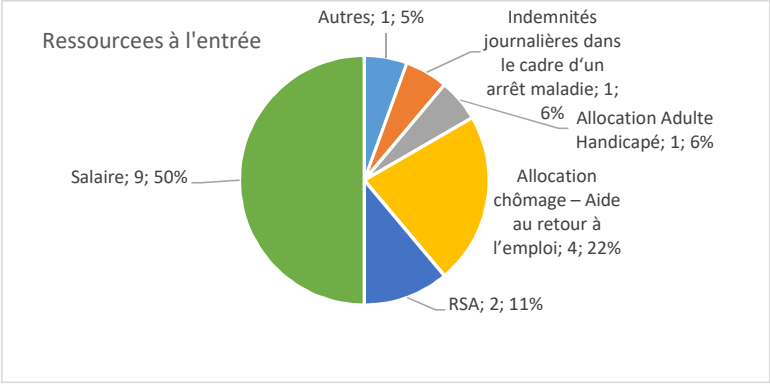

6.1.2.1.3 Les données liées à l'accompagnement au logement

Objectifs annuels indicatifs : 167 mois/ mesures en direction des ménages en logements temporaires (ASLL urgence)

Nombre de mois/mesures réalisées en 2019	239
Nombre de mois/mesures validées en 2019	193
Différentiel	46

Comme facteur explicatif de ce différentiel, il est à noter que sur l'exercice 2019, 5 ménages ont été accompagnés au-delà des 16 mois d'ASLL Urgence et de fait en dehors des critères du FSL. Parmi ces 5 ménages, 4 sont aujourd'hui sortis du dispositif.

Nous affichons sur l'exercice 2019 un turn over relativement important. 18 ménages sont entrés sur le dispositif et 20 ménages l'ont quitté.

Concernant la **durée de séjour**, il est observé des délais moyens de séjour plutôt satisfaisants. La durée moyenne de séjour des 20 ménages sortis sur l'exercice est de 13.21 mois.

- 15% des ménages ont quitté le dispositif durant les 4 premiers mois d'accompagnement
- 30% des ménages sont sortis du dispositif entre le 4ème et avant le 10ème mois d'accompagnement
- 30% entre le 10ème et avant le 16ème mois d'accompagnement.
- 25% ont quitté le dispositif au-delà des 16 mois d'accompagnement conventionné.

Durée moyenne de séjour des 40 ménages accompagnés en ASLL urgence	**10,82 mois**

L'analyse des **solutions de relogement** des 20 ménages sortis sur l'exercice permet de prouver l'efficacité de l'accompagnement réalisé et de mettre en exergue la qualité des liens existants avec les municipalités et les bailleurs sociaux. Pour preuve, 65 % des ménages sortis en 2019 l'ont été en direction du parc social (55% en accès direct et 10% via une convention tripartite sur un montage bail glissant).
Lorsque les ménages accompagnés ont une proposition de logement social, un lien quasi-systématique se fait entre l'intervenant social et le bailleur afin de renforcer la candidature du ménage.

Motif de sortie du dispositif	Nbre de ménages	%
Accès à un logement HLM (bail direct)	11	55%
Accès à un logement privé (bail direct)	1	5%
Accès logement HLM en Sous location Bail glissant Trajet	1	5%
Accès logement HLM en Sous location Bail glissant hors Trajet	1	5%
Accession à la Propriété	1	5%
Autres (dont expulsion)	2	10%
Orientation vers une autre structure AHI	1	5%
Retour au domicile conjugal	2	10%
Total général	**20**	

6.1.2.2 La sous-location Nantes Métropole

6.1.2.2.1 Le parc de logements

En 2019, TRAJET a géré un parc de 22 logements en sous locations (contre 23 en 2018) sur 8 communes de Nantes Métropole.
A noter que la ville de Rezé concentre à elle seule 54 % de l'activité.

Communes	Nombre de logements
BOUAYE	1
BRAINS	2
LA MONTAGNE	3
LES SORINIERES	1
NANTES	1
REZE	12
SAINT HERBLAIN	1
SAINT JEAN DE BOISEAU	1
Total	**22**

❖ **Caractéristiques du parc de sous location**

Les 22 logements gérés sur l'année 2019 se répartissent comme suit :

- 16 logements du parc social en sous-location avec bail glissant
- 6 logements en location/ Sous-location (de type intermédiation locative en mobilisant le parc locatif privé ou social)

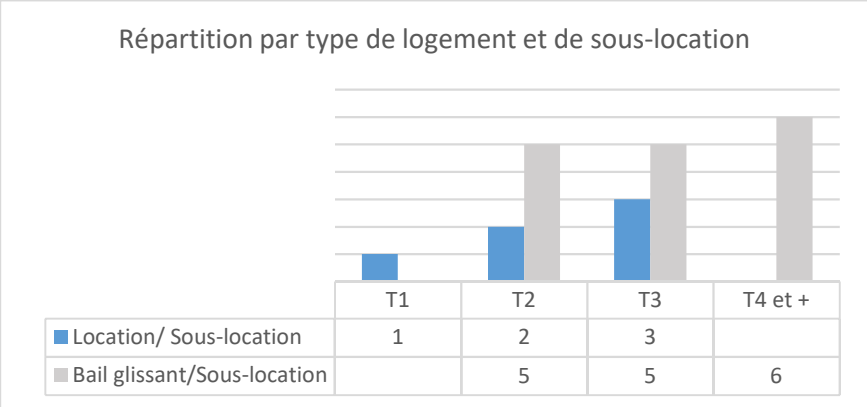

Sur l'exercice, 7 glissements de baux ont été opérés au profit des ménages accompagnés.
5 nouveaux logements ont été captés dans le parc social sur un montage Sous location bail glissant (4 auprès du bailleur Atlantiques habitations et 1 auprès d'Harmonie Habitat).
Si notre volonté est d'abandonner progressivement les logements en location/ sous-location (de type intermédiation locative) au profit de sous-locations avec baux glissants - montages qui ont démontré leur pertinence – nous nous heurtons à la tension du parc social. Nous souhaitons conduire un véritable plaidoyer au profit des bailleurs sociaux du secteur pour continuer de les convaincre de la pertinence de ce type de montage et des bénéfices que bailleurs, (sous) locataires et structures accompagnatrices en retirent.

6.1.2.2.2 Les données liées au public

23 ménages ont été accompagnés en 2019. Cela représente 67 personnes. 8 nouveaux ménages ont accédé sur l'exercice à un logement en sous location et ont de fait été accompagnés au titre d'une mesure ASLL sous-location.

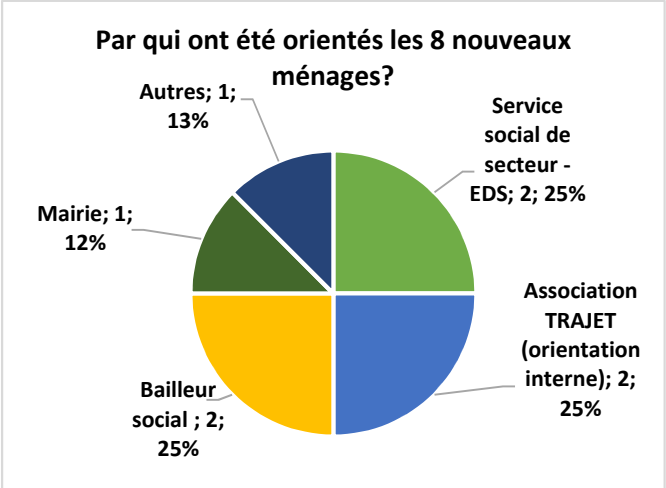

Composition familiale des 8 ménages entrés en 2019	Nombre de ménages	Pourcentage
Familles monoparentales	3	37.5 %
Couples avec enfants	3	37.5 %
Personnes isolées	2	25%
Total général	8	

Motif principal évoqué à l'appui de la demande de prise en charge des ménages entrés en 2019	Nombre de ménages	
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	4	28,57%
Perte de logement (expulsion ou fin de bail)	2	14,29%
Situation de mal logement (inadapté/ indécent/ insalubre/ etc.)	1	7,14%
Sortie du dn@ (CACA)	1	7,14%
Total général	14	

37.50 % des ménages entrés sortaient d'un logement temporaire géré par Trajet.

Type de logement avant l'entrée en sous-location	Nombre de ménages entrés	%
Logement temporaire Trajet	3	37,50%
Sous-location Logex Trajet	1	12,50%
Logement du parc privé	2	25,00%
Logement du parc social	1	12,50%
Strcutre dn@ CADA	1	12,50%
	8	

Situation d'emploi	Nombre de ménages entrés	%
CDD Temps plein	1	12,50%
CDI Temps partiel	2	25,00%
CDI Temps plein	1	12,50%
Contrat aidé	1	12,50%
Demandeur d'emploi non inscrit	3	37,50%
Total général	8	

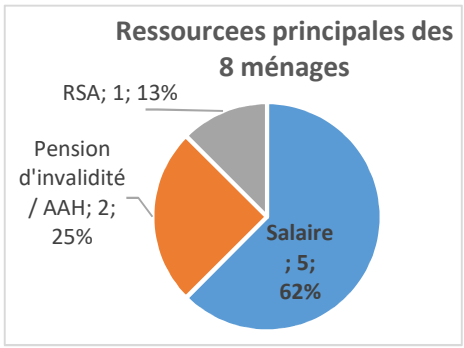

6.1.2.2.3 Les données liées à l'accompagnement au logement

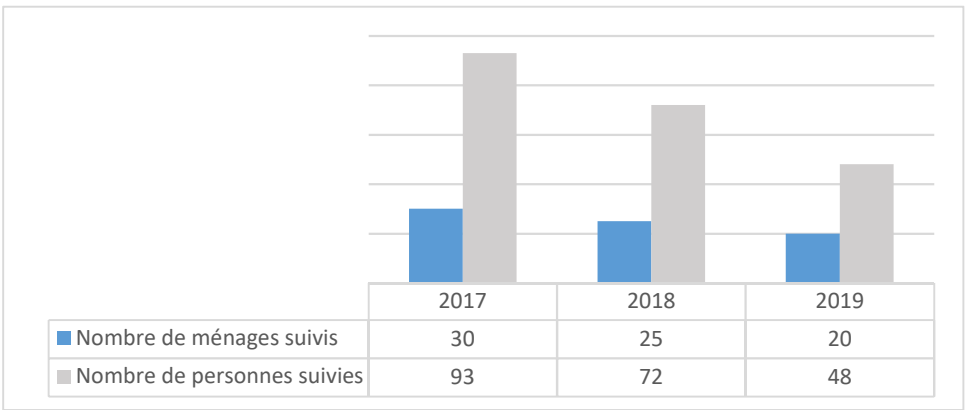

L'activité sous-location a baissé de 33% en deux ans et cela en raison de difficultés accrues en matière de captations de logements dans le parc social. Pourtant, la sous location est indéniablement une solution de sortie adaptée pour des ménages dont la situation administrative ne permet pas une attribution en directe d'un logement du parc social ou lorsque les prérequis en matière de savoir habiter demeurent encore fragiles et nécessitent la poursuite d'un accompagnement au logement.

Typologie des mesures	Objectifs annuels définis dans la convention 2019 en nombre de mois/ mesures	Nombre de mois/mesures		
		Réalisées	Validées par les services FSL	Différentiel (entre mesures réalisées et mesures validées)
ALI SL	146	184	128	56

2 ménages ont été accompagnés sur l'exercice au-delà des 24 mois de prise en charge et sont de fait en dehors des critères du FSL pour la validation de la mesure d'accompagnement pourtant effectivement mise en œuvre.
Le premier de ces 2 ménages a été l'objet d'une expulsion locative avec mise en œuvre du concours de la force publique. Le second ménage relève d'une situation sociale complexe pour laquelle un accompagnement soutenu est justifié. Même si des évolutions sont perceptibles et notamment avec un placement sous mesure judiciaire de protection, aucune perspective de sortie n'est pour l'heure envisagée.

Nous affichons sur l'exercice un turn over satisfaisant : 8 entrées sur le dispositif contre 10 ménages sortis. Pour ce qui a trait à la **durée de séjour**, les délais observés sont assez préoccupants : **24,66 mois.**

Durée moyenne de séjour	Nombre de mois
23 ménages suivis en SL	20,81 mois
10 ménages sortis	24,66 mois

- 20% des ménages ont quitté le dispositif entre le 10éme et le 14éme mois d'accompagnement
- 40% entre le 16éme et le 24ème
- 40% au-delà du 24éme mois
- 30% des ménages sont sortis du dispositif entre le 4ème et avant le 10ème mois d'accompagnement
- 30% entre le 10ème et avant le 16ème mois d'accompagnement.
- 25% ont quitté le dispositif au-delà des 16 mois d'accompagnement conventionnés.

80 % des ménages sortis en 2019 ont été logés ou relogés dans le parc social dont 60% dans le cadre d'un glissement de bail.

Motif sortie	Nombre de ménages sortis	%
Accès à un logement HLM (bail direct)	1	10%
Accès à une sous location bail glissant Trajet	1	10%
Accès à une maison relais	1	10%
Expulsion locative initiée par TRAJET	1	10%
Glissement de bail logement HLM	6	60%
Total général	10	

6.1.2.3 Perspectives 2020

En lien étroit avec le service FSL Nantes Métropole, Trajet assurera dès le mois de mars 2020 des mesures ASLL classique au profit de ménages menacés d'expulsion. Cette nouvelle activité s'inscrira dans le cadre d'une expérimentation de 10 mois ; l'objectif étant d'aborder ces mesures dans un cadre rénové pour une plus grande efficacité, il vise principalement la prévention des expulsions locatives.

2 logements destinés à la mise en sécurité immédiate de femmes victimes de violences conjugales verront le jour au cours du 2éme trimestre 2020 sur le territoire de l'EDS de REZE et celui de BOUGUENAIS – SAINT-JEAN-DE-BOISEAU. Le financement de ces logements a été sollicité dans le cadre de l'AAP Etat lancé à la suite du grenelle de la lutte contre les violences faites aux femmes et les engagements qui en ont découlé de créer 1 000 places d'hébergement et de logement temporaire dont 750 financées par l'ALT. Une contribution sera également sollicitée auprès du département dans le cadre de l'appel à projet lancé à son niveau.

Enfin, il s'agira en 2020 de se familiariser avec le nouveau règlement FSL tout récemment dévoilé et de s'approprier les nouvelles modalités de fonctionnement.

6.2 Référence et Accompagnement social des allocataires du RSA

Depuis le 1er juillet 2016, l'Association TRAJET est partenaire du Conseil Départemental de Loire Atlantique pour assurer l'accompagnement des allocataires du RSA (ARSA) personnes seules sans enfant à charge, résidant sur la commune de REZE dans le cadre de la référence sociale ou de la correspondance. Cette action s'inscrit depuis le 1er janvier 2019 dans le cadre d'un marché public courant jusqu'au 31 décembre 2020.

6.2.1 Le suivi des Allocataires du RSA en chiffres

Sur l'exercice 2019, l'Association TRAJET a été désignée structure accompagnatrice au titre de la référence ou de la correspondance pour 475 ARSA.

Sur ce chiffre, TRAJET a assuré un accompagnement effectif pour 226 d'entre eux, 206 au titre d'une référence sociale et 20 au titre d'une correspondance.

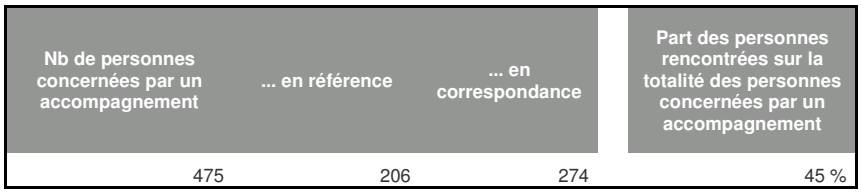

Focus sur la référence

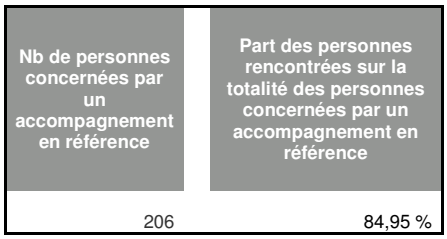

Focus sur la correspondance

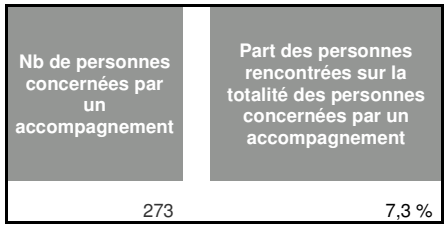

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, **111** allocataires sont entrés sur le dispositif au titre de la référence et **64** au titre de la correspondance ; en parallèle **89 ARSA (tout type d'accompagnement confondu)** sont sortis du dispositif pour les motifs suivants :

Motifs de sortie de l'accompagnement	Nombre	%
Sortie RSA vers retraite	8	9%
Sortie RSA vers AAH	9	10%
Sortie RSA	21	24%
Réorientation	20	22%
Réorientation liée à un déménagement	2	2%
Sortie RSA emploi	20	22%
Autres	4	4%
Réorientation fin RSA isolé	5	6%
Total	89	

Un total de <u>1 071 rendez-vous physiques ont été fixés</u>. 635 ont été honorés.

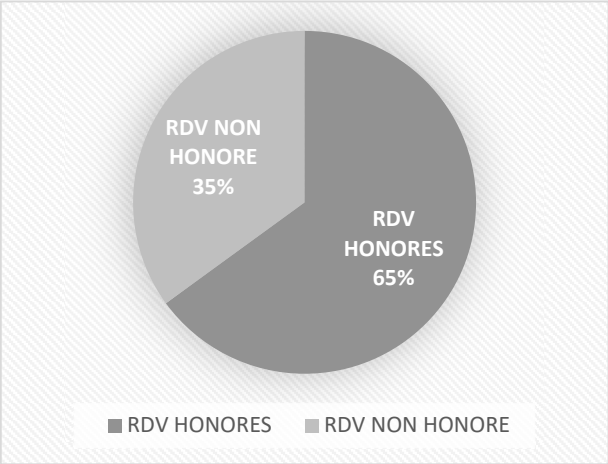

Le taux de déperdition reste relativement important et suscite toute notre attention. Chaque rendez-vous non honoré a nécessité la relance de la personne et la fixation d'un autre rendez-vous.

L'accompagnement en référence se fait très majoritairement dans le cadre d'entretien bilatéral dans les locaux de Trajet (85%).

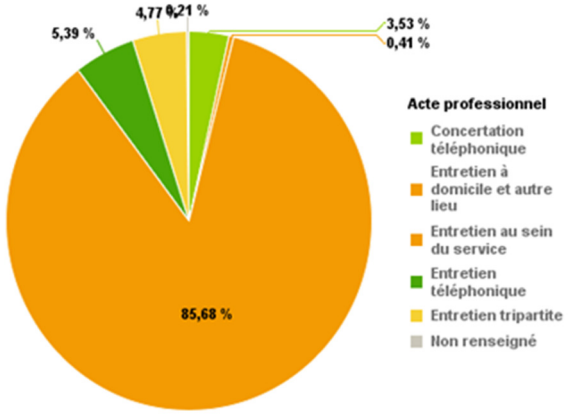

6.2.2 <u>Les données liées à la contractualisation</u>

Les ARSA soumis à droits et devoirs sont dans l'obligation de signer un contrat d'engagement avec le travailleur social référent. L'accompagnement est donc formalisé par ce contrat qui engage les deux parties à définir à court et moyen terme les objectifs et les moyens concrets à mettre en œuvre en vue de l'amélioration de la situation. Sur la période, ce sont **364 contrats d'insertion** qui ont été instruits. Le contrat d'insertion joue un rôle majeur dans l'accompagnement des personnes.

6.2.3 <u>Profils et problématique du public</u>[2]

❖ **Age, sexe et situation socio-économique**

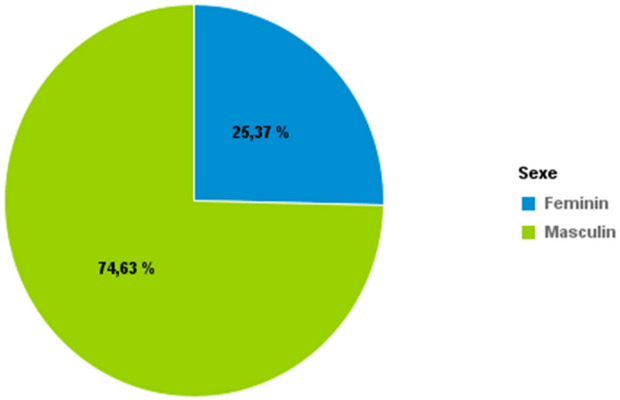

L'action RSA porte sur l'accompagnement social des ARSA personnes seules, sans enfant à charge, résidant sur la commune de REZE.
Le public suivi en référence est à 74 % un public masculin.

[2] *Les données ne concernent que les ARSA suivis effectivement en référence sociale (les personnes accompagnées au titre de la correspondance ne sont pas incluses dans les chiffres présentés).*

La part des plus de 50 ans représente un peu plus de 30% du public accompagné et celle des moins de 30 ans, 20%.

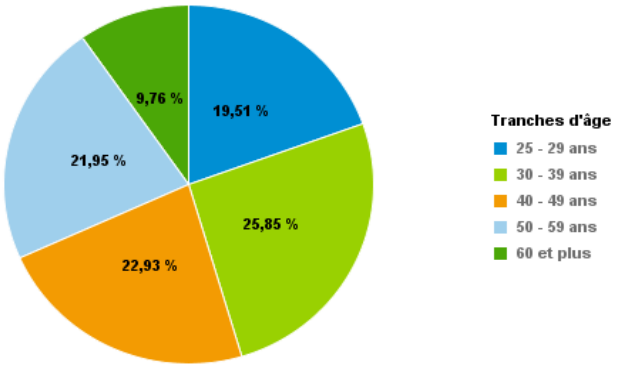

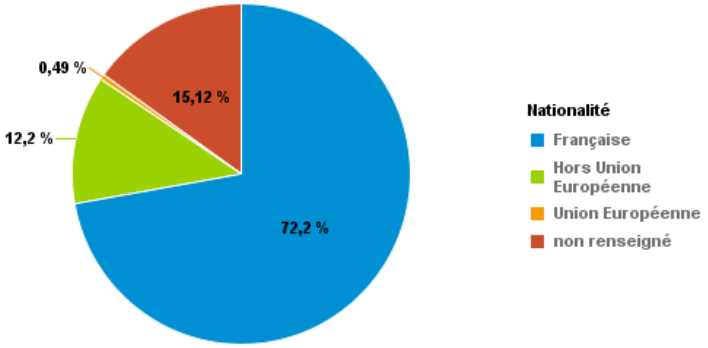

72% du public est de nationalité française.

<u>Problématiques repérées dans le cadre de la définition des objectifs de contractualisation</u>

Lors de la signature d'un contrat, des problématiques récurrentes peuvent être repérées comme étant communes à un certain nombre de personnes.
Le graphique suivant s'appuie sur les 364 contrats instruits en 2019.

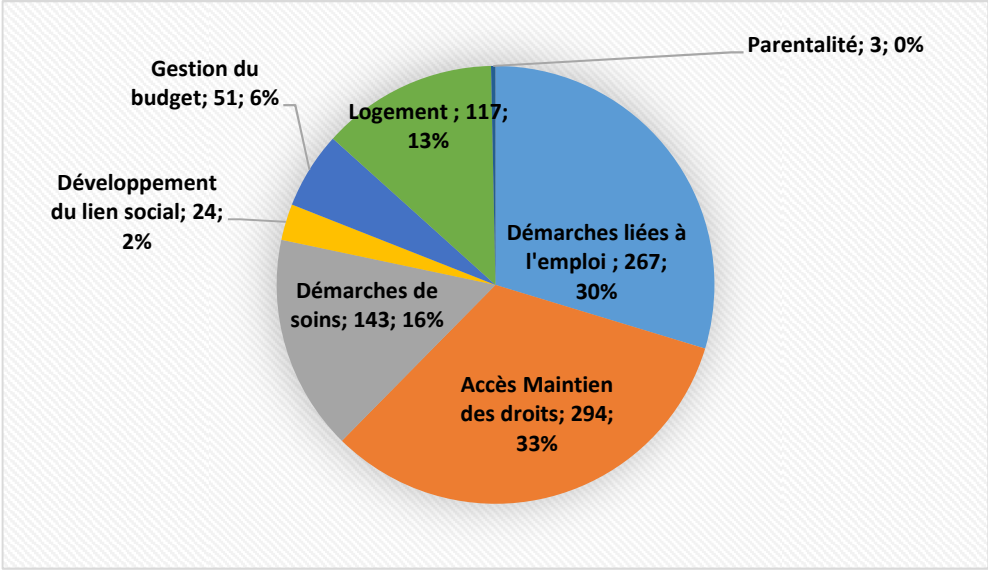

❖ **Hébergement et logement**

La problématique « logement » est largement prégnante dans les accompagnements réalisés.
Le public ARSA est particulièrement concerné par les conditions de logement difficile. Pour preuve, **moins de la moitié des allocataires bénéficie d'un logement autonome** (parc privé ou public) et un peu plus de 30% sont hébergés par des tiers ou de la famille (hors parents) et 5.85 % sont sans domicile fixe.

Un peu plus de 15% des interventions réalisées dans le cadre des accompagnements concerne le logement.

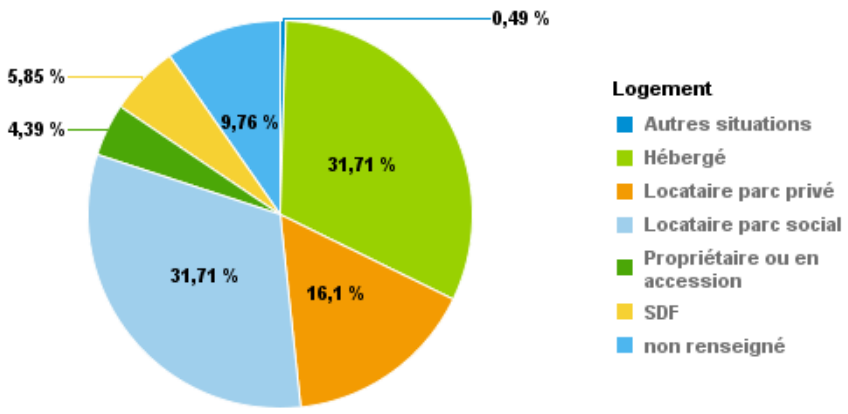

Il s'agit principalement de démarches liées à :
La recherche d'un logement ou d'un hébergement c'est-à-dire prise de contact avec la veille sociale, création ou mise à jour de la demande ADIL, inscription au contingent préfectoral, instruction d'une demande auprès du SIAO ou de SOLIHA, instruction d'un dossier DALO, etc.
L'accès au logement ou à l'hébergement c'est-à-dire constitution du dossier APL, sollicitation du FSL accès ou de la mise en place de mesures ALI, articulation avec les structures AHI, etc.
Le maintien dans le logement c'est-à-dire la facilitation des liens avec les bailleurs, les fournisseurs d'énergie, l'instruction de demande d'aide financière (FSL eau, énergie aides au résiduel) ou de mesures ASLL de type maintien, etc.

❖ **Santé**

16 % des contrats d'insertion comportent des démarches de santé comme objectifs. Il s'agit pour beaucoup d'une problématique psychiatrique ou d'addiction.
Ainsi, l'orientation médicale est l'un des objectifs qui peut être contenu dans le Contrat d'Engagement notamment auprès du médecin solidarité insertion du Conseil Départemental.
Il convient de favoriser l'autonomie des personnes quant à leur suivi médical et psychologique en orientant vers les services compétents et en fixant des objectifs de régularité de fréquentation des services concernés.

❖ **Démarches administratives**

L'accès et le maintien des droits (33 %) est l'action la plus largement proposée dans le cadre de la formalisation des contrats d'insertion.
Les Allocataires du RSA rencontrent fréquemment des difficultés à s'inscrire dans les démarches administratives et doivent mettre à jour leur situation. Les conseils et l'orientation dans l'objectif d'effectuer des démarches administratives représentent une part importante des actions proposées aux ARSA. Ce travail sera la base d'ouverture de droits pour la suite des démarches et donc l'inscription dans un processus d'insertion.
Cela peut se traduire par une simple demande de papiers d'identité, un tri des papiers mais aussi par des démarches d'ouvertures de droits ou de déclarations diverses auprès des administrations (impôts – CAF – etc.).
Il convient en la matière d'évaluer avec la personne, les démarches à effectuer, de prioriser celles-ci et de soutenir cette dernière dans la réalisation de cet objectif.

❖ **Budget**

6% des contrats d'insertion instruits sur l'année intègrent un volet gestion budgétaire.
La plupart des personnes reçues ont connaissance de dettes mais ne savent pas ou plus à combien elles peuvent s'élever et quelles actions mettre en œuvre.

Dans un premier temps, il faut donc pouvoir identifier le montant de la dette et les organismes auprès desquelles elles ont été contractées. Cela constitue dans la plupart des contrats un des premiers objectifs concernant le budget.
D'autres situations vont nécessiter la constitution d'un dossier de surendettement. Une orientation pourra dans ce cas être faite vers une Association compétente (type CRESUS).
D'autres démarches sont réalisées en cette matière : travail sur un plan d'apurement/ négociation d'un échéancier avec un bailleur, un fournisseur d'énergie ou de téléphonie.
Aussi, la conduite d'un travail éducatif autour de la gestion d'un budget, les crédits à la consommation, les solutions de rachat de crédits, etc. contribue à encourager la mobilisation des personnes.
Enfin, face aux difficultés financières rencontrées, des aides financières ou alimentaires sont mobilisées (orientations en direction des Associations caritatives, CCAS, etc.).

❖ **Insertion professionnelle**

30 % des contrats comportent des actions de démarches d'accès à l'insertion professionnelle. Les ARSA sont souvent éloignés de l'emploi. Cela représente donc une majeure partie des démarches du Contrat d'Engagement.
La majorité des personnes suivies ne travaille plus depuis plus de deux ans. Certaines d'entre elles ne sont pas inscrites au Pôle Emploi et ne sont donc pas demandeuses d'emploi. L'inscription est donc une des premières démarches inscrites dans le Contrat d'Engagement concernant l'insertion professionnelle.
Les allocataires du RSA peuvent avoir accès à des chantiers d'insertion par l'activité économique / actions de dynamisation / formations telles que Prépa Avenir/ etc. Dans ce cas, TRAJET oriente et facilite l'accès en organisant des réunions tripartites notamment, etc.
Aussi, l'équipe RSA réalise les orientations nécessaires en direction des organismes spécialisés, médiateur emploi, unité emploi, maison de l'emploi, SRI, dispositif d'accompagnement global Pôle emploi, etc.

6.3 L'InterMédiation Locative

La Plateforme inter-associative d'Intermédiation locative regroupant TRAJET, en tant que porteur, l'Association l'Etape, France Horizon, Habitat et Humanisme et Solidarité Estuaire a poursuivi son action d'accompagnement et d'accueil en logement dans le cadre de l'IML sous-location sur le territoire de Nantes Métropole. L'année 2019 a été notamment marquée par une nouvelle évolution du nombre de mesures d'accompagnements assurées. La Plateforme a obtenu dans le cadre d'un appel à projet lancé en début d'année - par les services de l'Etat - 30 mesures complémentaires. La montée en charge a été conduite d'avril à décembre portant à 189 le nombre de logements financés au 31.12.2019. Le bilan d'activité qui suit reprend les principaux éléments relatifs à cet exercice 2019.

6.3.1 Les données liées à l'accompagnement

6.3.1.1 Les orientations

Sur l'exercice 2019, **129 orientations** ont été prononcées en direction de la plateforme d'Intermédiation Locative (IML) par les différents services prescripteurs.

- 104 orientations ont été prononcées par le SIAO 44 (SIAO insertion en direction des places IML classique et 115 en direction des places IML entrant dans le cadre du plan de résorption des nuitées hôtelières - PRNH).
- 19 orientations ont été réalisées par le Secrétariat de la Commission de médiation Droit au logement opposable à la suite d'une décision favorable DALO.
- 6 orientations ont été réalisées en interne après accord de la DDCS.

Parmi ces 134 orientations :

- 13 ménages pris en charge en dispositif hôtelier ont été orientés par le 115 en direction d'un logement IML dans le cadre du PRNH.
- 113 ménages ont été orientées en direction d'un logement au sein de l'IML classique.

- 3 ménages ont été orientés dans le cadre de la convention entre TRAJET IML et les services de Psychiatre Saint –Jacques).
-

Le nombre d'orientation prononcée sur l'année 2019 en comparaison avec l'exercice précédent est en nette augmentation avec une évolution d'un peu plus de 55%. Comme facteurs explicatifs, nous pouvons mettre en avant l'évolution du nombre de places sur l'exercice. En effet, 30 nouveaux logements ont été ouverts entre le mois d'avril et celui de décembre 2019 dans le cadre de l'appel à projet Etat. Egalement, l'Intermédiation locative semble devoir être sollicitée davantage par les services prescripteurs. A noter que l'intermédiation **locative c.-à-d. la mobilisation à des fins sociales du parc privé locatif** a été largement mise en avant dans le cadre du Plan quinquennal Logement d'abord. Cette promotion peut expliquer en partie cette tendance. Egalement, l'intermédiation locative est parfois privilégiée par les services prescripteurs pour **« desserrer »** la pression *sur les autres* dispositifs AHI tels les CHRS.

Années	Evolution entre les années 2011 à 2019		
	Orientations	Entrées	%
2011	118	55	46,61
2012	114	70	61,4
2013	98	47	47,96
2014	124	61	49,19
2015	152	88	57,89
2016	99	62	62,63
2017	143	78	54,55
2018	83	64	77,11
2019	129	81	62,79

6.3.1.2 Les entrées

Sur les 129 ménages orientés en 2019 en direction de la Plateforme d'Intermédiation locative, 81 sont effectivement entrés sur le dispositif soit 62.79 %. A noter que le ratio était sur l'exercice précédent de 77%.

Il est important d'analyser les raisons pour lesquelles **un tiers des orientations prononcées n'ont pas abouti**. Voici quelques éléments explicatifs :

	2018		2019	
Motifs explicatifs de la non intégration du dispositif par les ménages orientés	**Nombre**	**%**	**Nombre**	**%**
Le ménage dispose d'une solution individuelle au moment de l'entretien de préadmission	0		**3**	**6,25%**
Le ménage n'a pas pris contact avec la Plateforme et la Plateforme a été dans l'incapacité d'entrer en contact avec le ménage	2	10,53%	**6**	**12,50%**
Le ménage a refusé la proposition d'entrée à l'issue de l'entretien de préadmission	9	47,37%	**14**	**29,17%**
Le ménage étant en dehors des critères d'entrée de l'IML - la Plateforme a émis un refus d'entrée	2	10,53%	**13**	**27,08%**
Le ménage a eu une opportunité de relogement dans le parc social au cours de la phase d'admission	5	26,32%	**2**	**4,17%**
Le ménage a eu une opportunité de relogement dans le pa	1	5,26%		**0,00%**
Le ménage a été orienté fin 2019 avec une entrée effective sur l'exercice 2020	0	0,00%	**10**	**20,83%**
TOTAL	19	100,00%	**48**	**100,00%**

En 2019, près de 70% des 48 ménages n'ont pas intégré un logement IML pour l'un des 3 motifs suivants :

1. Le ménage n'a pas pris contact avec la Plateforme et la Plateforme a été dans l'incapacité d'entrer en contact avec le ménage (12.50 %).
2. Le ménage a refusé la proposition d'entrée à l'issue de l'entretien de préadmission (29.17 %).
3. Le ménage étant en dehors des critères d'entrée de l'IML - la Plateforme a émis un refus d'entrée (27.08 %).

Ces 3 motifs sont directement liés au processus d'orientation des ménages et viennent mettre en évidence 3 éléments principaux :

1/ **Les ménages orientés ne disposent pas d'une connaissance suffisante du dispositif** de **l'intermédiation locative** notamment au niveau des obligations attachées au statut de sous-locataire (paiement mensuel d'une redevance d'occupation – souscription d'une assurance locative – paiement des fluides et des énergies – accompagnement social lié au logement - etc.). Des refus sont prononcés par les ménages à l'issue de l'entretien de préadmission car ils n'adhèrent pas au cadre de l'IML. Cadre qui aurait mérité être explicité davantage en amont de l'orientation.

2/ **La situation administrative ou financière des ménages a évolué depuis la décision d'orientation**. Une actualisation plus fine de leur situation permettrait de différer ou suspendre l'orientation.

3/ La capacité du ménage à assumer financièrement une redevance d'occupation ou son niveau d'autonomie sont parfois insuffisamment évalués de même que sa capacité à équiper un logement..

Cela doit nous interroger et surtout être rapproché du niveau de vacance constaté au sein du parc de logements IML (3177 jours sur l'année) et de l'impact financier que cela a. Etant évidemment entendu que la vacance est également imputable à d'autres facteurs (les travaux de remise en état engagés entre deux sous-locataires – les délais nécessaires pour apaiser le voisinage après de fortes perturbations dans un logement – etc.).

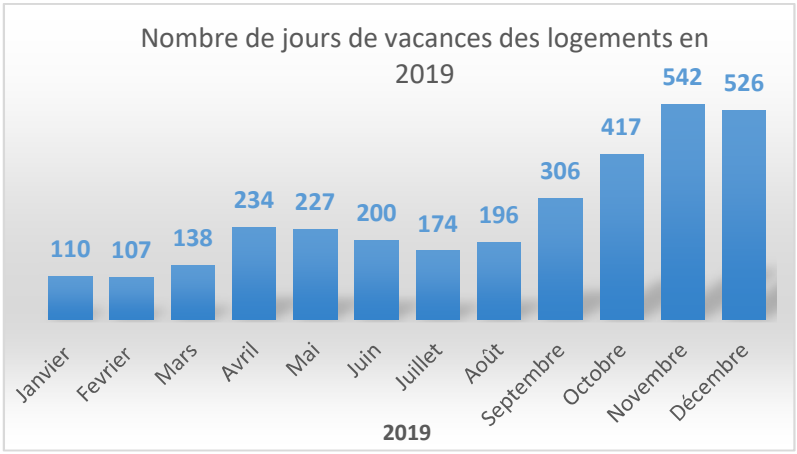

6.3.1.3 L'accompagnement des ménages

L'activité 2019 a été relativement soutenue. Sur l'exercice, 236 ménages ont occupé un logement du parc IML et ont bénéficié à ce titre d'un accompagnement social lié au logement. Les objectifs principaux de cet accompagnement étant :

- Permettre aux ménages de s 'installer et s'approprier son logement
- Maîtriser le « Savoir Habiter »
- S'intégrer dans son environnement
- Rechercher un logement pérenne et se préparer à la sortie de l'IML.

Si la « porte d'entrée » de l'accompagnement est le logement, l'accompagnement conduit inévitablement à aborder d'autres problématiques qui sont étroitement liées et surtout intriquées.
Le graphique suivant met en exergue les problématiques principales travaillées par les travailleurs sociaux de la plateforme auprès des 69 ménages sortis en 2019 :

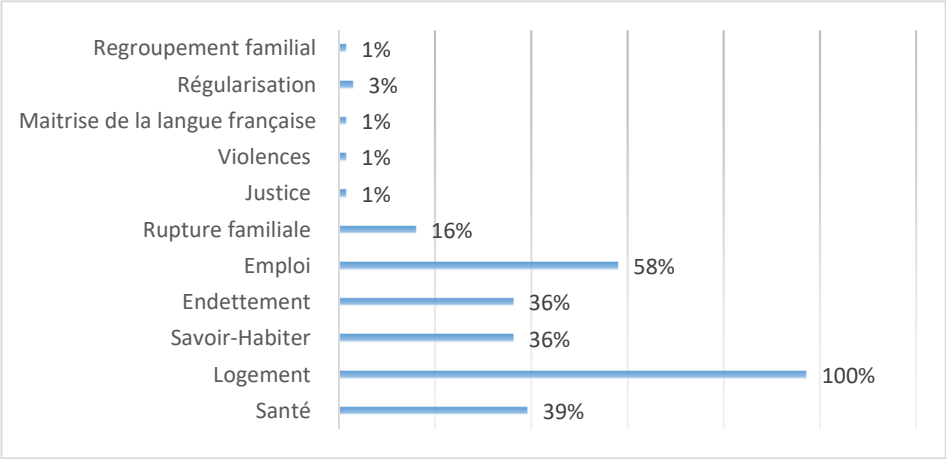

Le tableau ci-après récapitule l'activité (en cumulée sur l'année) de chacune des structures accompagnatrices de la Plateforme IML :

ACTIVITES 2019				
Associations	Nombre d'accompa-gnements réalisés	Nombre d'entrées réalisées		Nombre de sorties réalisées (IML classique + PRNH)
		(IML classique)	(IML PRNH)	
FRANCE HORIZON	43	7	3	14
HABITAT HUMANISME	27	14	0	7
ETAPE	20	13	2	2
SOLIDARITE ESTUAIRE	78	22	1	25
TRAJET	68	16	3	21
TOTAL	**236**	72	9	**69**
		81		

6.3.1.4 La durée de séjour

Parmi les 128 ménages présents au sein de l'IML classique au 31 décembre 2019, 45 ont été accueillis depuis plus de 18 mois et se trouvent de fait au-delà des délais normaux de prise en charge (cela représente un tiers du public).

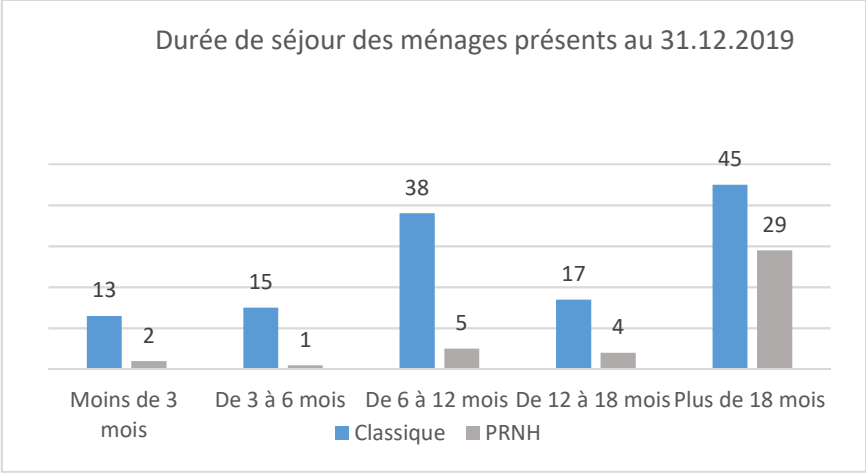

Pour ce qui concerne l'IML PRNH, sur les 41 ménages présents au 31 décembre 2019, 29 ont dépassé les 18 mois d'accompagnement soit les 2/3 du public. Dans ce dernier cas, la situation administrative des ménages et/ou la faiblesse du niveau des ressources sont souvent en jeu.

Cela signifie que 43.7 % des ménages accompagnés au sein de la plateforme IML le sont depuis plus de 18 mois. A cela, plusieurs facteurs explicatifs :

- La situation socio-économique des ménages et la composition des ménages (majorité de personnes isolées)
- La tension du parc social et la pénurie en matière de petits logements (du studio au type 2)
- Des ménages qui ne sont pas relogeables (dettes à résorber au préalable, situation administrative non stabilisée, etc.)
- Des délais de réorientation conséquents pour les personnes qui ne sont pas suffisamment autonomes pour accéder à un logement du parc social ou privé.

A noter que sur l'exercice 2019, 86% des ménages sortis de l'IML classique et 80% des ménages sortis de l'IML PRNH ont été accompagnés depuis plus de 18 mois.

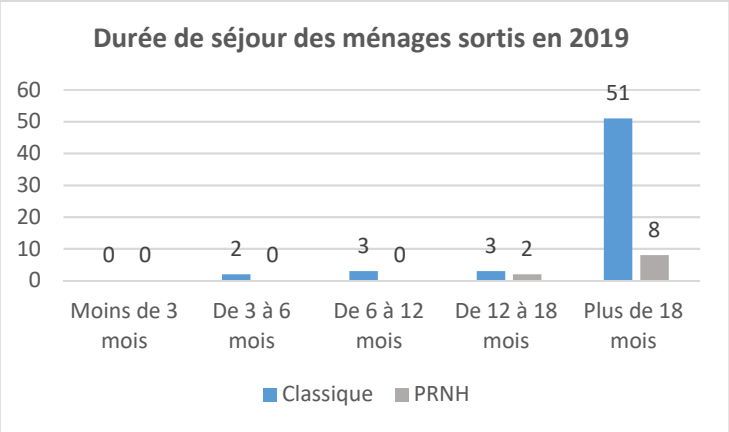

6.3.1.5 La sortie des ménages

En 2019, **69 ménages sont sortis** d'un logement IML. 59 d'un logement relevant de l'IML classique et 10 d'un logement relevant de l'IML PRNH.
60% des ménages sortis l'ont été dans le cadre de l'attribution en directe d'un logement du parc social (soit 41 ménages) et un peu moins de 5 % dans le parc privé (soit 3 ménages) dont une accession à la propriété.
Des données importantes qui viennent mettre en évidence la fragilité du public accueilli :

- 17% des ménages sortis sur la période ont quitté leur logement sans donner aucune information sur leur destination. Certains d'entre eux faisaient l'objet d'une procédure d'expulsion et ont quitté leur logement avant que le concours de la force publique ne soit sollicité.
- 4.35 % des ménages ont été réorientés sur un dispositif AHI (CHRS et maison relais).
- 5.8 % des ménages sortis sur la période ont été incarcérés.

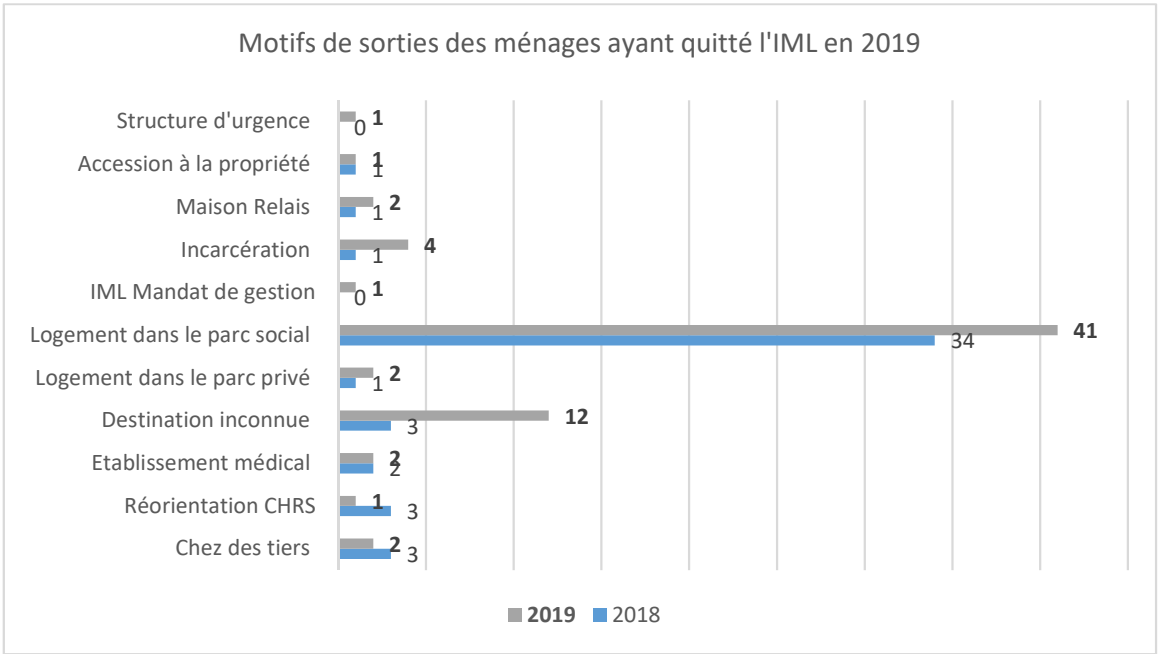

6.3.2 Les données liées au public

6.3.2.1 La typologie des ménages

En 2019, le nombre total de personnes accompagnées seules ou en famille au sein de l'IML a été de 541 personnes dont 241 enfants.

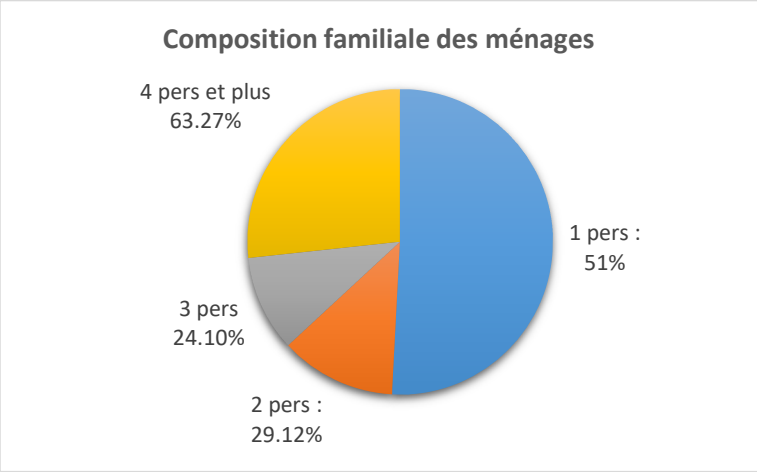

Le public accueilli en 2019 en intermédiation locative est un public à 51% constitué de personnes seules (120 personnes isolées accompagnées en 2019). Cela a évidemment une incidence sur la configuration du parc d'intermédiation locative avec plus de la moitié des logements de type studio ou type 1.

Si la proportion d'isolés est majoritaire au sein de l'IML classique, elle est très minoritaire au sein du PRNH où l'accueil se fait presque exclusivement au profit de familles (47 familles contre 4 personnes isolées).

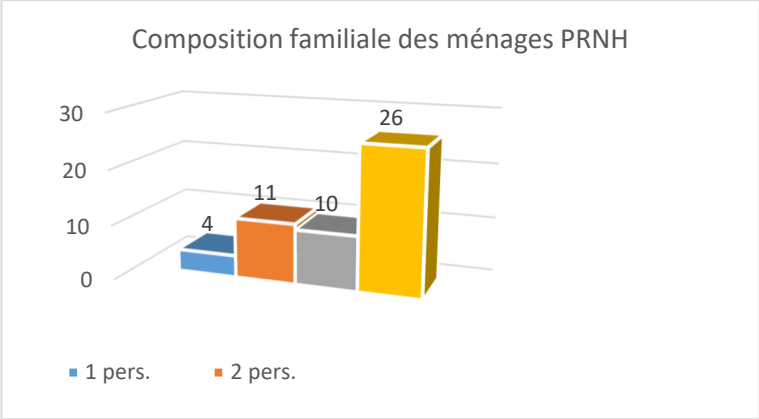

6.3.2.2 La provenance des ménages

- 30 % des ménages accompagnés en 2019 relevaient auparavant d'une prise en charge hôtelière 115. Il s'agit de ménages régularisés entrant en IML dans le cadre du PRNH.
- 10 % du public accédant à l'IML étaient auparavant sur un dispositif d'hébergement insertion type CHRS. Un phénomène en évolution puisqu'ayant doublé par rapport à l'exercice 2018.

Un peu plus de 18% des ménages accompagnés était auparavant en squat ou au sein d'hébergement de fortune. Au sein de cette catégorie de personnes, il est à mettre en évidence une représentation importante de ménages d'Europe de l'Est accédant à une première expérience locative en France au sein d'un logement IML. Certains de ces ménages sont ciblés dans le cadre la MOUS Métropolitaine. Cette prise en charge qui suppose des modalités spécifiques d'accompagnement est renforcée par l'intervention notamment d'une TISF pour sécuriser l'entrée dans le logement. Son intervention porte prioritairement sur les axes suivants :

- L'aide à l'aménagement du logement
- La prévention autour de l'hygiène et la sécurité
- Les règles du savoir habiter
- La maîtrise de l'environnement du logement
- La scolarisation des enfants

Provenance des ménages accompagnés	2018	%	2019	%
Sortie de structure DNA (CADA - CAO - etc.)	11	5,31%	**17**	**7,20%**
Sortie de structure d'insertion type CHRS	12	5,80%	**22**	**9,32%**
Sortie de squat ou hébergement de fortune	32	15,46%	**44**	**18,64%**
Sortie de dispositif hôtelier 115	71	34,30%	**72**	**30,51%**
Hébergé chez un tiers	42	20,29%	**43**	**18,22%**
Sortie de structure médico-sociale	5	2,42%	**7**	**2,97%**
Perte de bail suite à une expulsion locative	22	10,63%	**20**	**8,47%**
Mal logement (logement insalubre, indécent ou surpeuplé)	1	0,48%	**1**	**0,42%**
Perte de logement suite à rupture conjugale	0	0,00%	**3**	**1,27%**
Sortie de logement intermédiaire (logement d'urgence - ALT)	2	0,97%	**5**	**2,12%**
Sortie de détention	0	0,00%	**1**	**0,42%**
Sortie d'ASLH TRAJET	8	3,86%	**0**	**0,00%**
Sortie de Maison Relais	1	0,48%	**1**	**0,42%**
TOTAL	207		**236**	

6.3.2.3 Type et niveau de ressources

Ressources constatées à l'entrée	%
Revenu de Solidarité Active (RSA)	39,90%
Salaire	36,00%
Aucune ressource	13,80%
Allocation chômage d'aide au retour à	8,30%
Allocation Adulte Handicapé	7,80%
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	1,40%
Indemnités Journalières	0,50%
Retraite	0,50%

49 % du public bénéficient des minimas sociaux. 41 % des ménages accompagnés sont allocataires du RSA et/ ou de l'ASS et 8 % perçoivent l'AAH.

Un peu moins de 15 % des ménages sont dépourvus de toutes ressources. Il s'agit majoritairement de ménages régularisés ou en instance de l'être entrant en IML dans le cadre du PRNH.

36 % des ménages disposent d'un salaire et un peu plus de 8% d'une allocation chômage d'aide au retour à l'emploi.

La moyenne des ressources mensuelles de l'ensemble des ménages accompagnés en 2019 est de 1 049.77€ contre une moyenne de 877.28€ en 2018 soit une variation de presque 20%. Cela s'explique par l'évolution de la situation administrative et financière de ménages PRNH entrés au cours de l'année 2018 et majoritairement en cours de régularisation de leur situation administrative.

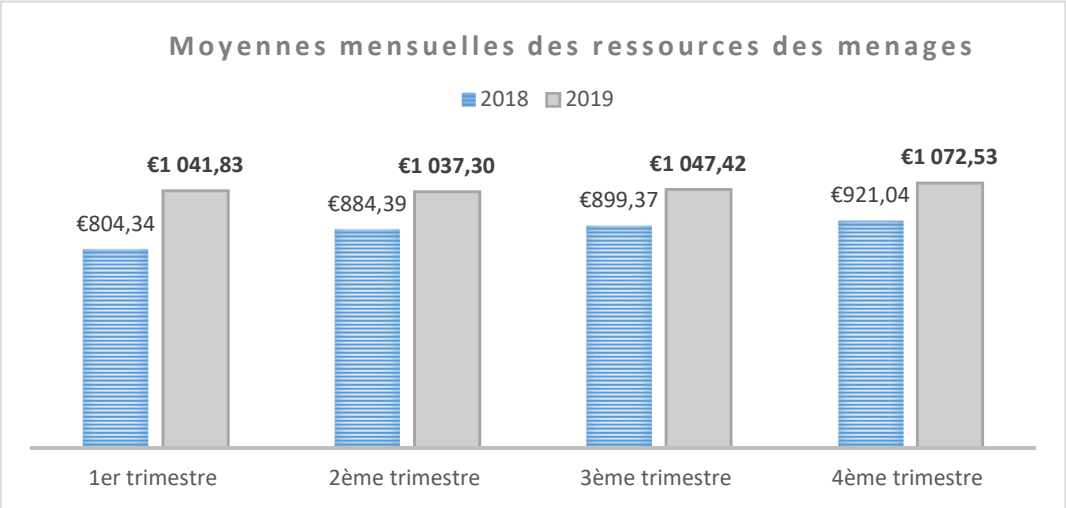

6.3.3 La mobilisation du parc privé à des fins sociales

La gestion locative joue un rôle primordial au sein de la Plateforme d'intermédiation locative. Elle englobe les opérations de captations de logements (le démarchage, la prospection, la négociation et la captation des nouveaux logements, la rédaction des baux et la réalisation des états des lieux, les opérations sur les contrats de location, le lien avec les propriétaires-bailleurs, les agences immobilières, les Syndics de copropriété) et l'entretien courant du parc avec le traitement des demandes d'interventions des professionnels de la plateforme vers le service maintenance de TRAJET ou des prestataires extérieurs.

6.3.4 La captation de logements en 2019

31 nouveaux logements ont été captés en 2019 principalement dans le cadre de la montée en charge liée à l'appel à projet Etat.

L'année 2019 a aussi vu la résiliation de 5 appartements qui ne répondaient plus aux critères ou de décences ou au profil des personnes orientées vers la plateforme. Ces résiliations permettent aussi de renouveler le parc en essayant de capter des logements plus récents, accessibles et moins énergivores; même si le marché reste concurrentiel sur ce segment.

6.3.4.1 Localisation et typologie des logements captés en 2019

Notre zone de chalandise demeure NANTES avec une majorité d'appartements de taille moyenne allant du studio au Type 3.

Communes	Typologie des logements captés en 2019						TOTAL
	Studio	T1 - T1 BIS	T2	T3	T4	Maison	
NANTES	4	5	1	7	1	1	19
REZE		2		5		1	8
SAINT HERBLAIN				1			1
SAINT SEBASTIEN	1		1	1			3

6.3.4.2 Les caractéristiques du parc au 31.12.2019

Au 31.12.2019, le parc de logements IML est réparti comme suit :

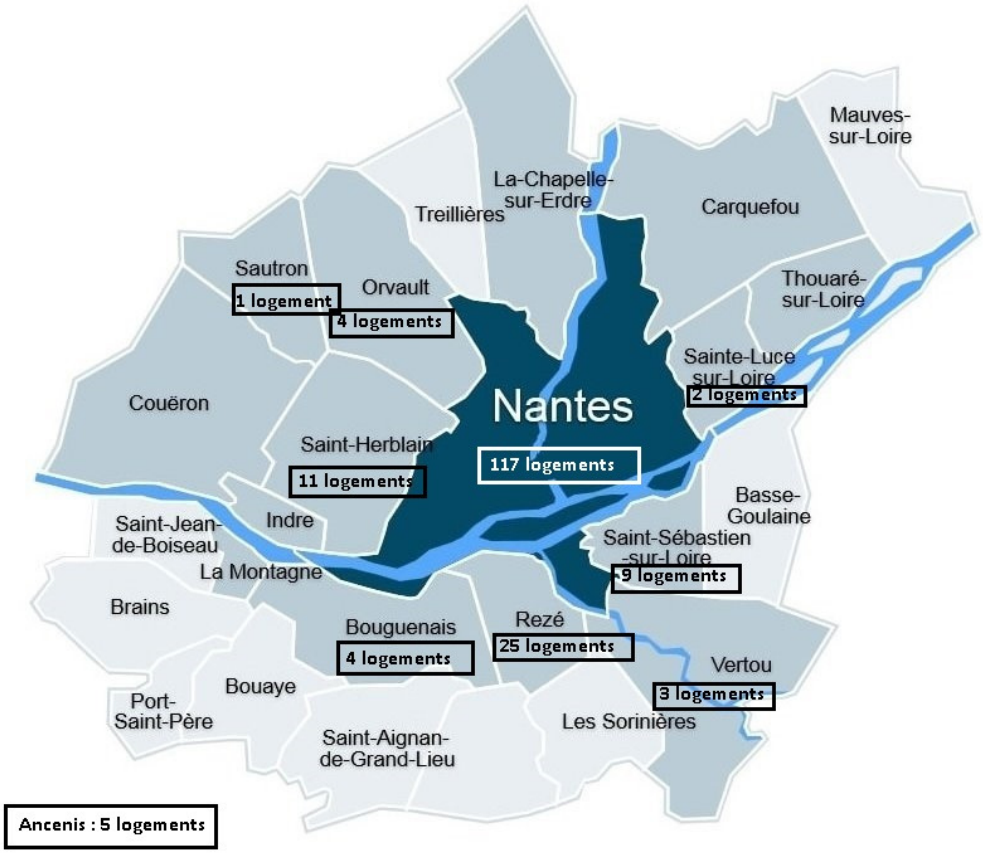

6.3.4.3 Typologie des logements du parc

Le parc est fortement concentré sur la ville de Nantes. Ceci s'explique naturellement par la multitude d'offres d'une part et par les besoins spécifiques de studios dont le parc a besoin et qui, souvent, ne sont pas la réalité locale des autres villes de la Métropole où la majorité des constructions sont des logements de typologie supérieure.

Pour répondre à la demande exprimée par le SIAO 44, 60% du parc est constitué de petits logements du studio au type 2.

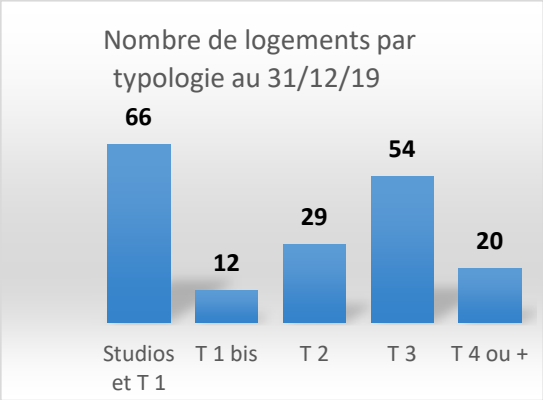

6.3.4.4 Le coût de location au m2

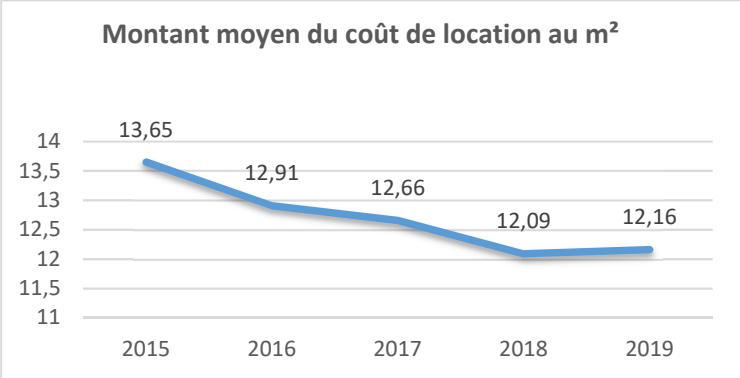

Le prix moyen au m² en 2019 est de 12.165€. Nous notons une légère diminution du coût au m² depuis 2015. Ceci est principalement lié à l'évolution du parc qui dispose d'une plus grande proportion de grands logements.

6.3.4.5 Le conventionnement auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)

51 logements (soit un peu moins de 30% du parc) sont aujourd'hui conventionnés avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH); conventionnement donnant droit à une défiscalisation allant de 70 à 80% suivant le régime choisi (loyer très social, loyer social ou loyer intermédiaire) au bénéfice des propriétaires.

6.3.4.6 Identité des propriétaires

112 propriétaires « individuels » nous louent directement leur bien sans l'intermédiaire d'une « personne morale ». Parmi eux, 29 ont plus d'un logement en location auprès de la plateforme IML.

Sous la dénomination "personnes morales" nous entendons les agences immobilières, les notaires, les Sociétés Civiles Immobilières (SCI). Elles représentent 17% des biens loués auprès de la plateforme IML (Agences immobilières: 20 - Notaires: 4 - SCI: 7).

La Plateforme dispose dans son parc de neuf logements relevant du parc social ; essentiellement de grands logements destinés à l'accueil de famille au sein de l'IML PRNH.

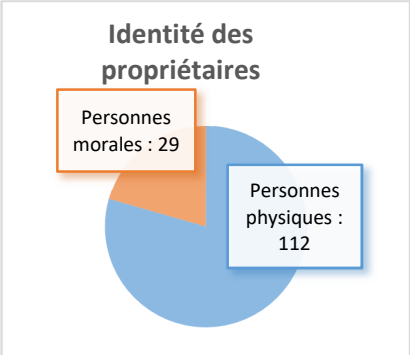

6.3.5 Bilan 2019 et perspectives 2020

En cette fin d'année 2019, la Plateforme sollicitée par les services de l'Etat s'est positionnée pour une nouvelle extension du nombre de logements gérés avec une proposition d'ouverture à des communes situées hors du territoire de Nantes Métropole. Avec la perspective de cette nouvelle extension d'une dizaine de mesures, le parc atteindra probablement les 200 logements en 2020. Nos capacités en matière de captation de logements seront une nouvelle fois déterminantes. Il importera de développer une communication ciblée auprès de bailleurs privés pour faire connaitre notre offre, nos garanties et notre savoir-faire.

Cette nouvelle extension nous imposera également d'entamer des chantiers essentiels et ce à différentes échelles pour accroitre l'efficacité du dispositif, professionnaliser encore davantage des fonctions nouvelles dans le champ du social (gestion locative notamment) et sécuriser toutes les parties associées à la plateforme.

Au premier rang de ces chantiers, il est essentiel d'engager un travail approfondi avec nos partenaires (prescripteurs mais pas seulement) pour accroitre l'efficacité des orientations prononcées en direction de la plateforme. Il nous appartiendra à ce titre de définir auprès des acteurs AHI du territoire une communication pertinente pour mieux faire connaitre cette offre de logements en intermédiation locative et surtout ses critères et ses spécificités. Par ce biais, nous espérons réduire le niveau de la vacance entre deux sous-locataires en augmentant la pertinence des orientations prononcées. Cet objectif de réduction de la vacance passera également par un travail sur nos procédures internes.

Enfin, en 2020, un chantier sera engagé pour renforcer et sécuriser les liens entre les 5 Associations œuvrant collectivement au sein de la Plateforme. L'objectif étant de redéfinir notre cadre de coopération et de le matérialiser au travers d'une convention.

6.4 Les Maisons Relais

Les maisons relais assurent l'accueil de personnes à faible niveau de ressources et isolées, dont la situation sociale, psychologique ou psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. La maison relais ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire mais d'habitat durable, sans limitation de durée, et offrant un cadre semi collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.
TRAJET a assuré l'accueil et l'accompagnement de 36 personnes dans ces deux maison relais sur l'année au sein de ses deux maisons relais, celle de la Balinière sur REZE (18 places) et celle de TREILLIERES (10 places).

6.4.1 La Maison Relais de la Balinière

6.4.1.1 L'accueil du public

La maison relais de la Balinière à REZE dispose d'une capacité d'accueil de 18 places.

Sur l'année 2019, **22 personnes ont été accompagnées**.

4 personnes ont quitté la maison relais au cours de l'année. Ces départs sont liés à la séparation d'un couple et la réorientation vers deux maisons relais distinctes dont la maison relais de TREILLIERES dans le cadre d'un projet de vie recentré sur la personne et de l'exclusion pour des manquements graves au règlement de fonctionnement d'un autre couple et d'une personne isolée.

5 personnes ont été orientées par le SIAO 44 sur ces places vacantes. **Sur les 5 personnes orientées**, une candidature a été refusée car inadaptée et **l'accueil des 4 autres a été réalisé**.
Suite à des difficultés importantes rencontrées dans l'accueil de couple au sein de la maison relais et au regard de l'absence d'orientation du SIAO sur cette typologie de ménage, l'Association TRAJET a fait le choix de réserver un logement de type 2 (normalement réservé à l'accueil d'un couple) à l'accueil d'une personne isolée à mobilité réduite et de rattacher un nouveau logement pour maintenir la capacité d'accueil initiale.

La maison relais comptabilise désormais **17 logements de type studio et 1 unique logement de type 2** destiné à l'accueil d'un couple.

6.4.1.2 Les caractéristiques du public accompagné en 2019

La maison relais est une structure mixte ayant accompagné sur l'année 68% d'hommes et 32% de femmes.

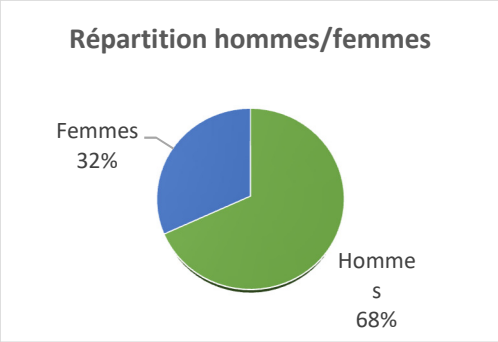

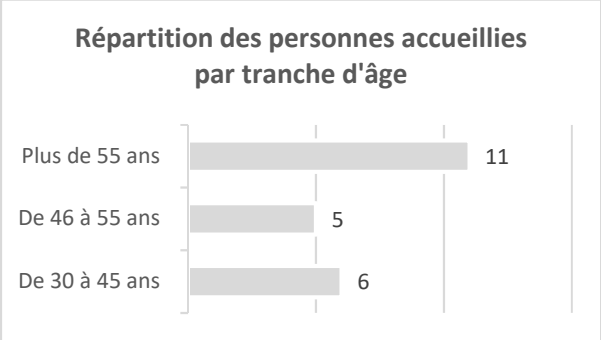

La tranche d'âge la plus représentée est celle des plus de 55 ans. L'âge moyen est de 52 ans. La personne la plus jeune est âgée de 32 ans et la plus âgée de 69 ans.

Deux couples ont été accompagnés sur la structure en 2019.

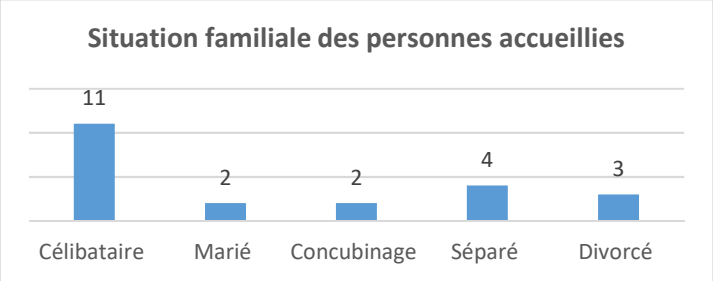

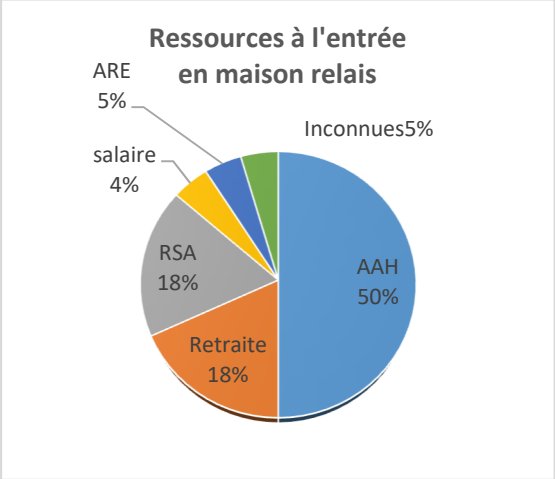

68% des personnes accompagnées perçoivent les minimas sociaux avec une large majorité d'entre elles percevant l'Allocation Adultes Handicapés (50% du public).
18% sont retraités et perçoivent à ce titre une pension.
Une personne accueillie est en CDI à temps partiel et perçoit comme ressource principale des revenus salariés.

5 personnes accompagnées sur l'année sont placées sous mesure judiciaire de protection et une demande instruite est en cours de traitement.

Au niveau du parcours résidentiel, 95 % des personnes accueillies disposaient avant leur entrée d'une solution de logement non pérenne. 55 % étaient pris en charge en CHRS et pour la majorité sur des durées dépassant très largement les délais habituels de séjour.

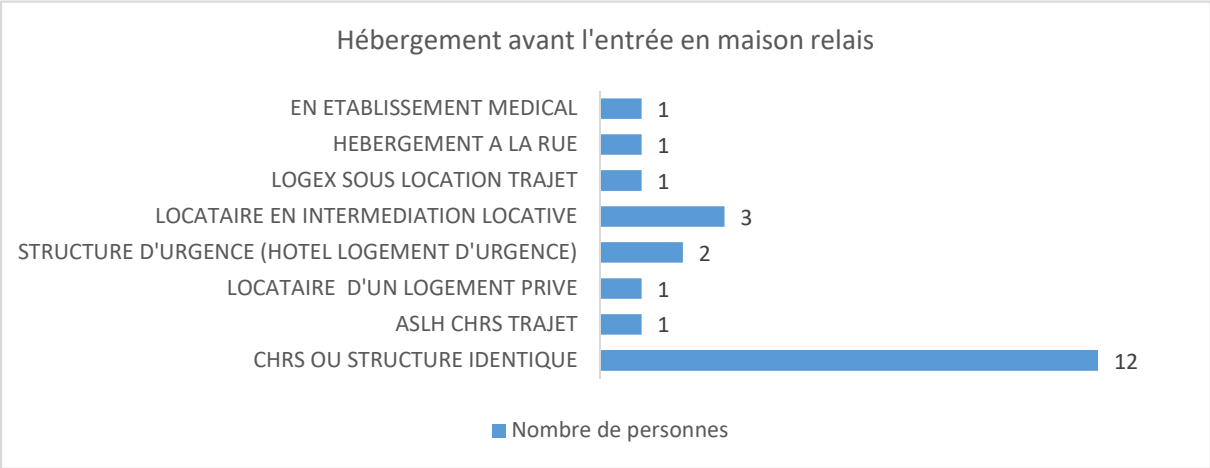

❖ **L'accompagnement individualisé des personnes**

Au cours de l'année 2019, les professionnel(le)s ont assuré une présence quotidienne en semaine, exercé une régulation au sein de la maison et mené un accompagnement individualisé orienté sur la gestion du quotidien, l'appropriation et l'entretien du logement, la création de lien social, etc.

Il est à mettre en évidence l'importance du travail des professionnels sur ce dernier point, la création de lien social. En effet, l'organisation autour de la vie sur les espaces collectifs et le travail relationnel réalisé avec et par les accompagnateurs sociaux sont deux des fonctions principales de ce dispositif. Les personnes intégrant une maison relais ont ce besoin d'établir ou de maintenir des relations avec les professionnels et/ou les autres locataires pour maintenir une autonomie.

La coordination avec les acteurs du soin et de l'aide à domicile (aide-ménagère, auxiliaire de vie, portage de repas, etc.) a été essentielle pour garantir l'étayage dont un certain nombre de personnes accueillies ont besoin pour maintenir autant que possible une vie autonome en logement. Ce travail en réseau est indispensable.

Les professionnels jouent ce rôle fondamental de coordination des actions autour de chacune des personnes accueillies et ceux aux contacts d'une pluralité d'acteurs dont les principaux sont représentés ici :

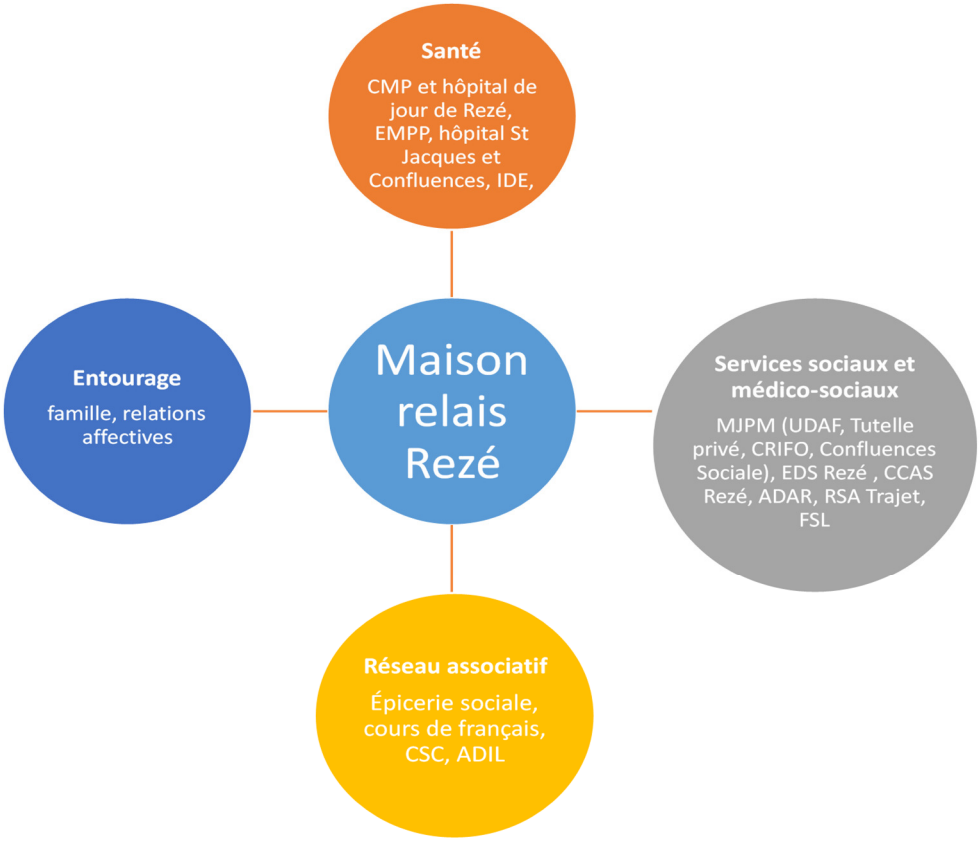

L'équipe a veillé au bien-être physique et psychique des résidents au travers de temps d'écoute, de visites au domicile et d'accompagnements physiques.

❖ **L'animation du collectif**

L'équipe – sur avis des locataires – a proposé tout au long de l'année différentes activités ; certaines ponctuelles (tournoi de ping-pong, journée au Croisic et à Guidel, atelier photo, menuiserie, jardinage, films, balade, etc.) ; d'autres récurrentes et repérantes pour les personnes accueillies comme les « cafés du mardi matin ».
Des aménagements ont été réalisés dans la bagagerie de même qu'au niveau des espaces verts. L'équipe avec l'aide des personnes accueillies a effectué ces différentes actions pour une optimisation des espaces et les rendre agréables pour le collectif.
La venue d'une stagiaire a aussi permis la mise en place d'animations autour du bien-être.
Des repas collectifs ont régulièrement été organisés.

❖ **La participation des personnes accueillies**

Les professionnel(le)s ont tout au long de l'année suscité la participation des personnes accueillies aux travers de réunions de cohabitation et du Conseil de la Vie sociale (cf. point 6.4.3).

6.4.2 La Maison Relais de TREILLIERES

6.4.2.1 L'accueil du public

La maison relais de TREILLIERES a une capacité d'accueil de 10 places. Sur l'année 2019, **14 personnes ont été accompagnées**. C'est donc **4 nouvelles personnes qui ont été accueillies sur l'exercice**.
Les motifs à l'origine du **départ des 4 personnes** sont les suivants : une personne est décédée, une a accédé à une place en maison de retraite, une au sein d'un établissement de santé et une dernière a été exclue pour non-respect grave et répété du règlement de fonctionnement et réorienté sur le CHRS Trajet.

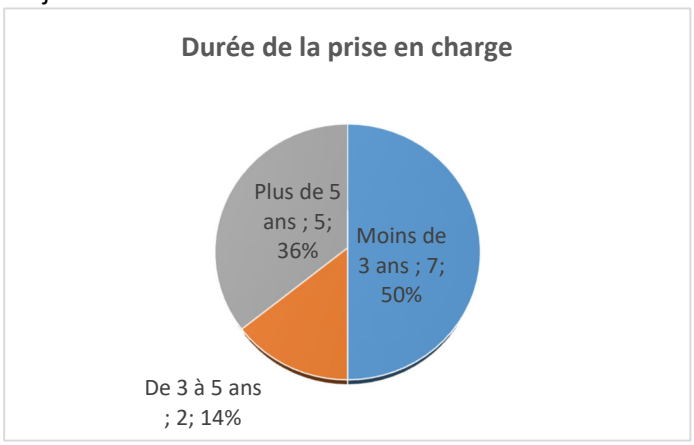

36% des personnes accompagnées en 2019 son présentes depuis plus de 5 ans. Cette proportion est en baisse puisqu'en 2018, c'était plus de 50%.
La moitié des personnes accueillies sont donc présentes depuis moins de 3 ans.
Cette évolution est importante sur cette structure qui a connu pendant plusieurs années une forte stabilité.

6.4.2.2 Les caractéristiques du public accompagné en 2019

Les mouvements au sein de la maison relais (renouvellement de 40% du public accueilli) ont permis à la structure d'évoluer quant à la mixité du public puisqu'il n'y avait que des hommes depuis l'origine de la maison relais en 2005.

Ainsi, **3 femmes ont été orientées** vers la maison relais (dont un transfert en provenance de la maison relais de la Balinière). Cette mixité contribue à l'émergence d'une nouvelle dynamique au sein du collectif.

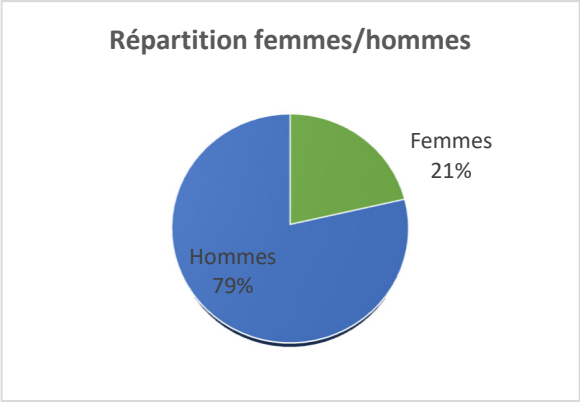

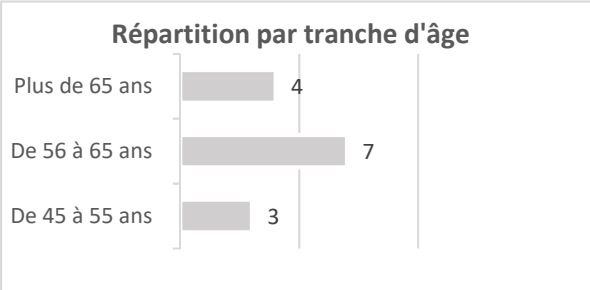

En 2019, la tranche d'âge la plus représentée est celle des plus de 56 à 65 ans. L'âge moyen est de 61 ans. La personne la plus jeune est âgée de 48 ans et la plus âgée de 81 ans.

Là encore, la proportion des personnes en provenance d'un CHRS est importante (30%).

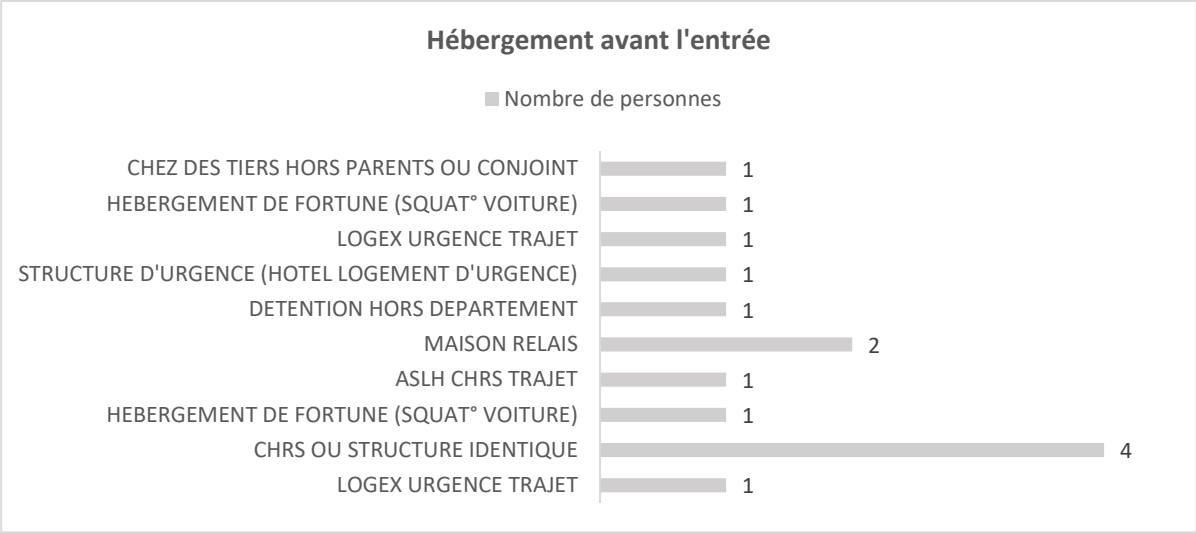

A noter que 70% des personnes accueillies étaient soutenues par une mesure de protection ce qui est un indicateur de la vulnérabilité des personnes accueillies.

Les revenus des personnes accueillies oscillent entre 493 € (RSA) et 900 € (AAH). En 2019, il est à noter que 2 personnes ont eu une évolution de leurs ressources compte-tenu de leur état de santé et de leur âge. Le nombre de personnes percevant l'AAH vient mettre en avant la prégnance de la problématique santé et du handicap parmi les personnes accueillies.

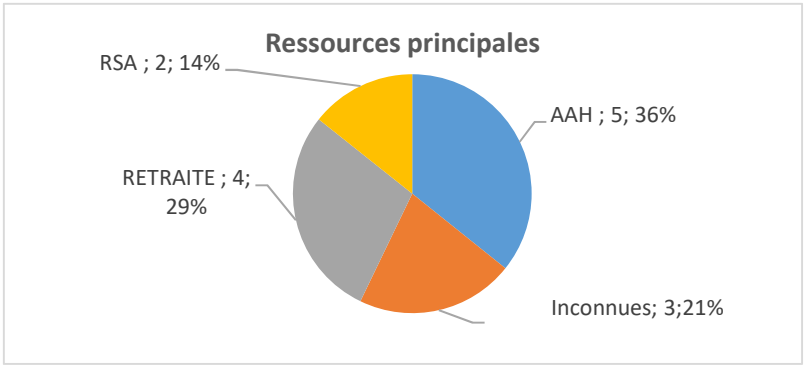

❖ **L'accompagnement individualisé des personnes**

L'année 2019 a permis à l'équipe socio-éducative d'établir un lien de confiance avec chaque locataire et de faire une actualisation des dossiers individuels. Les entretiens au domicile comme au bureau ont permis de nombreux échanges autour des besoins et envies de chacun. Pour certains locataires, cela a aussi été le moment d'aborder les orientations vers d'autres institutions telles que les maisons de retraite, les foyers de vie…

La coordination avec les autres intervenants qui gravitent autour des locataires est importante pour les amener vers une stabilisation de leur situation.

L'équipe socio-éducative est en lien avec les intervenants extérieurs ci-dessous qui sont présents parfois quotidiennement auprès des locataires :

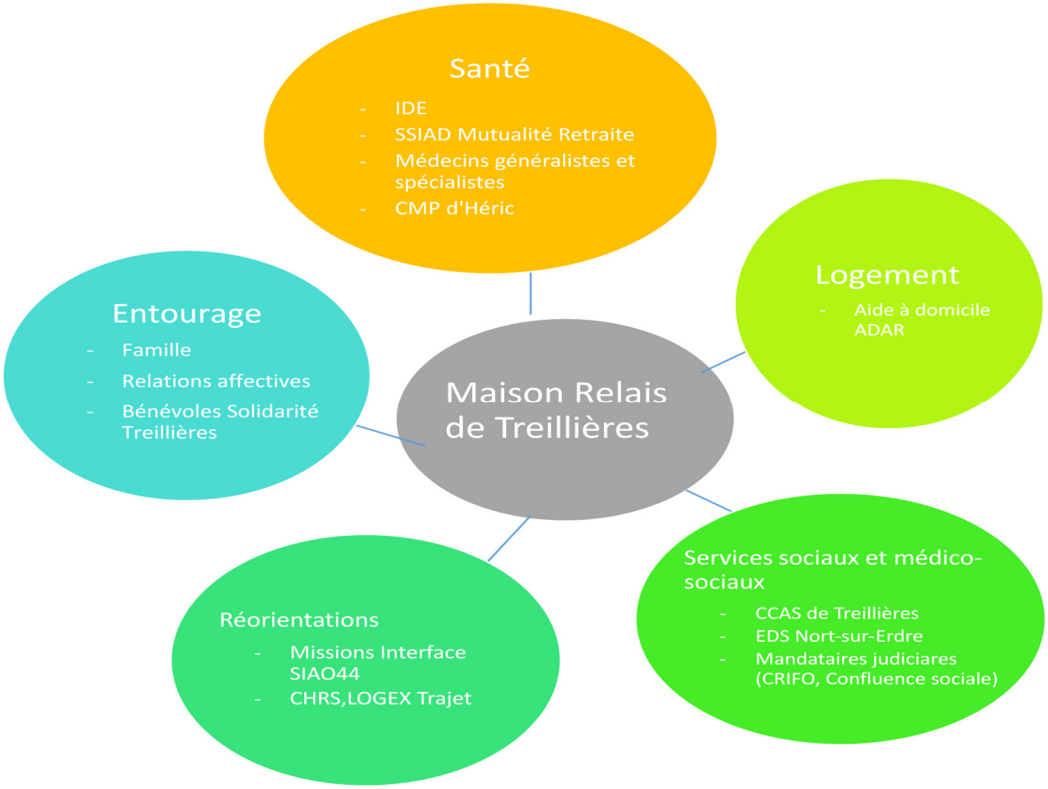

❖ **L'animation du collectif**

Les accompagnateurs sociaux en concertation avec les locataires ont mis en place des temps collectifs récurrents qui sont des repères dans le quotidien de chacun :

- Le démarrage de la journée autour d'un café
- L'organisation des courses pour les locataires tous les 15 jours
- Le petit-déjeuner et un repas à thème chaque mois
- Les réunions de cohabitation et le CVS
- Etc.

Des animations collectives sont organisées en fonction des actualités et des souhaits des locataires tels que les rencontres inter-maison relais, l'aménagement des espaces verts (construction de jardinière à partir de palettes…), la participation à un concert organisé par le CCAS. Le repas de fin d'année a été organisé avec la participation des locataires afin de clôturer cette année.

❖ **La gestion locative**

Cette année 2019 a été marquée par la réorganisation d'espaces de stockage et des lieux de vie collective. Les locataires ont participé au nettoyage et au tri d'affaires stockées dans un des box de la maison relais. Une sensibilisation au tri des déchets a été réalisée en lien avec la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvre.

Le rafraîchissement des locaux collectifs a débuté au cours de cette année 2019. Le bureau des accompagnateurs sociaux a été déménagé et aménagé de telle sorte qu'il permet l'accueil pour des entretiens individuels de manière plus confidentielle et dans un espace accueillant. L'ancien bureau est donc devenu un espace de stockage pour les locataires et professionnels.

6.4.3 Le travail en équipe Maison relais

L'équipe a évolué au cours de l'année 2019. Une Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale est venue renforcer les temps de présence de l'équipe avec une intervention une journée par semaine. Le Coordinateur qui a quitté son poste en novembre 2019 a été remplacé. Egalement, des remplacements ponctuels ont dû être organisés sur l'année pour palier à différentes absences.

Au 31.12.2019, 3 ETP de travailleurs sociaux composent l'équipe Maison relais placée sous la responsabilité de l'Adjoint de direction du Pôle logement.
2 bénévoles de l'Association TREILLIERES Solidaire sont à nouveau venus en soutien de l'équipe grâce à leur passage régulier et la présence rassurante qu'ils apportent auprès des locataires.

L'équipe s'est concentrée en 2019 sur la définition des points suivants :

❖ **La mise en place des instances pour favoriser la participation des personnes accueillies**

Le **Conseil de Vie Sociale (CVS)** est l'un des 7 outils définis par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui permet aux personnes accueillies dans des établissements et services sociaux et médico-sociaux d'être associées au fonctionnement d'un dispositif et d'exercer leur citoyenneté. L'habitat adapté qu'offrent les maisons relais n'est pas soumis à ce cadre règlementaire mais à celui du Code de la Construction et de l'Habitation, l'Association TRAJET a tout de même fait le choix de s'appuyer sur certains de ces outils tels que le règlement de fonctionnement en 2018 et plus récemment, le CVS.
L'équipe s'est donc mobilisée lors de plusieurs temps de travail afin d'en connaître le fonctionnement[3] et d'organiser sa mise en place auprès des personnes accueillies sur l'une et l'autre maison relais. Un règlement de fonctionnement pour le CVS a été rédigé. Un temps d'explication a été pris avec les personnes pour les familiariser avec cette forme de participation et en définir les modalités de mise en œuvre. Des élections ont été organisées avec la préparation des candidats avec l'utilisation d'une urne fournie par les mairies. Enfin, la formalisation du CVS s'est faite au siège de l'Association TRAJET en septembre 2019 avec la signature de chaque partie apposée sur le règlement de fonctionnement. Il s'agit d'un évènement marquant pour le service des maisons relais. Le CVS est maintenant partie prenante du quotidien de chacun. L'équipe vient en appui des représentants du CVS pour l'organisation des réunions avec la formalisation de l'ordre du jour et la rédaction du compte-rendu par exemple. Il se déroule en présence de l'adjoint de Direction, d'au moins un accompagnateur social et des représentants élus.
Le CVS vient notamment en soutien des **réunions de cohabitations** dans la régulation du quotidien des personnes. Les réunions de cohabitation étant mises en place en lien avec les actualités de la maison relais et pour échanger avec les locataires sur leur quotidien. Tous les locataires sont invités à y participer et des sujets plus larges peuvent être abordés. Elles sont également prévues en amont du CVS.

❖ **L'adaptation des pratiques professionnelles tout au long de l'année**

- La participation au groupe régional des pensions de famille (3 rencontres en 2019).
- La participation à des modules de formation autour du « repérage de la crise suicidaire » (Centre de formation de l'hôpital Daumezon), « restaurer l'estime de soi des publics en précarité » (CERF Formation), ou encore des « conduites addictives (Centre de formation de l'hôpital Daumezon).
- Un temps de travail mensuel avec l'Equipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) sous forme de « temps cliniques ».

❖ **L'élaboration de procédures et d'outils en lien avec les réalités du quotidien**

L'équipe a mis en place de nouvelles procédures et outils, garantissant une cohérence dans le travail au quotidien :

- Un protocole pour les décès afin de déterminer la conduite à tenir et les organismes à solliciter.
- Une fiche de recadrage/manquements au règlement. L'équipe a mis en place cette graduation des sanctions pour que les locataires puissent prendre la mesure des recadrages qui sont réalisés en cas de manquement au règlement de fonctionnement/intérieur.
- Une fiche « animation ». Elle est un support pour organiser un projet d'animation à la maison relais ou avec des membres du réseau extérieur. Cet outil est intéressant pour la traçabilité des actions collectives et en effectuer le bilan annuel.

[3] Les modalités de mise en place et de fonctionnement du CVS sont entrées en vigueur par le décret du 25 mars 2004 et le décret du 2 novembre 2005.

- Une fiche « information ». Elle est utilisée dès l'entrée du locataire à la maison relais. Elle sert de support pour les professionnels lors des premiers entretiens pour répertorier les données individuelles nécessaires à l'accompagnement des locataires.
- Des temps de réflexions engagées autour des références et la mise en place du projet personnalisé.

6.4.4 Perspectives 2020

Parmi les perspectives de l'année 2020 compte la rédaction d'un véritable **projet de service** commun aux deux maisons relais avec appui d'un tiers extérieur. Travail d'autant plus essentiel que TRAJET développe son offre de maison relais avec **deux projets d'ouverture**, l'un de 18 places mutualisé entre PORNIC et SAINT-BREVIN et l'autre de 20 places sur REZE – secteur de la Houssais.

Aussi, sur le plan de la santé et prioritairement la santé mentale, il s'agira de développer des **relations de travail partenarial avec le secteur de psychiatrie** au bénéficie des personnes accueillies sur TREILLIERES (CMP d'HERIC et CHS BLAIN). Egalement, de développer des thématiques de travail autour de la **fin de vie** notamment.

Enfin, deux projets ont été définis, l'un portant sur **l'amélioration des espaces communs de la maison relais de TREILLIERES** et l'autre visant la **mise en place de postes informatiques** sur chacune des deux maisons relais et un accompagnement autour de leur utilisation.

7 LE POLE URGENCE

7.1 Le foyer d'hébergement d'urgence

Le foyer d'hébergement d'urgence de nuit de l'Association est entré dans sa 6ème année d'exercice.
Cette année, **nous avons accueilli au moins une nuit 355 femmes et hommes.**
Dépourvues de logement ou d'hébergement, ces personnes ont été orientées par le 115, numéro d'urgence des personnes sans-abris.
Étant donné le grand nombre de sollicitations, il est exceptionnel qu'une place reste vacante. Les personnes accueillies doivent se présenter au foyer avant 20h00. En cas d'absence, la place est réattribuée dans la soirée par le service du 115. Nous réalisons alors un accueil tardif.

Notre objectif cette année a consisté à renforcer des partenariats avec des acteurs du secteur sanitaire.
Nous avons consolidé nos liens avec l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité, une psychologue assure une permanence une matinée par mois au foyer.
Une infirmière salariée de l'Association Saint-Benoit Labre assure également une présence une matinée, une fois par mois, pour faciliter le parcours de soins des personnes accueillies.
Nous estimons qu'une personne sur trois accueillies au foyer déclare un problème de santé, une personne sur quatre déclare souffrir d'une maladie chronique.
Il est donc essentiel de pouvoir nous associer à des professionnels dotés d'une expertise sanitaire.

7.1.1 La typologie des ménages accueillis

Le foyer dispose de places pour femmes, pour hommes ainsi que 4 places pour couple.
45% des personnes accueillies sont des femmes.

❖ **L'Age des personnes accueillies**

L'âge moyen se situe à 37 ans. Plus de la moitié de l'effectif a moins de 35 ans.

Nous avons observé cette année une augmentation des jeunes de moins de 25 ans

Tranche d'âge	Effectif	%
De 18 à 25 ans	82	23
De 26 à 35 ans	105	30
De 36 à 45 ans	68	19
De 46 à 55 ans	61	17
De 56 à 65 ans	27	8
65 ans et +	12	3
Total	355	

❖ **Durée des séjours (nombre de nuits cumulées sur l'année)**

Plus de la moitié des personnes orientées au foyer ont séjourné moins de 8 nuits au foyer. Cela signifie qu'à l'issue de leur premier séjour, elles ne reviendront pas dans l'établissement.

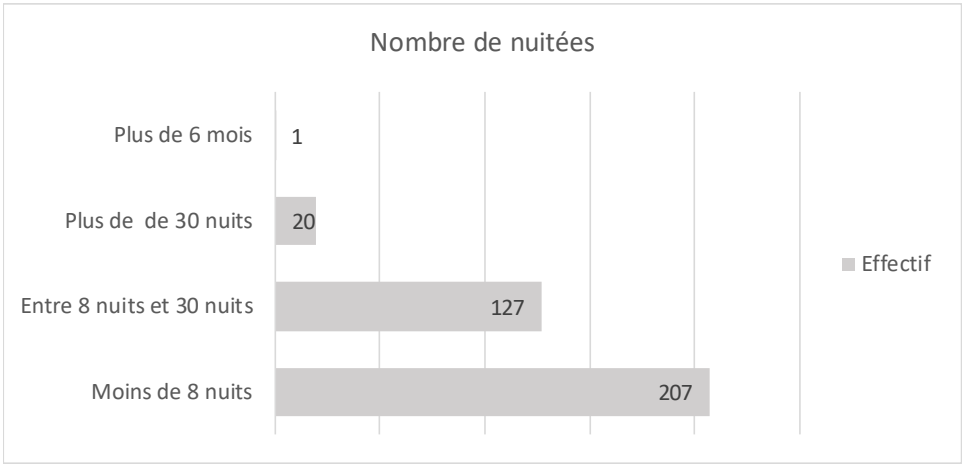

Le service du 115 organise un système de rotation entre les différents foyers. Les personnes accueillies sont très rarement prolongées dans la même structure.

7.1.2 L'arrêt des places de continuité

La très forte demande d'obtention d'une place de continuité nous a conduit à ne plus en proposer au sein du foyer. En 3 mois, nous avons enregistré 59 demandes. La possibilité d'obtenir une place de continuité suscitait de tels espoirs au regard du nombre de refus prononcés qu'il nous a semblé plus sage de suspendre cette possibilité. Malgré les critères que nous souhaitions le plus transparent possible, la réponse négative générait très souvent un profond sentiment d'injustice.

En moyenne, chaque jour, 4 personnes quittent le foyer au petit matin pour aller travailler.

Un peu plus de la moitié des personnes accueillies déclarent ne pas identifier un référent social pour les accompagner.

35 personnes accueillies cette année était en situation d'invalidité.

Comment hiérarchiser des priorités quand nous ne pourrons satisfaire qu'une dizaine de personnes par an?

7.1.3 Formation continue

L'ensemble de l'équipe du foyer a pu bénéficier de deux jours de formation sur la question de l'organisation du travail et la mise en place d'outils facilitant la cohésion d'équipe.
Cette formation a été co-construite en amont pour s'adapter aux spécificités du service.

7.1.4 La création de places en surcapacité hivernale

Suite à la sollicitation de la DDCS, nous avons renouvelé notre proposition de création de trois places qui seront cette année réservées à des femmes. A partir du 1er décembre, le foyer a accueilli trois personnes supplémentaires en appartement éclaté dans le cadre des surcapacités hivernales.

Trois jeunes femmes partagent un même logement en cohabitation et bénéficient d'un accompagnement social personnalisé.

L'accueil de jour a poursuivi son activité et reste toujours très sollicité.

8 LES ATELIERS DE TRAJET

«Venir aux ateliers me donne un but pour ma journée et je me sens utile»

8.1 L'adaptation à la Vie Active (AVA- usagers du CHRS) - DDCS

Toutes les personnes adultes accueillies au CHRS peuvent bénéficier de l'accompagnement professionnel des ateliers d'adaptation à la vie active (AVA). Les interactions entre les ateliers et le service social du CHRS favorisent la prise en compte d'un accompagnement global de chaque personne.
Le principe de la valorisation des acquis, de la proposition de la découverte de supports apprenants se concrétise par la découverte des métiers sur un plateau technique multisectoriel (métiers du bâtiment, des espaces verts, de l'agriculture, de la cuisine et la conduite d'engins).
Les ateliers de TRAJET contribuent à une inclusion pérenne, modifient les parcours d'insertion dans une approche globale et, pour les personnes sous main de justice, participent à la prévention de la récidive (Convention Placement Extérieur) et à l'accueil des sorties de détention sans solutions.

8.1.1 L'intérêt de la diversité

Outre l'offre d'ateliers multiples, nous veillons à l'accueil de publics mixtes (CHRS, RSA, PPSMJ, MENS, stagiaires Prépa Avenir) ce qui apporte une dynamique.
Cette diversité d'accueil contribue à créer des liens sociaux et ouvre des possibles atteignables : une personne accueillie au CHRS peut envisager l'accès à la formation professionnelle, les visites d'entreprises proposées ouvrent le champ des connaissances …
De plus, les chantiers à réaliser sont également différents. Pour exemple :

- Les entretiens des espaces verts se réalisent aussi bien chez des particuliers qu'auprès d'entreprises,
- Les chantiers bâtiments peuvent s'exécuter avec des entreprises …

Le partenariat diversifié avec les structures d'insertion, d'accompagnement social et les entreprises, complète ce dispositif ouvert. Il permet de tisser des liens inscrits au sein d'un territoire.

Nous avons en 2019, ancré davantage les liens avec d'autres CHRS du territoire tels que Solidarité Estuaire, l'Etape Insertion, La Parenthèse.

8.1.2 Les objectifs de la mise en situation en Chantier école

TRAJET ateliers, **AVA et centre de formation,** est un outil d'accompagnement global souple, adaptable et reconnu. Il permet de sortir de la seule dimension de l'accompagnement social en mettant en activité. Il fédère par la production de services auprès de particuliers, d'entreprises, d'Associations, de collectivités. Il intègre la revalorisation sociale et la montée en compétences rapide. En effet, la mise en situation en chantier école permet d'évaluer les capacités socioprofessionnelles en situation pratique de production. Les compétences observées sont validées avec la personne. Ces observations permettent, par étapes, de prendre soin de soi, retrouver un rythme, afin de poser les conditions d'élaboration d'un projet de parcours.
Les focus métiers animés par les moniteurs complètent la démarche apprenante. Il s'agit de proposer des temps courts (théorie et pratique) pour développer une compétence, décrypter les consignes d'un chantier, découvrir une technique nécessaire à la réalisation d'un chantier.
Les illustrations ci-après :

la technique de pose de parpaings

le rebouchage en peinture

8.1.3 La qualité de l'accompagnement

Ainsi, l'accompagnement global vise la restauration de la personne sur le principe de la valorisation, des progressions toujours possibles. L'accueil à l'atelier est organisé par le coordinateur et les moniteurs d'ateliers en relation étroite avec les intervenants sociaux des CHRS.

Chacun est reçu en entretien en amont, en vue d'établir un programme d'accompagnement individualisé qui s'appuie sur les compétences (savoir-faire et savoir-être) et s'ajuste à la progression.
Des bilans réguliers réalisés entre la personne accueillie, le moniteur d'atelier et le référent social ponctuent l'accompagnement et permettent de mettre en exergue l'atteinte des objectifs.
Une attention particulière est portée à la cohérence entre service social et ateliers. Ces regards croisés quotidiens contribuent à la qualité du travail interservices.
Des temps de travail inter équipe ont été axés sur l'actualisation du projet de service auxquels ont été associées des personnes accueillies.

8.1.4 Les Usagers des CHRS accueillis aux ateliers

Le total des heures réalisées, tous dispositifs confondus, connait une baisse. Ceci est principalement lié à la baisse du nombre de contrats aidés : la forte réduction du taux de prise en charge par les services de l'Etat nous a contraint à la vigilance.
En revanche, l'ouverture des ateliers aux personnes accueillies dans les autres CHRS de la métropole fait évoluer les heures de rétributions.

	2017		2018		2019	
	Nombre de personnes	Nombre d'heures	Nombre de personnes	Nombre d'heures	**Nombre de personnes**	**Nombre d'heures**
CUI 20 heures rémunérées	31	15 234	31	12 407	**24**	**8 342**
Personnes accueillies au CHRS heures rétribuées	55	8 476	41	9 342	**40**	**10 086**
RSA	25	3 181	32	1 725	**24**	**1 658**
RSA CUI 13 heures	22	1 576	20	4 550	**19**	**4 602**
MENS					**2**	**104**
MENS CUI 20h					**2**	**527**
Total	133	28 467	124	28 024	**111**	**25 319**

	Ecart 2018/2017		Ecart 2019/2018	
	Nombre de personnes	Nombre d'heures	Nombre de personnes	Nombre d'heures
CUI heures rémunérées	0 %	-19 %	-23%	-32%
Usagers du CHRS heures rétribuées	-25%	10%	-2%	8%

8.1.5 Un partenariat actif

Les relations avec les structures d'insertion telles que l'atelier REAGIR ENSEMBLE, avec le réseau ECHOBAT, les entreprises locales créent des ouvertures non seulement pour l'activité mais également pour la réalisation de chantiers remarquables.
Nous visons ainsi un développement de la réalisation de chantiers en écoconstruction avec les matériaux biosourcés. A ce titre, les moniteurs d'ateliers ont réalisé une formation avec ECHOBAT développement.
La formation à la sécurité (formation de formateurs SST) complète cette dynamique.

8.1.6 Les réalisations 2019

Le partenariat avec l'entreprise générale du bâtiment Scop **Macoretz** s'est poursuivi en 2019 sur le projet « **Igloo 2** » avec les partenaires (CCAS de NANTES, Ville de NANTES, Nantes Métropole Habitat, L'Atelier Belenfant & Daubas) et s'est finalisé en juin 2019. L'équipe est intervenue sur des travaux de placo-platre, de peinture et d'aménagement de l'espace vert.
Les chantiers de maçonnerie se sont réalisés avec le réseau ECHOBAT, chez des particuliers et auprès de la Ville de SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU pour la réalisation d'un mur de pierres.
Le partenariat avec la mairie de SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU s'est poursuivi avec la réalisation de travaux en espaces verts réguliers : Il concerne l'entretien des espaces naturels, les bois, ainsi que le cimetière.

Les activités charpente et menuiserie concernent des commandes faites par une clientèle privée.
La production maraichère a permis d'approvisionner notre restaurant en légumes frais.

Les formations suivies par les moniteurs ont concerné le thème de la sécurité : manipulation des extincteurs, mise à niveau HACCP (Hygiène alimentaire), formation de formateur Santé Sécurité au Travail et des formations techniques : construire et concevoir des bâtiments en paille, quadra facturation.

8.1.7 Les perspectives 2020

- Poursuite du développement de l'accueil des personnes hébergées dans d'autres CHRS de la Métropole nantaise,
- Les chantiers avec d'autres entreprises du réseau ECHOBAT : préparation d'un chantier « briques de terre » qui devrait se réaliser en 2020, démolition.
- La fermeture de l'atelier d'élevage : les moniteurs qualifiés faisant valoir leur droit à la retraite.
- La convention MENS avec la ville de REZE et ASBL est reconduite afin de pouvoir enclencher la signature de contrats PEC et participer à la résorption des bidonvilles.
- L'étude des impacts de la prolongation des pistes de l'aéroport Nantes Atlantique.

8.2 L'action de dynamisation financée par le Conseil Départemental

L'action de dynamisation s'adresse aux allocataires du RSA qui font une demande d'orientation vers l'activité professionnelle. Ils sont accompagnés dans cette démarche par le référent social RSA.

Rappel des objectifs : Le référent considère que les prérequis pour accéder à l'insertion par le travail sont à valider. Il oriente l'allocataire vers l'action de dynamisation qui se décompose en trois temps :

1. L'entretien de positionnement,
2. L'évaluation socio professionnelle
3. Le contrat aidé à temps réduit associé à un temps de regroupement collectif.

Le tableau ci-après présente les 3 étapes citées :

Année	Positionnement (visite et entretien)	Evaluation en situation de travail	Contrats CUI CAE dynamisation
2019	**72**	**24**	**19**
2018	105	32	20
2017	87	25	22

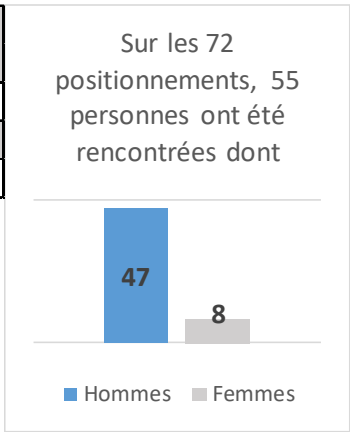

La phase de positionnement se construit en étroite coopération avec le référent social RSA. Elle favorise l'expression de l'allocataire pour envisager de s'engager dans la phase de découverte des activités proposées et la mise en situation de travail. Cette phase permet également d'évaluer la capacité de la personne à se projeter.
19 personnes ont pu signer ensuite un contrat aidé à temps très partiel, selon les engagements conventionnels pour poursuivre **la phase d'évaluation en situation de travail.** Cette mise en situation professionnelle est un outil d'évaluation simple et pertinent dans la mesure où elle favorise l'intégration sociale et professionnelle, aide la personne à découvrir ou redécouvrir un métier, le pratiquer et apprendre les gestes professionnels.
Elle permet la familiarisation avec les codes du travail (assiduité, ponctualité, sécurité …) et l'évaluation des aptitudes et du respect des consignes.
Les allocataires ont pu ainsi intégrer les différentes activités telles que le présente le tableau suivant :

Type d'activité	Nombre d'allocataires
Métiers du bois	6
Activité maçonnerie – second œuvre	4
Activité élevage	2
Activité cuisine – service – entretien des locaux	3
Activité peinture	4
Total	19

Ce contrat contribue à poursuivre l'engagement de la personne et consolide les acquisitions tant sur le champ personnel (retrouver un rythme et respecter des horaires, reprendre confiance en soi …) que sur le champ social (créer du lien social, s'intégrer dans une équipe, retrouver une utilité …) et les champs cognitif et professionnel (accéder à des savoirs et des techniques, approcher le monde de l'entreprise, engager des démarches socio-professionnelles …).
Il participe à la reconnaissance socioprofessionnelle, à la valorisation des acquis et offre les capacités de progression et de développement de savoirs et de compétences.
Le contrat de travail est ponctué par des temps collectifs qui favorisent l'expression des allocataires :

- Le déroulement du contrat, la vie au sein des ateliers
- Le choix des thèmes de travail de groupe. Cette année, ces thèmes se sont centrés sur l'accès au numérique, des visites extérieures telles que la visite du chantier IGLOO, du Lieu Unique et des ateliers professionnels : connaissance des métiers, le vocabulaire professionnel…

En conclusion
Cette action de dynamisation, axée sur la qualité de l'accueil des allocataires, est basée sur un accompagnement personnalisé qui prend en compte le désir d'engagement des personnes et valorise les nombreuses capacités. Elle s'inscrit comme un tremplin vers un projet tant personnel que professionnel. En offrant les espaces d'expression, elle prend en compte les souhaits de progression.

8.3 La formation financée par la Région des Pays de Loire

La finalité du dispositif **PREPA-AVENIR** est l'acquisition des savoirs et compétences de base en vue d'accéder à la pré-qualification, la qualification, l'emploi, de valider et de construire un parcours d'insertion vers l'emploi.

Elle a pour objectif de :
- Mieux se connaître, identifier les freins à l'emploi et relancer une dynamique sociale en lien avec la vie de groupe et un accompagnement socio professionnel renforcé
- Découvrir différents secteurs et métiers et les formations afférentes
- Elaborer un projet professionnel réaliste
- Valider son projet en réalisant des périodes d'immersion en entreprise
- Actualiser des savoirs et des compétences clés, contextualisés en fonction des besoins repérés et des objectifs à atteindre
- Définir un plan d'actions pour atteindre son objectif professionnel.

Le programme de l'action de formation détaillé ci-dessous est adapté aux besoins de chaque stagiaire :
Exemple de contenu :
- Ateliers collectifs (image de soi – théâtre - communication – créativité-situation professionnelle – méthodologie de projet collectif)
- Accompagnement dans le cadre d'entretiens individuels réguliers
- Acquisition / Renforcement de savoir être tels que l'autonomie, la responsabilisation, la socialisation…
- Prévention santé : bilan de santé, intervenants spécialisés, repérage des lieux ressources.
- Education à l'environnement et au développement durable
- Bilan diagnostic

- Découverte des métiers (Focus métiers et plateaux techniques)
- Ciblage et validation du ou des projets professionnels réalistes
- Appropriation des TIC
- Plan d'action emploi et/ou formation professionnelle
- Appropriation des postures et cultures professionnelles
- Acquisition de compétences métiers
- Communication en français
- Compétences mathématiques, culture scientifique et technologique de base
- Compétences numériques
- Apprendre à apprendre
- Validation du plan d'action devant un jury

L'action d'orientation utilise une pédagogie active de mise en situation pratique en chantier école, de visites d'entreprises, de séquences en salle en relation avec la pratique et de stages en entreprises. Les séquences en salle s'appuient sur l'expérience des stagiaires tout en complétant leurs connaissances par des apports théoriques. La plateforme d'orientation s'appuie, en alternance, sur l'activité chantier école (Supports Apprenants), le travail en salle, les visites d'entreprises et le stage en entreprise.
Les observations formalisées en séquences pratiques (Fiche d'observation en situation de travail et comportement) alimentent les préconisations d'orientation.
Les stagiaires du module « *Supports Apprenants* » ont été initiés aux métiers de l'élevage, du maraichage et de l'entretien des espaces verts, y compris la manutention et la conduite de matériel agricole, du gros œuvre (Maçonnerie) et du second œuvre bâtiment (Peinture, isolation, bardage, charpente, menuiserie), et de la restauration collective.
Les visites en entreprises élargissent le champ de la découverte des métiers. Dans l'esprit du chantier école, l'entreprise présente des phases spécifiques de travail aux stagiaires.

8.3.1 L'organisation des actions d'orientation

Depuis septembre 2017, l'Association TRAJET Ateliers est Cotraitant au sein d'un groupement réunissant 4 centres de formation (**CFP Presqu'ile** « *mandataire* » – **Retravailler dans l'Ouest** – **Chambre des métiers 44** – **TRAJET Ateliers**) afin de conduire le dispositif PREPA-AVENIR par le biais d'une plateforme multisectorielle.
Ce dispositif fait suite à la nouvelle offre de formation de la Région Pays-de-la Loire.
La démarche d'un « groupement » nous a permis de mieux répondre à la commande régionale tout en offrant une diversité des supports pédagogiques en fonction de nos savoir-faire.

Ce dispositif est conventionné pour un volume d'heures et l'accueil se déroule en E.S.P (Entrées et Sorties Permanentes) pour la formation « Supports Apprenants » et en date fixe de démarrage pour la formation « Tous Projets » (3 sessions par an à ce jour).

La « **plateforme multisectorielle de découverte des métiers et de validation d'un projet professionnel** » utilise le chantier école comme support d'observation et d'apprentissage. Les observations en situation de travail sont ensuite utilisées pour le travail en salle, l'orientation du stage en entreprise et la mise en place du plan d'action.

8.3.2 Les chiffres de la formation

Sur l'année 2019, nous avons accueilli **54** stagiaires sur l'ensemble des actions d'orientation du dispositif « PREPA-AVENIR » :

- **19** stagiaires sur le dispositif PREPA AVENIR, Plateforme Multisectorielle module « ***Supports Apprenants*** ».
- **35** stagiaires sur le dispositif PREPA AVENIR, Plateforme Multisectorielle module « ***Tous Projets*** ».

Sessions de formation année 2019 Lot n°3 PREPA-AVENIR								
Session	Dates		Nombre stagiaires	Nombre hommes	Nombre femmes	18-25 ans	26-45 ans	+ 45 ans
	Début	Fin						
Supports Apprenants	01/01/19	31/12/19	**19**	17	2	10	7	2
Tous Projets	01/01/19	31/12/19	**35**	8	27	22	10	3

La « mixité » des âges reste un facteur déterminant dans l'équilibre des groupes et favorise la dynamique collective lors des regroupements pédagogiques. De plus, nous constatons que lorsque nous avons des possibilités de constituer le groupe en amont d'une entrée, la cohésion devient plus facile et les éventuelles difficultés repérées sont plus simples à aborder.

La recherche de stage est souvent génératrice de stress pour les stagiaires. Les dates de stage sont données dès le début du parcours.
Pour certains, le stage est quelquefois la découverte d'un nouvel univers professionnel et la confrontation au monde du travail.
L'équipe pédagogique réalise systématiquement une visite pour chaque période en entreprise effectuée par les stagiaires. C'est l'occasion d'échanger avec le tuteur et le stagiaire sur le déroulement du stage : son intégration dans la structure, sa posture professionnelle. Nous portons d'ailleurs plus d'intérêts aux savoir-être en entreprise qu'aux savoir-faire acquis.

Les périodes de stage constituent des étapes clés du processus de réorientation professionnelle.
Elles ont permis aux stagiaires de confirmer ou non leur projet professionnel.
Cette période de confrontation avec le monde de l'entreprise a également été l'occasion pour certains de mesurer la nécessité de se former avant d'accéder à un emploi. Ils se retrouvent en effet directement confronter aux exigences que requiert le poste visé dont ils n'avaient parfois pas toujours bien conscience. Ces périodes permettent également de tester leurs compétences comportementales qui font l'objet d'une attention particulière lors de l'évaluation du stage.

Typologie stages entreprise / Secteur d'activité	Nombre de stagiaires	%
Agriculture	11	20,37%
Bâtiment	16	29,63%
Commerce / Distribution	12	22,22%
Nettoyage/Assainissement/Environnement/Sécurité	3	5,56%
Paramédical/Travail social/Soins personnels	12	22,22%
Pruduction alimentaire/Cuisine	11	20,37%
Tertiaire de bureau/Tertiaire spécialisé	10	18,52%
Transport/Conduite/Magasinage/Manutention	7	12,96%
Travail des matériaux/Industrie de process/Laboratoire	1	1,85%

Les stagiaires ont, de manière générale, adopté un comportement adapté au monde de l'entreprise. Ils ont ainsi été volontaires et ponctuels. Ces expériences ont ainsi été positives et leur ont permis de gagner confiance en leur capacité. Ces périodes d'immersion ont pour de nombreux stagiaires accompagnés, permis de valider leur projet professionnel. Pour les autres, il a permis de réorienter leur projet vers un autre domaine.

8.3.3 Validation des projets

A la sortie de formation, 42 stagiaires sur 54 ont validé leur projet.

3 sont sortis qu'en 2020, soit 5.55%.

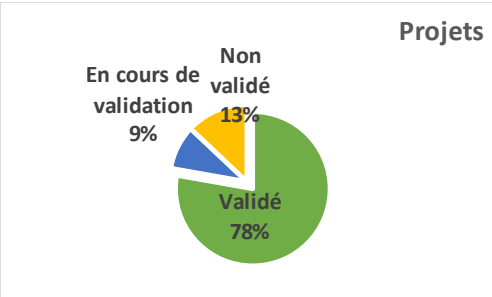

Pour 2020, nous poursuivrons notre partenariat avec les acteurs du groupement pour nous positionner sur le futur marché de la Région.

8.4 La finalisation du projet Insertion Globale par le LOgement et par l'emplOi

Photo NMH

Cette deuxième réalisation d'un projet IGLOO pilotée par la ville de NANTES et Nantes Métropole Habitat en coopération étroite avec le cabinet Atelier Belenfant & Daubas Architectes, les entreprises partenaires dont MACORETZ et l'Association TRAJET s'est finalisée début juillet 2019.

« Cette démarche innovante repose sur la participation active des 7 ménages locataires à la construction de leur futur logement. Elle a pour objectif de favoriser une dynamique d'insertion et de cohésion sociale, d'accès au logement et de retour à l'emploi. »

Ainsi, les articulations se sont construites entre les professionnels : moniteurs d'ateliers TRAJET, intervenants sociaux du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nantes, NMH, le cabinet d'architectes, MACORETZ et les habitants signataires d'un contrat aidé sur la durée du chantier. Nous pouvons illustrer cette démarche au regard des actions conduites :

- Suivi global du chantier et présentation des étapes aux habitants,
- Rencontres régulières entre les intervenantes sociales du CCAS, les habitants et les moniteurs d'atelier afin de valoriser le parcours engagé par les personnes,
- Les comités techniques mensuels entre les acteurs.
- Couverture médiatique de l'entrée dans les logements en juillet 2019.

L'entrée dans les lieux en juillet 2019 concrétise cette action remarquable qui allie toute la dynamique « **Logement d'Abord, Emploi d'Abord** » et nous nous félicitons que de futurs projets IGLOO soient en discussion.

9 LE POLE IAE

L'année 2019 a permis d'offrir un emploi, en chantier d'insertion, à 153 personnes sur l'un des trois supports d'insertion du pôle Insertion par l'activité économique de l'Association TRAJET :

- **Le recyclage des invendus de pain à SAUTRON ;**
- **L'entretien des espaces verts et naturels et les activités bâtiment à SAINT JEAN DE BOISEAU.**

Les équipes du pôle IAE ont, à nouveau, fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un engagement sans faille dans l'accompagnement des salariés, au quotidien. Les activités de production ont été intenses en 2019 avec une **hausse du chiffre d'affaire** constatée sur les deux chantiers d'insertion, preuve de la confiance renouvelée de l'ensemble de nos partenaires locaux, collectivités, entreprises ou particuliers.
Les actions menées par les équipes du pôle IAE s'inscrivent pleinement dans les orientations du Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique (IAE) intitulé « Permettre à chacun de trouver sa place. Libérons notre potentiel d'inclusion pour créer 100 000 emplois de plus ! », remis par le Conseil de l'inclusion dans l'emploi à la Ministre du Travail, le 10 septembre 2019. Son président observe que « l'insertion par l'activité économique (IAE), parce qu'elle conjugue activité économique et mission sociale, est l'un des leviers les plus pertinents et les plus puissants pour dessiner les contours d'une société plus inclusive (…) **L'Insertion par l'activité économique se distingue par sa capacité à proposer une autre façon de créer de la valeur, en partant du potentiel de chaque personne, en développant les compétences, en s'ancrant dans les territoires ou en stimulant de nouvelles filières économiques et écologiques**. »4

4 https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pacte_d_ambition_iae_sept_2019_synthese.pdf

9.1 Le profil des salariés en insertion

Les salariés en insertion du pôle IAE sont majoritairement des hommes (80 %), entre 26 et 50 ans (59 %). Ils ont souvent un faible niveau de formation initiale et un parcours professionnel maigre ou chaotique.

	Bara'mel	Réagir Ensemble	TOTAL
Nombre de salariés	58	95	153
Nombre d'hommes	29	93	122
Nombre de femmes	29	2	31

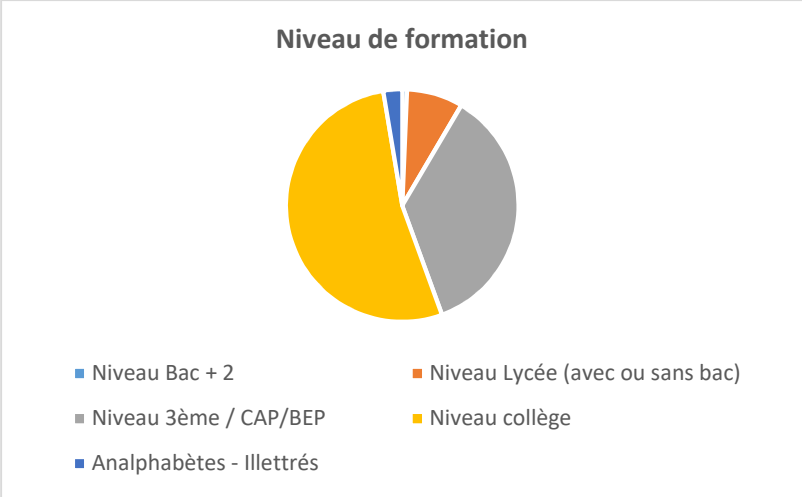

Malgré des demandes régulières formulées auprès des partenaires emploi, peu de femmes sont positionnées à l'atelier Réagir Ensemble et lorsqu'elles le sont, une grande majorité d'entre elles ne se présentent pas à l'entretien d'embauche. Au sein de Bara'mel, le nombre de femmes accueillies a été en diminution mais la parité a été parfaitement respectée. En offrant un support accessible et exigeant peu de prérequis (capacité à travailler debout, ne pas être allergique à la poussière...), les postes de travail de l'atelier Bara'mel sont particulièrement accessibles aux femmes.

Au niveau des tranches d'âge, on note comme chaque année des différences entre Réagir Ensemble et Bara'mel. Les salariés sont plus jeunes à Réagir avec une moyenne d'âge de 34 ans contre 41 ans pour l'atelier Bara'mel.

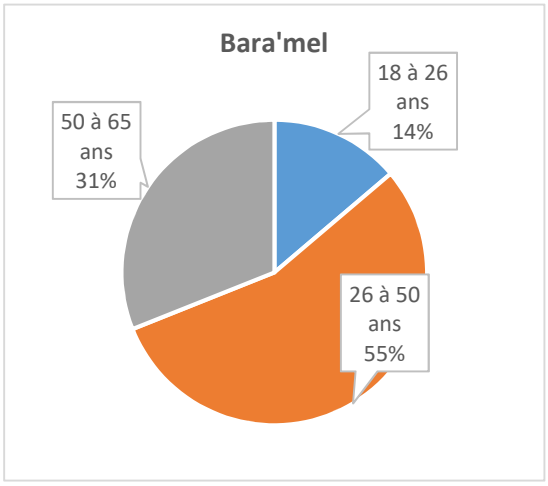

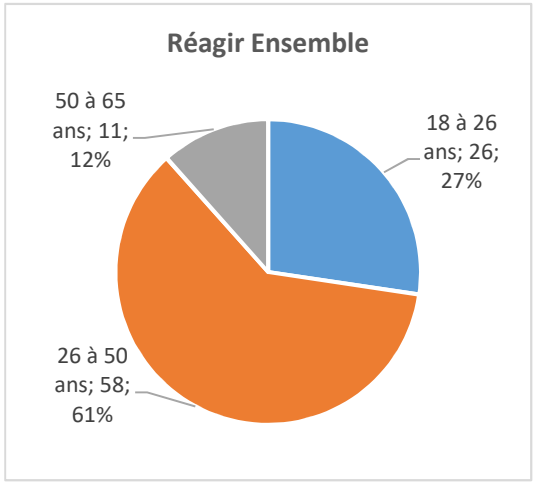

L'occupation des postes conventionnés (55.8 ETP) a été assurée à 100 % (55.82 ETP) en 2019 avec peu de difficultés de recrutement. Le pôle IAE de TRAJET poursuit sa politique d'accueil du plus grand nombre avec peu de prérequis à l'embauche.

Les communes d'origine

Les salariés en insertion accueillis résident en grande majorité à NANTES dont 25 % en quartier prioritaire politique de la ville (QPV). Compte tenu de l'implantation géographique des deux sites, les communes à proximité sont logiquement représentées.

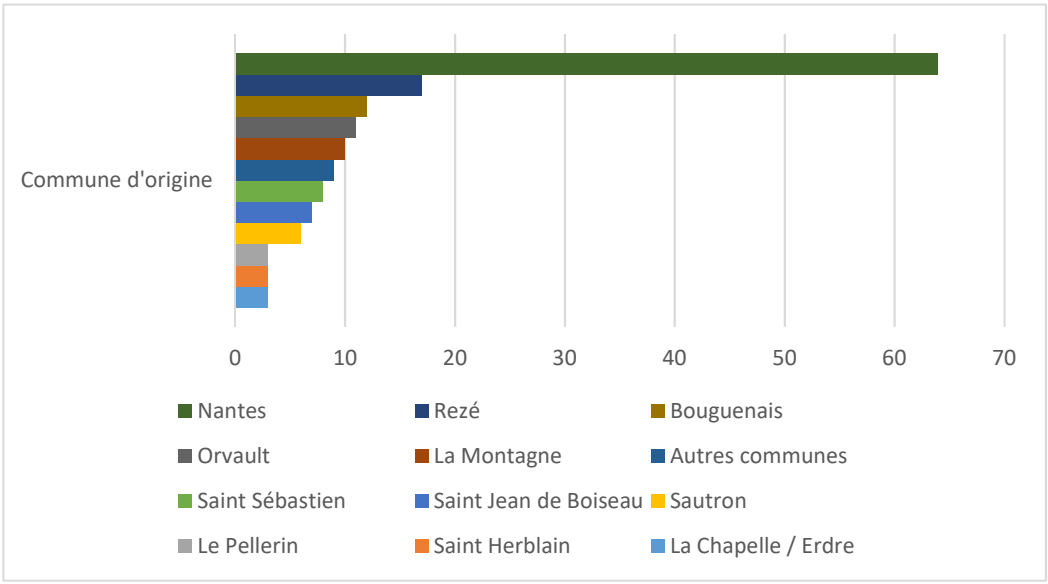

Les personnes qui intègrent les chantiers d'insertion ont souvent connu de longues périodes d'inactivité professionnelle. En effet, 65 % des salariés étaient en recherche d'emploi depuis au moins deux ans. La part des salariés bénéficiant du RSA Socle au moment de leur embauche est de 51 %. Les personnes sans ressources ou en rupture de droits représentent 25% du public dont 26 jeunes de moins de 26 ans.

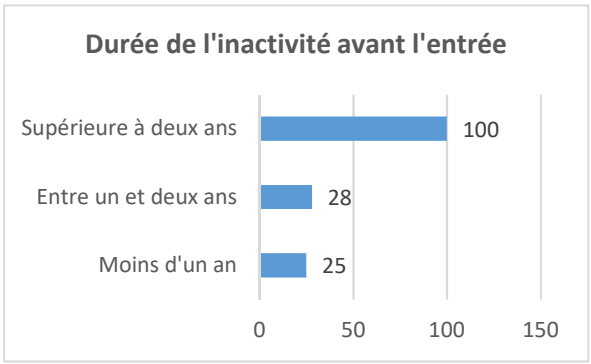

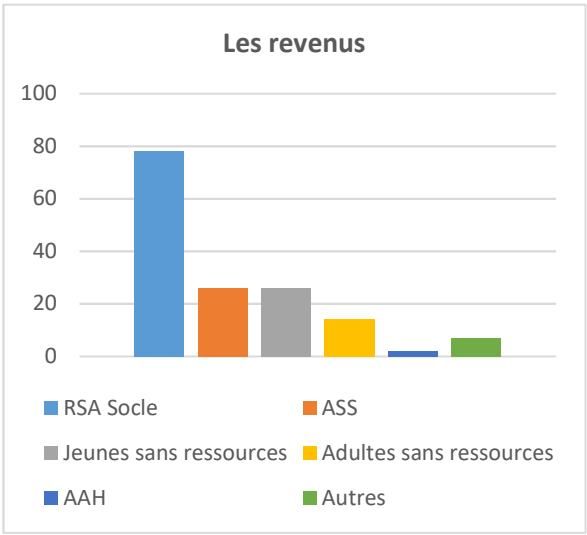

L'année 2019 a permis d'accompagner 153 personnes sur les différents supports d'insertion du pôle IAE. 66 nouvelles personnes ont été recrutées par le bais de 18 sessions de recrutement.

9.2 L'accompagnement social

La situation sociale des salariés en insertion au moment de leur arrivée sur les chantiers d'insertion est souvent compliquée. L'accompagnement social consiste en la prise en charge de toutes les problématiques périphériques à l'emploi : aide dans les démarches administratives et juridiques, accès aux droits, recherche d'hébergement et de logement, résolution de difficultés financières ou administratives.

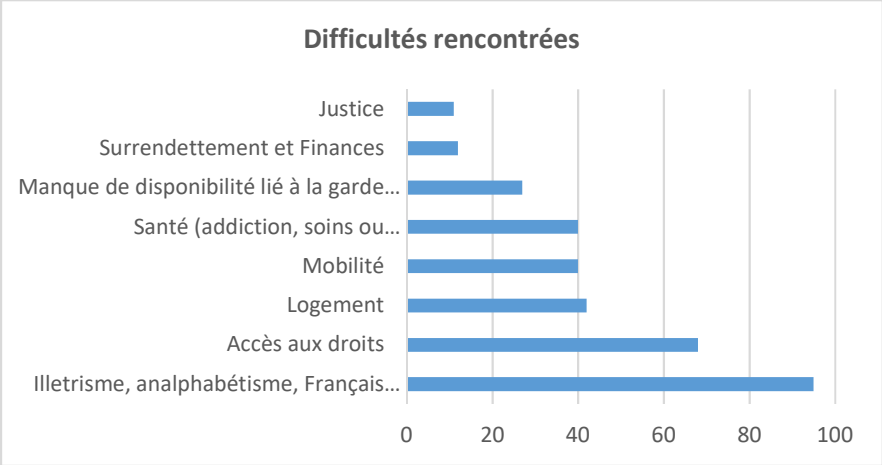

27 % des salariés ont un hébergement précaire. Il s'agit de salariés dormant dans des cabanons, des caves, dans leur voiture ou étant hébergés par des tiers non stables. Ce chiffre est équivalent par rapport à 2018 mais ces situations sont délicates et difficilement compatibles, dans la durée, avec la reprise d'un contrat de travail.
62 % des salariés ont des difficultés pour écrire ou parler la langue française et donc accéder à un emploi stable en surmontant notamment la phase de l'entretien d'embauche. Des cours de Français Langue Etrangère ont été organisés au premier semestre 2019 dans les locaux de Bara'mel et de Réagir par Espaces Formation. Parallèlement, 17 % des salariés ont été positionnées sur des dispositifs liés aux savoirs de base notamment Prépa Clés et CLEA.
26 % des salariés connaissent des problèmes de santé. La proportion de salariés freinés dans leurs démarches emploi par des problématiques de santé reste sensiblement la même chaque année, que celles-ci soient liées à une dépendance, à une fragilité psychologique ou à un problème physique. Les équipes du Pôle IAE les oriente vers les structures partenaires et propose un accompagnement au quotidien. 5 salariés ont, par ailleurs, été accompagnés dans l'acceptation puis le montage de leur dossier MDPH.
Si l'accompagnement social n'est pas au cœur des actions d'insertion, dans plusieurs situations, il reste un préalable à la mise en œuvre de toute autre action. Les salariés ne peuvent se consacrer pleinement à une recherche d'emploi que lorsqu'ils ont réglé un certain nombre de difficultés périphériques et souvent primordiales.

9.3 L'accompagnement professionnel

L'ensemble des salariés en insertion bénéficie d'un accompagnement professionnel afin de les aider à définir un projet professionnel et à préparer au mieux leur sortie, favorisant l'accès à un emploi ou à une formation.
L'accompagnement professionnel prend différentes formes selon les besoins des salariés : entretiens individuels, sessions collectives, formation aux techniques de recherche d'emploi, organisation d'entretiens fictifs d'embauche. Les deux chargées d'insertion élaborent en lien avec les encadrants techniques et le(la) salarié(e), la stratégie à adopter pour construire un accompagnement personnalisé et jalonné ainsi le parcours.
Les professionnels du pôle IAE de TRAJET incitent aussi les salariés à effectuer des périodes d'immersion en entreprise et orientent des salariés vers des prestations animées par des partenaires. Ainsi :

- 24 salariés ont effectué une PMSMP d'au moins 70 heures au sein d'une entreprise partenaire soit pour découvrir ou confirmer un projet professionnel ;
- 55 salariés ont participé à des informations collectives Emploi organisées par différents partenaires (MDE, GEIQ, Envie 44, etc.) ;
- 17 salariés ont participé à des salons et forums emploi ;
- 61 salariés (soit 40 % de l'effectif total) ont pris part à des ateliers collectifs « communiquer pour l'emploi » ou individuels de préparation directe à un entretien d'embauche.

9.4 Les sorties 2019

Les taux de sortie dynamiques restent à un niveau très satisfaisant pour 2019 avec de nombreux jeunes qui ont pu intégrer les différents GEIQs (BTP, Industrie et Agriqualif) avec des contrats de professionnalisation à la clé ou d'autres formations qualifiantes notamment des CAPA en paysage ou en maraîchage.

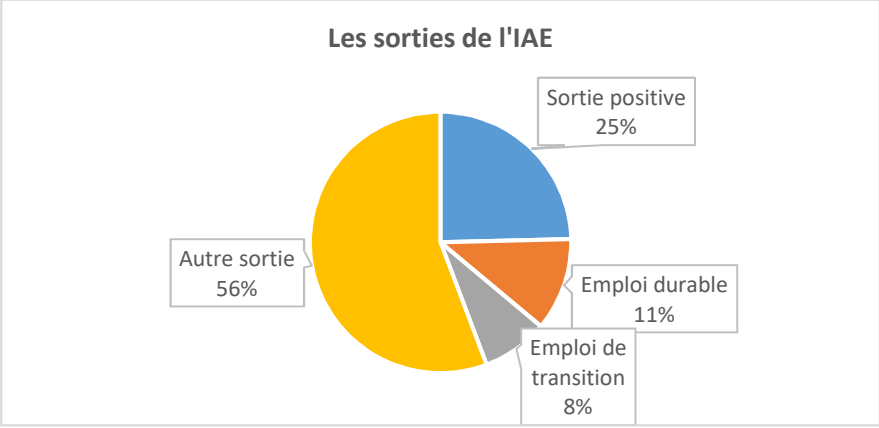

7 sorties en emploi durable. Deux salariés ont accédé directement à un CDI à la Poste et chez O², les autres concernent des CDD classiques de 6 à 12 mois en espaces verts, en logistiques ou dans le secteur agro-alimentaire.
5 sorties en emploi transition. Il s'agit de salariés ayant accédé à un CDD de moins de 6 mois. En 2019 cela a concerné le secteur des espaces verts et du maraîchage.
15 sorties positives. Sont considérées comme sorties positives, les sorties en formation notamment. En 2019, elles concernent 12 salariés qui ont intégré différentes formations : du CAP mécanique, au contrat de professionnalisation en passant par un titre professionnel de préparateur de commandes. Les autres sorties positives concernent la prise des droits à la retraite et la réorientation sur d'autres SIAE.
Au total, les **sorties dynamiques représentent 56 % du total des sorties**. 18 % des fins de parcours dans l'année ne sont pas comptabilisés : il s'agit de ruptures de contrat pour faute grave, d'incarcération, d'arrêt longue maladie ou de décès.

9.5 La production

9.5.1 L'atelier Bara'mel

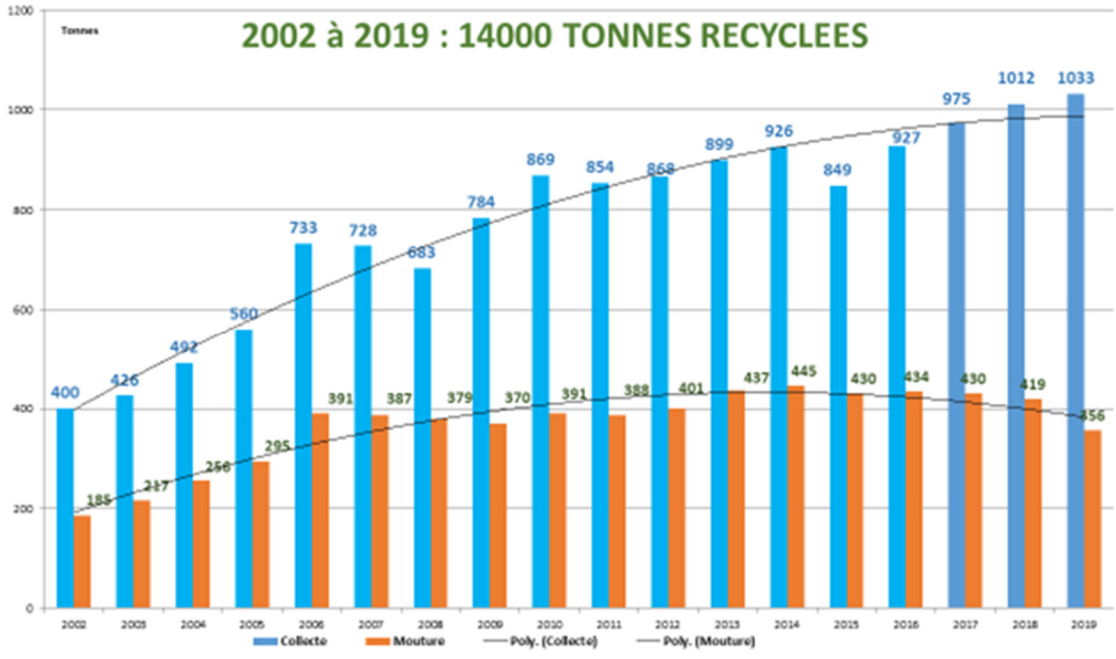

Le recyclage des invendus de pain se poursuit depuis 2002 avec un nouveau record au niveau de la collecte : 1033 tonnes de pain ont été recyclées en 2019 soit 21 tonnes de plus qu'en 2018.

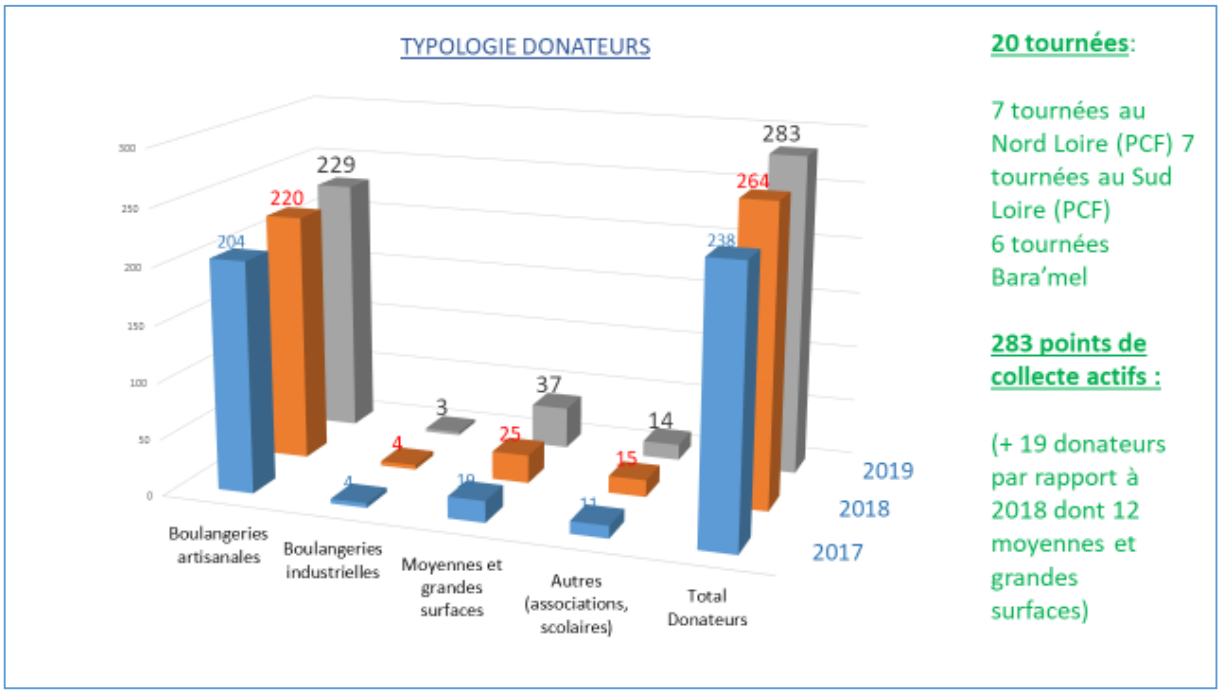

Si les volumes collectés continuent de progresser, il faut également souligner que le nombre de donateurs de pain est lui aussi en augmentation avec 23 points de collectes supplémentaires en 2019. En moyenne, les dons sont passés de 3.8 Tonnes par donateurs à 3.6 Tonnes en 2019. Nous commençons à repérer une légère inflexion des courbes concernant les volumes collectés et recyclés ce qui indique une prise de conscience globale de la nécessaire réduction des déchets et du gaspillage alimentaire.

9.5.2 L'atelier Réagir Ensemble

L'équipe bâtiment s'est concentrée en 2019 sur la construction et la mise à l'eau de 3 radeaux à sterne de 20 m² chacun. Les autres chantiers ont davantage concerné des travaux de maçonnerie : construction de dalles en béton, réalisation d'un garage et réparation de murs en pierre pour la mairie de SAINT JEAN DE BOISEAU.

Les équipes « environnement » ont fourni un volume de travail conséquent en 2019 avec plusieurs chantiers d'envergure en création chez des particuliers, en entretien auprès des collectivités locales ou territoriales ou encore dans la gestion des plantes invasives auprès d'organismes publics.
Voici quelques exemples de chantiers et de réalisations en 2019

CLIENTS	REALISATION	DUREE DU CHANTIER
Particulier	**Pose clôture agricole de 175 ml**	7 jours
Loire Océan Développement	Elimination plantes invasives (multi sites)	35 jours
Bretagne Vivante	Entretien Tourbière	10 semaines
Particulier	Pose clôture en Ganivelle	2 semaines

AVANT

APRES

Les chantiers sont l'occasion, pour les salariés en parcours d'insertion, d'acquérir de nouvelles compétences et de se former. Plusieurs chantiers servent de supports apprenants avec des allers retours entre la salle de formation et le lieu de production.

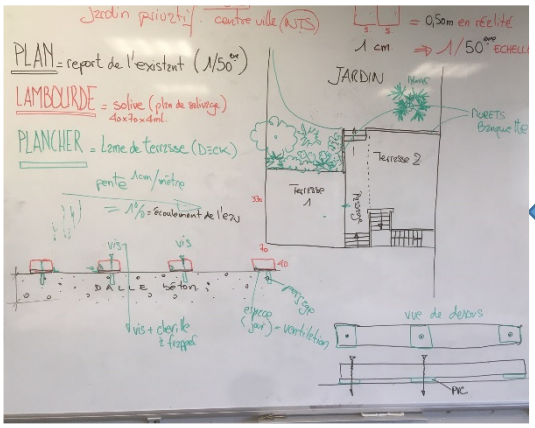

9.5.3 La formation

Au-delà de la formation en situation de production et afin de faire monter en compétences les salariés, le pôle IAE de TRAJET met en œuvre un certain nombre d'actions de formation en interne ou avec des intervenants extérieurs sur site.
Par ailleurs, 6 salariés en insertion ont obtenu le CQP de salarié polyvalent en septembre 2019.

Nature de la formation	Nombre de salariés concernés	% salariés concernés / total
« Conduite en Sécurité »	18	12 %
CQP « salarié polyvalent »	26	17 %
PRAP et SST	28	18%
Espaces verts (entretien machines, taille, débroussaillage) pour REAGIR	87	57 %
Initiation au droit du travail	81	51 %
Informatique et numérique	19	12 %

Saint-Jean-de-Boiseau

Six diplômés sur la voie de la réinsertion

Les nouveaux diplômés devant les locaux de la rue de l'Hommeau : Tesfom, Eliott, Mohamed, Bekim, Monadil et Abdil, en compagnie de leurs encadrants techniques, de la formatrice Alice Petit et de la responsable de la structure, Rozenn Le-Pabic. Fierté partagée. CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Cette année encore, six salariés du chantier d'insertion, basé rue de l'Hommeau, viennent d'obtenir leur Certificat de qualification professionnelle (CQP) de salarié polyvalent. Pour ces personnes aux parcours parfois chaotiques, cette formation, étendue sur dix mois, leur aura permis non seulement d'acquérir des compétences dans le domaine des espaces verts, mais aussi de remettre à niveau leurs savoirs de base : mathématiques, français, informatique, repérage dans l'espace et dans le temps. Pas si simple quand on a souvent ou longtemps été éloigné de l'univers du travail.

Cette formation dispensée grâce à l'association Trajet – Réagir ensemble permet également d'appréhender la sécurité au travail et d'assimiler les comportements attendus en entreprise. Alice Petit, la formatrice, explique : **« Chaque année, l'association accueille, forme et accompagne plus de quatre-vingts salariés en parcours d'insertion, ou de réinsertion par le biais d'une activité professionnelle. »**

Vrai coup de pouce pour entrer sur le marché du travail, avec un premier niveau de qualification professionnelle en poche, c'est aussi, pour certains, l'occasion de se préqualifier avant d'entamer une formation diplômante. Alice Petit se réjouit : **« C'est le cas cette année de Monadil, qui s'oriente vers un CAP de chaudronnerie. Ou d'Eliott, qui s'est inscrit en CAP paysagiste pour la rentrée prochaine. »**

Contact. Trajet – Réagir Ensemble : 34, rue de l'Hommeau. Tél. 02 40 32 95 32.

9.5.4 Les autres réalisations 2019

Au-delà des activités de production et de l'accompagnement des salariés en insertion, les équipes du pôle IAE se sont également attelées à l'écriture du **projet de service** (Réagir) ou à son actualisation (Bara'mel). La finalisation de ce travail et notamment sa mise en commun interviendra courant 2020.

L'idée est ensuite d'alimenter les livrets d'accueil avec notamment cette frise « marguerite » qui permet au salarié en insertion de se situer dans son parcours d'insertion.

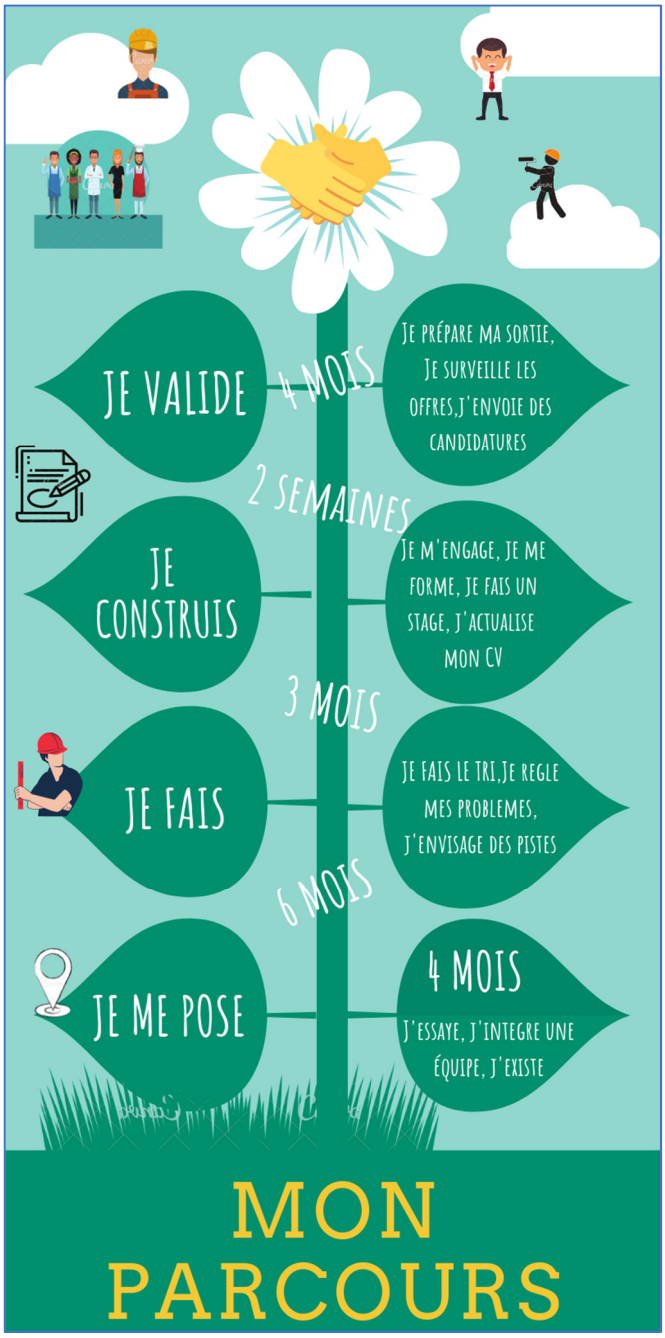

Les actions de **formation des professionnels** du pôle IAE se sont poursuivies en 2019 :

- Formation « Animateur Pédagogique en Situation de Production » pour un encadrant de Réagir Ensemble (de décembre 2018 à mars 2019)
- Formation « Violence et agressivité » pour un encadrant technique
- Formation « Pro-paille » » pour 4 encadrants de Réagir Ensemble
- Formation Excel pour 3 permanents
- Formation de formateur SST pour 1 permanent
- Formation « Approche centrée sur les solutions » pour l'ensemble de l'équipe permanente du pôle IAE (encadrants, CIP, formatrice)

Partenaire historique de TRAJET depuis 2002, l'Association Pain Contre la Faim assure 75% des collectes de pain. **La convention de partenariat a été réactualisée** entre nos deux structures afin de prendre en compte les différentes évolutions de l'activité et signée par les deux présidents en avril 2019.

La communication a été largement au cœur du quotidien de Bara'mel avec la présence d'Emmanuel Ragon, stagiaire pendant près de 6 mois au sein de l'équipe. Son apport et son expertise ont été remarquables. Il nous a laissé des outils qui serviront sans nul doute à l'équipe notamment dans le cadre de la future implantation sur le site de Saint Herblain.

9.5.5 L'achat du site de SAINT HERBLAIN

L'Association TRAJET, suite à la modification du PLUM au printemps 2019, a engagé la recherche d'un nouveau site afin de transférer les activités de l'atelier Bara'mel. Un compromis d'achat a été signé en milieu d'année pour un site de 4000m² situé sur St Herblain, rue Julian Grimau. L'acte de vente a été signé, quant à lui, fin décembre 2019.

La situation Géographique

Ce site présente plusieurs atouts : les transports en commun dans la rue, des bureaux de 500 m² offrant des perspectives intéressantes notamment en terme d'espaces de formation, un atelier de 750 m², deux entrées distinctes (public et marchandises) assurant la sécurité de tous, une proximité du périphérique, des possibilités de stationnement, etc.
Une phase de travaux sera néanmoins nécessaire en 2020 afin d'adapter la partie « atelier » à nos activités et de respecter les règles d'hygiène et de sécurité notamment en ce qui concerne les vestiaires et sanitaires destinés aux salariés en parcours d'insertion.
Les premiers temps de travail ont permis de définir nos besoins et d'esquisser un premier plan du futur atelier :

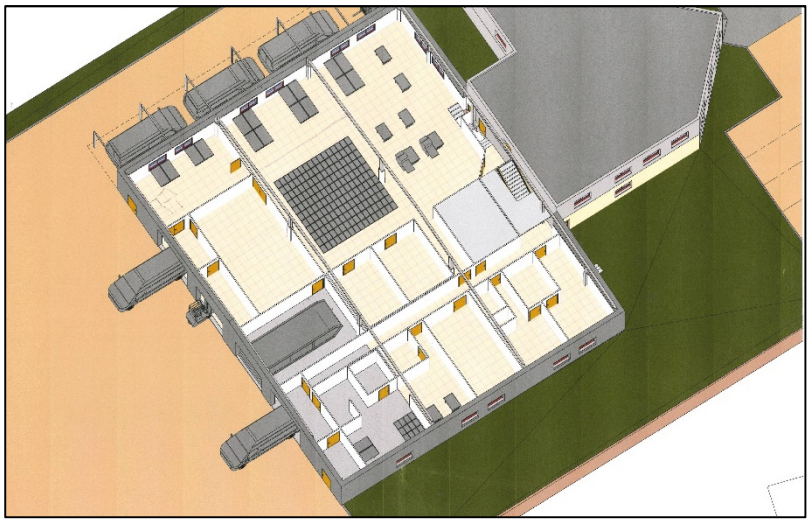

Le déménagement de Bara'mel est prévu à l'automne 2020.

9.5.6 Spiru'mel

Suite au DLA mené en 2018, l'Association TRAJET a exploré plusieurs pistes de diversification de son activité afin de consolider l'activité économique et anticiper l'évolution future du recyclage des pains. Comme nous commençons à en mesurer les effets, la lutte contre le gaspillage alimentaire laisse présager une baisse de la collecte du pain dans les 5 années à venir.

Dans la continuité du DLA, TRAJET a commandé une étude d'opportunité sur la culture et la vente de spiruline dans le cadre d'un chantier d'insertion qui a été menée de janvier à avril 2019 par Jeanne Charlot. Cette étude, très complète, a permis de poser les bases et de démontrer la faisabilité de ce projet.

La spiruline est une micro-algue qui se cultive sous serre et hors sol. Elle possède des qualités nutritives remarquables et est reconnue par l'OMS comme un des « superaliments » de demain. La culture de ce produit noble représente un support accessible (culture sous serre et en bassins), offre des accès au développement de compétences professionnelles transférables, s'inscrit dans le développement durable, promeut les évolutions alimentaires de demain.

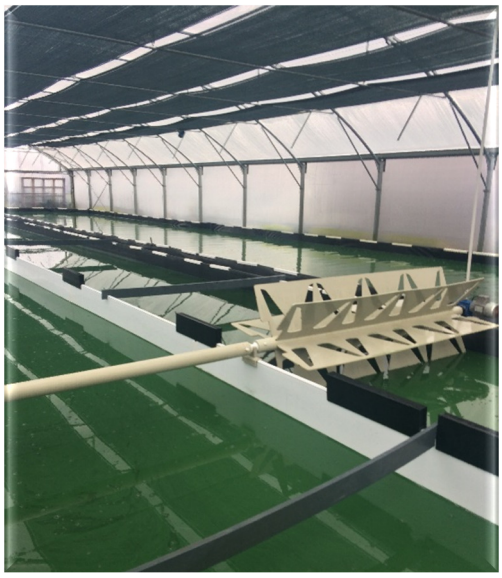

Ce projet présenté auprès de France Active à Montreuil est lauréat de la Place de l'Emergence depuis le 25 septembre dernier. Il a reçu un écho particulièrement positif par ses qualités originales, environnementales, économiques et son adaptation aux salariés en insertion.

Le soutien de la Place de l'Emergence est également financier. Il permet à l'Association d'embaucher Jeanne Charlot comme chargée de mission sur le projet Spiru'mel d'octobre 2019 à avril 2020. Les objectifs de cette mission sont multiples :

- La modélisation technique (choix des matériaux notamment pour la serre et le process de production) ;
- La faisabilité d'installation sur le site de St Herblain ;
- La rédaction de la demande de conventionnement IAE ;
- L'étude marketing ;
- La recherche de financement.

Le dossier de demande de ce nouveau support d'insertion doit être déposé fin janvier auprès de la DIRECCTE pour un passage en CDIAE au premier semestre 2020.

9.6 Perspectives 2020

L'année 2020 devrait voir la concrétisation d'un certain nombre de projets initiés en 2019.

Au niveau de l'atelier Réagir Ensemble, la production devrait être à un niveau toujours très soutenu suite au développement des relations clients en 2019 et à la consolidation de différents partenariats notamment dans le cadre du réseau Echobat.
Un chantier de construction de **7000 briques** de terre crue destinées à un futur centre multi-accueil pour la petite enfance à ORVAULT sera au menu du premier semestre 2020 et une première dans l'histoire de Réagir Ensemble et des ateliers de SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU.
Un travail a été initié autour de l'aménagement et de l'extension des locaux du site de SAINT JEAN DE BOISEAU. Des discussions sont en cours avec la mairie, propriétaire du site, pour affiner le projet et envisager les différents scénarios possibles.

L'actualité de Bara'mel sera, quant à elle, marquée par un **déménagement** au deuxième semestre sur le site de SAINT HERBLAIN avec un transfert des activités existantes et une diversification dans les filières de recyclage avec la création d'une ligne de **recyclage « bio »**.
La mise en œuvre d'un CQP sur Bara'mel, déjà évoquée à plusieurs reprises, est toujours d'actualité et pourra se réaliser dans des conditions satisfaisantes sur le nouveau site. Il est probable que le site de SAINT HERBLAIN centralise les actions de formation des salariés en insertion du pôle IAE compte tenu de la surface des locaux disponible. Par ailleurs, 2020 devrait permettre aux salariés de TRAJET ayant suivi avec succès la formation de « formateur SST » de déployer cette formation à destination des publics que nous accompagnons.
La demande de conventionnement de **Spiru'mel** sera déposée début 2020 pour un passage en CDIAE au premier semestre. Huit postes en insertion supplémentaires seront demandés.

10 DONNEES FINANCIERES

10.1 Le CHRS et les ateliers

10.1.1 Compte de résultat

10.1.1.1 Les ateliers du CHRS

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	283 199	212 491	70 707	33.28
Production stockée				
Production immobilisée	9 373	46 989	-37 617	-80.05
Subventions d'exploitation	260 995	323 422	-62 427	-19.30
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 840	420	1 419	337.64
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	3 667	5 063	-1 396	-27.57
Total I	559 074	588 387	-29 313	-4.98
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	91 563	100 699	-9 137	-9.07
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	5 798	-7 136	12 934	181.25
Autres achats et charges externes	104 298	97 635	6 662	6.82
Impôts, taxes et versements assimilés	29 354	29 297	57	0.19
Salaires et traitements	188 354	218 997	-30 643	-13.99
Charges sociales	42 024	46 621	-4 597	-9.86
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	67 879	75 232	-7 353	-9.77
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	31 236	28 102	3 134	11.15
Total II	560 507	589 448	-28 941	-4.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-1 433	-1 061	-372	-35.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	6	27	-21	-77.13
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6	27	-21	-77.13
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	6	27	-21	-77.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 427	-1 034	-392	-37.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	191	2 090	-1 899	-90.85
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 542	2 000	1 542	77.10
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	3 733	4 090	-357	-8.72
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 097	3 056	-958	-31.37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	209		209	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	2 306	3 056	-749	-24.52
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 427	1 034	392	37.93
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	562 813	592 503	-29 690	-5.01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	562 813	592 503	-29 690	-5.01
Solde intermédiaire				
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS				

La production globale des deux ateliers (289 K euros) s'accroît de 33 K euros malgré les difficultés de commercialisation de nos sangliers (peste porcine) et de nombreux arrêts maladie d'encadrants. La marge brute (66,3% du chiffre d'affaires contre 63,4% en 2018) est de 192 K euros contre 162 K euros en 2018. Les frais généraux sont bien maîtrisés et des économies sont réalisées sur la masse salariale des salariés permanents ou en insertion. Pour ce qui concerne les recettes, le financement du SPIP régresse légèrement de 2 K euros. L'amélioration des marges et la baisse de la masse salariale rejaillit sur le Fonds Social Européen qui baisse de 12 K euros. La subvention Interne de Fonctionnement (99 K euros) se stabilise à hauteur des 100 K euros demandés par la DDCS. La poursuite du contrôle de gestion et du suivi de l'activité ont permis d'affronter les variations de la production. Cependant, les démarches commerciales et la recherche d'un nouveau modèle économique demeurent indispensables pour pérenniser l'activité.

10.1.1.2 Le CHRS

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	70 070	69 970	100	0.14
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 579 626	1 579 292	334	0.02
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 934	7 733	-799	-10.33
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	143 336	157 456	-14 120	-8.97
Total I	1 799 966	1 814 451	-14 485	-0.80
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	417 654	417 922	-268	-0.06
Impôts, taxes et versements assimilés	84 975	75 063	9 912	13.21
Salaires et traitements	759 219	814 027	-54 809	-6.73
Charges sociales	336 758	378 852	-42 093	-11.11
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	45 634	46 777	-1 143	-2.44
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	99 079	108 216	-9 137	-8.44
Autres charges (2)	20 046	21 141	-1 096	-5.18
Total II	1 763 365	1 861 998	-98 633	-5.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	36 601	-47 547	84 148	176.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	41	194	-153	-78.90
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	41	194	-153	-78.90
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	5 022	5 380	-358	-6.65
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 022	5 380	-358	-6.65
2. Résultat financier (V-VI)	-4 981	-5 186	205	3.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	31 620	-52 733	84 353	159.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	66	319	-253	-79.40
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 080	-10 080	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 830	10 830		
Total VII	10 895	21 229	-10 333	-48.68
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100	1 543	-1 443	-93.52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 561	-5 561	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	100	7 104	-7 004	-98.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 795	14 125	-3 329	-23.57
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 810 902	1 835 874	-24 972	-1.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 768 487	1 874 482	-105 995	-5.65
Solde intermédiaire	42 415	-38 608	81 023	209.86
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	13 514	393	13 121	NS
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	49 600		49 600	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	6 329	-38 215	44 544	116.56

Les dépenses courantes décroissent de 58 K euros malgré l'augmentation annuelle de l'ancienneté (en moyenne 1% par an) des salariés permanents. La baisse des charges patronales et la maîtrise des frais généraux en sont les principales raisons. La DDCS nous a financé les indemnités de départ de 2 salariés des ateliers de CHRS mais ces derniers ne devraient quitter TRAJET qu'en 2020. Ainsi, nous avons affecté la subvention correspondante (50 K euros) en fonds dédiés qui seront repris l'année prochaine. L'exercice se solde par un excédent comptable de 6 K euros (2 K euros pour la présentation à la DDCS).

10.1.2 Soldes Intermédiaires de gestion

10.1.2.1 Les ateliers du CHRS

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	292 571	100.00	259 481	100.00	33 091	12.75
+ Ventes de marchandises						
− Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	283 199	96.80	212 491	81.89	70 707	33.28
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée	9 373	3.20	46 989	18.11	−37 617	−80.05
Production de l'exercice	292 571	100.00	259 481	100.00	33 091	12.75
− Matières premières, approvisionnements consommés	97 361	33.28	93 563	36.06	3 798	4.06
− Sous traitance directe			98	0.04	−98	−100.00
Marge brute de production	195 210	66.72	165 820	63.90	29 390	17.72
Marge brute globale	195 210	66.72	165 820	63.90	29 390	17.72
− Autres achats + charges externes	104 298	35.65	97 538	37.59	6 760	6.93
Valeur ajoutée	90 913	31.07	68 282	26.32	22 630	33.14
+ Subventions d'exploitation	260 995	89.21	323 422	124.64	−62 427	−19.30
− Impôts, taxes et versements assimilés	29 354	10.03	29 297	11.29	57	0.19
− Salaires du personnel	188 354	64.38	218 997	84.40	−30 643	−13.99
− Charges sociales du personnel	42 024	14.36	45 234	17.43	−3 210	−7.10
− Charges de l'exploitant			1 387	0.53	−1 387	−100.00
Excédent brut d'exploitation	92 175	31.51	96 789	37.30	−4 614	−4.77
+ Autres produits de gestion courante	3 667	1.25	5 063	1.95	−1 396	−27.57
− Autres charges de gestion courante	31 236	10.68	28 102	10.83	3 134	11.15
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 840	0.63	420	0.16	1 419	337.64
− Dotations aux amortissements	67 879	23.20	75 232	28.99	−7 353	−9.77
− Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	−1 433	−0.49	−1 061	−0.41	−372	−35.03
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	6		27	0.01	−21	−77.13
− Charges financières						
Résultat courant	−1 427	−0.49	−1 034	−0.40	−392	−37.93
+ Produits exceptionnels	3 733	1.28	4 090	1.58	−357	−8.72
− Charges exceptionnelles	2 306	0.79	3 056	1.18	−749	−24.52
Résultat exceptionnel	1 427	0.49	1 034	0.40	392	37.93
− Impôt sur les bénéfices						
− Participation des salariés						
Résultat NET						

10.1.2.2 Le CHRS

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	70 070	100.00	69 970	100.00	100	0.14
+ Ventes de marchandises						
– Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	70 070	100.00	69 970	100.00	100	0.14
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	70 070	100.00	69 970	100.00	100	0.14
– Matières premières, approvisionnements consommés						
– Sous traitance directe						
Marge brute de production	70 070	100.00	69 970	100.00	100	0.14
Marge brute globale	70 070	100.00	69 970	100.00	100	0.14
– Autres achats + charges externes	417 654	596.05	417 922	597.29	–268	–0.06
Valeur ajoutée	–347 584	–496.05	–347 952	–497.29	368	0.11
+ Subventions d'exploitation	1 579 626	NS	1 579 292	NS	334	0.02
– Impôts, taxes et versements assimilés	84 975	121.27	75 063	107.28	9 912	13.21
– Salaires du personnel	759 219	NS	814 027	NS	–54 809	–6.73
– Charges sociales du personnel	316 465	451.64	351 952	503.00	–35 488	–10.08
– Charges de l'exploitant	20 294	28.96	26 899	38.44	–6 605	–24.56
Excédent brut d'exploitation	51 089	72.91	–36 602	–52.31	87 691	239.58
+ Autres produits de gestion courante	156 849	223.85	157 849	225.59	–999	–0.63
– Autres charges de gestion courante	168 725	240.79	129 357	184.88	39 367	30.43
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	6 934	9.90	7 733	11.05	–799	–10.33
– Dotations aux amortissements	45 634	65.13	46 777	66.85	–1 143	–2.44
– Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	515	0.73	–47 154	–67.39	47 669	101.09
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	41	0.06	194	0.28	–153	–78.90
– Charges financières	5 022	7.17	5 380	7.69	–358	–6.65
Résultat courant	–4 466	–6.37	–52 340	–74.80	47 873	91.47
+ Produits exceptionnels	10 895	15.55	21 229	30.34	–10 333	–48.68
– Charges exceptionnelles	100	0.14	7 104	10.15	–7 004	–98.59
Résultat exceptionnel	10 795	15.41	14 125	20.19	–3 329	–23.57
– Impôt sur les bénéfices						
– Participation des salariés						
Résultat NET	6 329	9.03	–38 215	–54.62	44 544	116.56

10.2 L'insertion

10.2.1 Compte de résultat

10.2.1.1 Logement extérieur, Formation dans les ateliers, Allocataires RSA, IML accompagnement, Jeunes Exilés Rezéens, Pôle Urgence

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	265 034	112 897	152 137	134.76
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	680 617	747 764	−67 148	−8.98
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	11 996	7 145	4 852	67.91
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	73 284	78 792	−5 508	−6.99
Total I	1 030 931	946 597	84 333	8.91
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	274 680	254 043	20 637	8.12
Impôts, taxes et versements assimilés	54 312	37 737	16 575	43.92
Salaires et traitements	460 686	410 809	49 877	12.14
Charges sociales	186 950	193 870	−6 920	−3.57
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 123	14 309	4 814	33.64
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	6 714	3 270	3 444	105.33
Pour risques et charges : dotations aux provisions	12 571	9 651	2 919	30.25
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	8 545	3 792	4 753	125.35
Total II	1 023 580	927 481	96 099	10.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	7 351	19 116	−11 766	−61.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	262	128	134	104.99
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	262	128	134	104.99
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	614	734	-120	-16.41
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	614	734	-120	-16.41
2. Résultat financier (V-VI)	-351	-606	255	42.05
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 000	18 510	-11 511	-62.19
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		638	-638	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 100	-5 100	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 923	1 923		
Total VII	1 923	7 662	-5 738	-74.90
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 070	15 132	-2 062	-13.63
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	13 070	15 132	-2 062	-13.63
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-11 147	-7 470	-3 676	-49.21
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 033 116	954 387	78 729	8.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 037 263	943 347	93 916	9.96
Solde intermédiaire	-4 147	11 040	-15 187	-137.56
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	30 983		30 983	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 732	30 983	-27 251	-87.95
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	23 104	-19 943	43 047	215.85

	Excédent	Déficit
Logement extérieur		4 000 €
Formation dans les ateliers	18 000 €	
Allocataires du RSA	5 000 €	
IML Accompagnement	7 000 €	
Jeunes Exilés Rezéens		2 000 €
Pôle Urgence		6 000 €

Logement Extérieur : le coût de la vacance de logements est bien maîtrisé. Nous avons été contraints de faire des travaux importants dans 2 logements suite à des dégradations pour un coût de 11 K euros. Le coût des impayés est bien maîtrisé avec un niveau de l'ordre de 4 K euros. Les dépenses de fluides sont stables. Les économies de charges patronales représentent 9 K euros environ. Malgré la bonne maîtrise des frais, l'exercice se solde donc par un déficit de 4 K euros. Les économies réalisées auraient été suffisantes pour équilibrer ce dispositif s'il n'y avait pas eu de gros travaux à faire. A l'avenir, nous devrons maintenir notre vigilance car nous n'avons que très peu de marges de manœuvre pour financer des dépenses exceptionnelles du type travaux et impayés.

Formation dans les Ateliers : les prestations de formation Prépa-Avenir (Région) se poursuivent. Le chiffre d'affaires relatif à ces heures de formation passe de 113 K euros à 103 K euros ce qui démontre sa fragilité liée à notre dépendance vis-à-vis des orientations des publics par nos partenaires. La seule activité de formation financée par la Région est déficitaire. Le dispositif de dynamisation RSA est maintenu en l'état par le Conseil Départemental avec un financement annuel de 43 K euros. En 2019, le dispositif créé avec la mairie de REZE dénommé Migrants Européens Non Sédentarisés (MENS) s'est poursuivi. Il génère une subvention de 5 K euros. Nous avons développé une prestation ponctuelle dans le cadre du chantier IGLOO II ce qui nous a rapporté un chiffre d'affaires de 51 K euros. Le dispositif appelé 100% inclusion a débuté au dernier trimestre 2019 pour un chiffre d'affaires de 12 K euros. La certification QUALIOPI obligatoire à fin 2020 devrait consolider notre activité pour les années à venir. Afin de préparer le dossier de cette certification, une provision pour charges de 8 K euros est passée dans les comptes 2019. Grâce à la diversification des activités, le résultat dégagé est excédentaire de 18 K euros ce qui montre la nécessité de développer le nombre d'heures de formation. Ce bon résultat rattrape partiellement les déficits des années 2016 et 2017. L'équilibre de ce budget est extrêmement fragile car nos formations sont payées à l'heure et au nombre de participants. Nous sommes donc tributaires du nombre de personnes orientées et de leur taux de participation. Il convient d'être très vigilant au remplissage de nos sessions afin d'équilibrer ce dispositif.

Allocataires du RSA : la bonne maîtrise des frais et le bon niveau du nombre de suivis facturés génèrent un excédent de 5 K euros. Ce dispositif a été reconduit par le Conseil Départemental jusqu'en fin 2020.

IML-Accompagnement : nous avons obtenu le financement de mesures d'accompagnement pour des Ménages de l'Europe de l'Est (11 K euros) ce qui a contribué à financer l'indemnité de licenciement pour inaptitude d'une salariée (9 K euros). Le nombre réel de ménages accompagnés correspond quasiment à celui financé. L'exercice se solde par un excédent de 7 K euros. Il convient de poursuivre notre vigilance quant au nombre de ménages accompagnés et à la réduction au maximum de la vacance, pour poursuivre l'équilibre de ce dispositif.

Les Jeunes Exilés Rezéens : ce dispositif ne devait financer que des dépenses d'accompagnement des jeunes, car la mairie de REZE prenait à sa charge les autres dépenses (logement, fluides…). Lorsque ces jeunes sont arrivés dans les logements, nous avons eu des dépenses de démarrage de dispositif (peinture, clés...) qui nous ont pénalisés pour équilibrer cette activité. Ainsi, l'exercice est déficitaire de 2 K euros.

Pôle Urgence : pour le foyer de nuit, la DDCS nous finance au même niveau qu'en 2017 sans tenir compte des revalorisations du point FEHAP et de l'ancienneté car notre prix de journée serait très largement supérieur à la moyenne nationale. En 2019, aucune dépense exceptionnelle n'est venue dégrader ce budget. L'ouverture de places en surcapacité hivernale a permis d'augmenter l'offre de places en urgence, ce qui nous a donné une bouffée d'oxygène au niveau financier. La baisse des charges patronales joue également en notre faveur (environ 8 K euros). Malgré la grande maîtrise des frais (pas de loyer payé pour le foyer, fluides maîtrisés...), l'exercice se solde par un déficit de 6 K euros, en nette diminution par rapport aux années précédentes. Comme tous les ans, plusieurs interrogations se posent pour l'avenir : maintien du foyer d'urgence à son adresse actuelle ? comment équilibrer ce budget malgré une grande maîtrise des frais ? Un changement de fonctionnement du pôle urgence est à envisager pour pouvoir atteindre l'équilibre.

10.2.1.2 Le CAO

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	23 386	8 800	14 586	165.74
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	654 464	711 643	−57 179	−8.03
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	18 108	18 689	−581	−3.11
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	11 002	20 278	−9 275	−45.74
Total I	706 960	759 409	−52 449	−6.91
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	313 432	384 431	−70 999	−18.47
Impôts, taxes et versements assimilés	25 503	23 655	1 847	7.81
Salaires et traitements	183 258	246 323	−63 065	−25.60
Charges sociales	88 510	101 687	−13 177	−12.96
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	27 469	21 711	5 758	26.52
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	13 615	18 011	−4 396	−24.41
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 585	2 099	3 486	166.04
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	18 679	36 891	−18 212	−49.37
Total II	676 051	834 809	−158 758	−19.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	30 908	−75 400	106 308	140.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	131	77	54	70.82
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	131	77	54	70.82
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	131	77	54	70.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	31 039	−75 323	106 363	141.21
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	319		319	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	319		319	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	588		588	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	588		588	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	−269		−269	
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	707 410	759 486	−52 076	−6.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	676 639	834 809	−158 170	−18.95
Solde intermédiaire	30 770	−75 323	106 094	140.85
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		61 471	−61 471	−100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	30 770	−13 853	44 623	322.13

10.2.1.3 L'HUDA

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	8 437		8 437	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	194 728		194 728	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	29		29	
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	1 541		1 541	
Total I	204 736		204 736	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	91 398		91 398	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 256		4 256	
Salaires et traitements	42 701		42 701	
Charges sociales	44 360		44 360	
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 387		2 387	
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	4 348		4 348	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 842		1 842	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1 529		1 529	
Total II	192 821		192 821	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	11 916		11 916	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 916		11 916	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	204 736		204 736	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	192 821		192 821	
Solde intermédiaire	11 916		11 916	
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	11 916		11 916	

Dans un souci d'économie, l'Etat a décidé de fermer tous les CAO au 30 juin 2020 en transformant ces places dans le dispositif HUDA. Une place CAO est financée 23 euros par jour alors qu'en HUDA, il s'agit de 16 à 17 euros. Une première vague de transformation de places s'est opérée en juillet 2019 (28 places CAO transformées en HUDA). A ceci, nous avons augmenté le nombre de places accompagnées de 28 places également afin d'amortir la baisse des financements. En résumé, en début d'année 2019, nous assurions l'accompagnement de 92 personnes en CAO. Au 1er juillet 2019, nous assurions le suivi de 64 personnes en CAO et 56 places en HUDA, soit un total de 120 personnes pour une équipe de salariés restée identique. L'exercice se solde par un excédent de 43 K euros grâce au financement du CAO maintenu à 23 euros par jour. Bien sûr, la fermeture prévue du CAO au 30 juin 2020 impactera nécessairement notre mode de fonctionnement.

10.2.1.4 Les Maisons Relais

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	6 096	3 900	2 196	56.32
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	163 520	128 480	35 040	27.27
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	902	2 143	-1 241	-57.90
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	135 965	79 931	56 034	70.10
Total I	306 483	214 453	92 030	42.91
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	139 037	97 763	41 273	42.22
Impôts, taxes et versements assimilés	11 129	6 935	4 193	60.46
Salaires et traitements	100 525	72 296	28 229	39.05
Charges sociales	34 892	30 649	4 243	13.84
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 094	8 396	7 698	91.68
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	525	728	-203	-27.88
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 456	305	2 151	705.23
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2 360	287	2 073	722.82
Total II	307 018	217 360	89 658	41.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-535	-2 907	2 372	81.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-535	-2 907	2 372	81.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		815	-815	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	11 925		11 925	
Total VIII	11 925	815	11 109	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-11 925	-815	-11 109	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	306 483	214 453	92 030	42.91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	318 943	218 175	100 768	46.19
Solde intermédiaire	-12 460	-3 722	-8 737	-234.75
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	12 460	4 519	7 940	175.69
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		797	-797	-100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS				

Le financement est bien calibré. En accord avec la DDCS, nous avons entrepris des travaux dans plusieurs logements suite à des départs ou des décès, ce qui a généré une dépense d'entretien inhabituelle de 9 K euros. De plus, nous avons payé une régularisation de charges locatives pour 2018 qui n'était pas prévue (5 K euros). Nous avons réglé à un salarié une indemnité de rupture conventionnelle de 1 K euros. L'exercice se solde par un déficit de 12 K euros qui a fait l'objet d'une reprise en fonds dédiés. Ainsi, le cumul de ces fonds dédiés atteint désormais 35 K euros.

10.2.1.5 Le Pôle Urgence

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	344 958	327 000	17 958	5.49
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 909	1 974	-66	-3.34
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	7 679	2 967	4 711	158.76
Total I	354 545	331 942	22 604	6.81
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	87 026	66 583	20 443	30.70
Impôts, taxes et versements assimilés	20 735	16 781	3 954	23.56
Salaires et traitements	173 936	173 938	-2	-0.00
Charges sociales	72 502	83 384	-10 882	-13.05
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 360	2 188	172	7.88
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 818	4 498	-1 679	-37.34
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	960	227	733	322.50
Total II	360 337	347 599	12 738	3.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-5 792	-15 657	9 865	63.01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-5 792	-15 657	9 865	63.01
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	354 545	331 942	22 604	6.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	360 337	347 599	12 738	3.66
Solde intermédiaire	-5 792	-15 657	9 865	63.01
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs - Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-5 792	-15 657	9 865	63.01

Pour le foyer de nuit, la DDCS nous finance au même niveau qu'en 2017 sans tenir compte des revalorisations du point FEHAP et de l'ancienneté car notre prix de journée serait très largement supérieur à la moyenne nationale. En 2019, aucune dépense exceptionnelle n'est venue dégrader ce budget. L'ouverture de places en surcapacité hivernale a permis d'augmenter l'offre de places en urgence, ce qui nous a donné une bouffée d'oxygène au niveau financier. La baisse des charges patronales joue également en notre faveur (environ 8 K euros). Malgré la grande maîtrise des frais (pas de loyer payé pour le foyer, fluides maîtrisés...), l'exercice se solde par un déficit de 6 K euros, en nette diminution par rapport aux années précédentes. Comme tous les ans, plusieurs interrogations se posent pour l'avenir : maintien du foyer d'urgence à son adresse actuelle ? comment équilibrer ce budget malgré une grande maîtrise des frais ? Un changement de fonctionnement du pôle urgence est à envisager pour pouvoir atteindre l'équilibre.

10.2.2 Soldes Intermédiaires de Gestion

10.2.2.1 Logement extérieur, Formation dans les ateliers, Allocataires RSA, IML accompagnement, Jeunes Exilés Rezéens, Pôle Urgence

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	265 034	100.00	112 897	100.00	152 137	134.76
+ Ventes de marchandises						
− Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	265 034	100.00	112 897	100.00	152 137	134.76
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	265 034	100.00	112 897	100.00	152 137	134.76
− Matières premières, approvisionnements consommés						
− Sous traitance directe						
Marge brute de production	265 034	100.00	112 897	100.00	152 137	134.76
Marge brute globale	265 034	100.00	112 897	100.00	152 137	134.76
− Autres achats + charges externes	274 680	103.64	254 043	225.02	20 637	8.12
Valeur ajoutée	−9 646	−3.64	−141 147	−125.02	131 500	93.17
+ Subventions d'exploitation	680 617	256.80	747 764	662.34	−67 148	−8.98
− Impôts, taxes et versements assimilés	54 312	20.49	37 737	33.43	16 575	43.92
− Salaires du personnel	460 686	173.82	410 809	363.88	49 877	12.14
− Charges sociales du personnel	186 950	70.54	193 870	171.72	−6 920	−3.57
Excédent brut d'exploitation	−30 977	−11.69	−35 798	−31.71	4 821	13.47
+ Autres produits de gestion courante	104 267	39.34	78 792	69.79	25 476	32.33
− Autres charges de gestion courante	12 277	4.63	34 775	30.80	−22 498	−64.70
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	11 996	4.53	7 145	6.33	4 852	67.91
− Dotations aux amortissements	19 123	7.22	14 309	12.67	4 814	33.64
− Dotations aux provisions	19 285	7.28	12 921	11.45	6 363	49.25
Résultat d'exploitation	34 602	13.06	−11 867	−10.51	46 469	391.58
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	262	0.10	128	0.11	134	104.99
− Charges financières	614	0.23	734	0.65	−120	−16.41
Résultat courant	34 251	12.92	−12 473	−11.05	46 724	374.60
+ Produits exceptionnels	1 923	0.73	7 662	6.79	−5 738	−74.90
− Charges exceptionnelles	13 070	4.93	15 132	13.40	−2 062	−13.63
Résultat exceptionnel	−11 147	−4.21	−7 470	−6.62	−3 676	−49.21
− Impôt sur les bénéfices						
− Participation des salariés						
Résultat NET	23 104	8.72	−19 943	−17.67	43 047	215.85

10.2.2.2 Le CAO

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	23 386	100.00	8 800	100.00	14 586	165.74
+ Ventes de marchandises						
− Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	23 386	100.00	8 800	100.00	14 586	165.74
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	23 386	100.00	8 800	100.00	14 586	165.74
− Matières premières, approvisionnements consommés						
− Sous traitance directe						
Marge brute de production	23 386	100.00	8 800	100.00	14 586	165.74
Marge brute globale	23 386	100.00	8 800	100.00	14 586	165.74
− Autres achats + charges externes	313 432	NS	384 431	NS	−70 999	−18.47
Valeur ajoutée	−290 047	NS	−375 631	NS	85 584	22.78
+ Subventions d'exploitation	654 464	NS	711 643	NS	−57 179	−8.03
− Impôts, taxes et versements assimilés	25 503	109.05	23 655	268.81	1 847	7.81
− Salaires du personnel	183 258	783.64	246 323	NS	−63 065	−25.60
− Charges sociales du personnel	88 510	378.48	101 687	NS	−13 177	−12.96
Excédent brut d'exploitation	67 146	287.13	−35 654	−405.16	102 800	288.33
+ Autres produits de gestion courante	11 002	47.05	81 748	928.96	−70 746	−86.54
− Autres charges de gestion courante	18 679	79.87	36 891	419.22	−18 212	−49.37
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	18 108	77.43	18 689	212.37	−581	−3.11
− Dotations aux amortissements	27 469	117.46	21 711	246.71	5 758	26.52
− Dotations aux provisions	19 200	82.10	20 110	228.53	−910	−4.52
Résultat d'exploitation	30 908	132.17	−13 929	−158.29	44 838	321.89
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	131	0.56	77	0.87	54	70.82
− Charges financières						
Résultat courant	31 039	132.73	−13 853	−157.42	44 892	324.07
+ Produits exceptionnels	319	1.36			319	
− Charges exceptionnelles	588	2.51			588	
Résultat exceptionnel	−269	−1.15			−269	
− Impôt sur les bénéfices						
− Participation des salariés						
Résultat NET	30 770	131.58	−13 853	−157.42	44 623	322.13

10.2.2.3 L'HUDA

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	8 437	100.00
Ventes de marchandises		
Coût d'achat des marchandises vendues		
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue	8 437	100.00
Production stockée ou déstockage		
Production immobilisée		
PRODUCTION DE L'EXERCICE	8 437	100.00
Matières premières, approvisionnements consommés		
Sous traitance directe		
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	8 437	100.00
MARGE BRUTE GLOBALE	8 437	100.00
Autres achats + charges externes	91 398	NS
VALEUR AJOUTEE	-82 961	-983.27
Subventions d'exploitation	194 728	NS
Impôts, taxes et versements assimilés	4 256	50.44
Salaires du personnel	42 701	506.10
Charges sociales du personnel	44 360	525.76
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	20 451	242.39
Autres produits de gestion courante	1 541	18.27
Autres charges de gestion courante	1 529	18.12
Reprises sur amortissements et provisions	29	0.35
Dotations aux amortissements	2 387	28.30
Dotations aux provisions	6 190	73.37
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 916	141.23
Quotes parts de résultat sur opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières		
RESULTAT COURANT	11 916	141.23
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôt sur les bénéfices		
Participation des salariés		
RESULTAT NET	11 916	141.23

10.2.2.4 Maisons Relais

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	6 096	100.00	3 900	100.00	2 196	56.32
+ Ventes de marchandises						
− Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	6 096	100.00	3 900	100.00	2 196	56.32
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	6 096	100.00	3 900	100.00	2 196	56.32
− Matières premières, approvisionnements consommés						
− Sous traitance directe						
Marge brute de production	6 096	100.00	3 900	100.00	2 196	56.32
Marge brute globale	6 096	100.00	3 900	100.00	2 196	56.32
− Autres achats + charges externes	139 037	NS	97 763	NS	41 273	42.22
Valeur ajoutée	−132 940	NS	−93 863	NS	−39 077	−41.63
+ Subventions d'exploitation	163 520	NS	128 480	NS	35 040	27.27
− Impôts, taxes et versements assimilés	11 129	182.54	6 935	177.83	4 193	60.46
− Salaires du personnel	100 525	NS	72 296	NS	28 229	39.05
− Charges sociales du personnel	34 892	572.35	30 649	785.88	4 243	13.84
Excédent brut d'exploitation	−115 966	NS	−75 264	NS	−40 703	−54.08
+ Autres produits de gestion courante	148 424	NS	84 450	NS	63 974	75.75
− Autres charges de gestion courante	2 360	38.70	1 084	27.80	1 275	117.65
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	902	14.80	2 143	54.94	−1 241	−57.90
− Dotations aux amortissements	16 094	264.00	8 396	215.29	7 698	91.68
− Dotations aux provisions	2 982	48.91	1 033	26.49	1 948	188.56
Résultat d'exploitation	11 925	195.60	815	20.90	11 109	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
− Charges financières						
Résultat courant	11 925	195.60	815	20.90	11 109	NS
+ Produits exceptionnels						
− Charges exceptionnelles	11 925	195.60	815	20.90	11 109	NS
Résultat exceptionnel	−11 925	−195.60	−815	−20.90	−11 109	NS
− Impôt sur les bénéfices						
− Participation des salariés						
Résultat NET						

10.2.2.5 Pôle Urgence

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production						
+ Ventes de marchandises						
– Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
– Matières premières, approvisionnements consommés						
– Sous traitance directe						
Marge brute de production						
Marge brute globale						
– Autres achats + charges externes	87 026		66 583		20 443	30.70
Valeur ajoutée	–87 026		–66 583		–20 443	–30.70
+ Subventions d'exploitation	344 958		327 000		17 958	5.49
– Impôts, taxes et versements assimilés	20 735		16 781		3 954	23.56
– Salaires du personnel	173 936		173 938		–2	–0.00
– Charges sociales du personnel	72 502		83 384		–10 882	–13.05
Excédent brut d'exploitation	–9 240		–13 686		4 446	32.49
+ Autres produits de gestion courante	7 679		2 967		4 711	158.76
– Autres charges de gestion courante	960		227		733	322.50
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 909		1 974		–66	–3.34
– Dotations aux amortissements	2 360		2 188		172	7.88
– Dotations aux provisions	2 818		4 498		–1 679	–37.34
Résultat d'exploitation	–5 792		–15 657		9 865	63.01
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
– Charges financières						
Résultat courant	–5 792		–15 657		9 865	63.01
+ Produits exceptionnels						
– Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
– Impôt sur les bénéfices						
– Participation des salariés						
Résultat NET	–5 792		–15 657		9 865	63.01

10.3 Le pole IAE

10.3.1 Compte de résultat

10.3.1.1 L'atelier Bara'Mel

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	104 644	78 727	25 917	32.92
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	725 549	734 380	-8 831	-1.20
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	11 214	2 532	8 682	342.93
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	2 301	2 979	-678	-22.77
Total I	843 708	818 618	25 089	3.06
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	97 582	96 807	776	0.80
Impôts, taxes et versements assimilés	33 512	25 399	8 114	31.94
Salaires et traitements	583 139	536 641	46 498	8.66
Charges sociales	93 419	131 289	-37 870	-28.84
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 153	22 947	206	0.90
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		2 457	-2 457	-100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	5	175	-171	-97.36
Total II	830 810	815 714	15 097	1.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 897	2 904	9 993	344.06
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	28	19	9	46.09
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28	19	9	46.09
2. Résultat financier (V-VI)	-28	-19	-9	-46.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	12 869	2 885	9 984	346.04
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500		1 500	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	1 500		1 500	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 500		1 500	
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	845 208	818 618	26 589	3.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	830 838	815 733	15 105	1.85
Solde intermédiaire	14 369	2 885	11 484	398.03
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	14 369	2 885	11 484	398.03

La production de l'atelier vendue à Terrena décroît avec 359 tonnes vendues sur l'année (au lieu de 419 tonnes en 2018). La valorisation des déchets (GAEC La Blanche) compense largement la baisse d'activité en lien avec Terrena. Ainsi, le chiffre d'affaires progresse de 26 K euros. Les financements européens baissent mais demeurent à un bon niveau (54 K euros). Le bon suivi du taux d'emploi des contrats aidés favorise des ressources de la DIRECCTE en adéquation avec ce qu'on lui avait demandé. La baisse des charges patronales représente environ une économie de 28 K euros. Une indemnité de licenciement pour inaptitude d'une salariée coûte 21 K euros. Les dépenses courantes sont bien maîtrisées. L'exercice se solde par un excédent de 14 K euros. Notre production représentant désormais 12% du budget total de l'atelier, la poursuite de la diversification de l'activité (nouveaux clients, formation CQP...) est encore nécessaire. En effet, nous devrons faire évoluer le chiffre d'affaires afin de financer le remboursement des emprunts liés aux nouvelles installations du futur site de St Herblain et réduire les effets de la fluctuation des subventions et de mieux équilibrer notre budget. Pour 2020, nous ne connaissons pas encore le niveau exact des financements européens.

10.3.1.2 Réagir Ensemble

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	416 094	363 177	52 917	14.57
Production stockée				
Production immobilisée	3 832		3 832	
Subventions d'exploitation	894 961	894 921	40	0.00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	3 718	6 845	-3 127	-45.68
Total I	1 318 605	1 264 943	53 662	4.24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	36 107	43 271	-7 164	-16.56
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	7 585	-10 965	18 550	169.17
Autres achats et charges externes	112 631	109 145	3 487	3.19
Impôts, taxes et versements assimilés	48 224	36 550	11 674	31.94
Salaires et traitements	855 636	845 875	9 761	1.15
Charges sociales	161 532	206 836	-45 304	-21.90
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	37 270	35 858	1 412	3.94
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 007	2 526	481	19.06
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	385	509	-123	-24.21
Total II	1 262 378	1 269 604	-7 225	-0.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	56 227	-4 661	60 887	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	112	326	-214	-65.56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	112	326	-214	-65.56
2. Résultat financier (V-VI)	-112	-326	214	65.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	56 114	-4 987	61 101	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 170		1 170	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		300	-300	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	1 170	300	870	290.15
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 680		1 680	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 301	-1 301	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	1 680	1 301	379	29.09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-510	-1 001	492	49.11
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 319 775	1 265 243	54 532	4.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 264 171	1 271 231	-7 061	-0.56
Solde intermédiaire	55 605	-5 989	61 593	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	55 605	-5 989	61 593	NS

La production progresse pour les activités espaces verts et bâtiment. Ainsi, les marges brutes de production augmentent de 58 K euros. La marge réalisée sur les formations CQP diminue de 13 K euros. La marge globale de l'atelier s'améliore donc de 45 K euros. Les frais généraux sont bien maîtrisés. Les bonnes performances économiques précitées influent sur les financements européens qui baissent de 11 K euros entre 2018 et 2019. L'exercice se solde par un excédent de 56 K euros. Le maintien du niveau d'activité dégagé en 2019 permettrait de disposer de moyens pour d'éventuels projets tout en équilibrant les comptes de ce chantier.

10.3.2 Soldes Intermédiaires de Gestion

10.3.2.1 L'atelier Bara'Mel

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	104 644	100.00	78 727	100.00	25 917	32.92
+ Ventes de marchandises						
– Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	104 644	100.00	78 727	100.00	25 917	32.92
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	104 644	100.00	78 727	100.00	25 917	32.92
– Matières premières, approvisionnements consommés						
– Sous traitance directe						
Marge brute de production	104 644	100.00	78 727	100.00	25 917	32.92
Marge brute globale	104 644	100.00	78 727	100.00	25 917	32.92
– Autres achats + charges externes	97 582	93.25	96 807	122.96	776	0.80
Valeur ajoutée	7 062	6.75	–18 080	–22.96	25 141	139.06
+ Subventions d'exploitation	725 549	693.35	734 380	932.82	–8 831	–1.20
– Impôts, taxes et versements assimilés	33 512	32.03	25 399	32.26	8 114	31.94
– Salaires du personnel	583 139	557.26	536 641	681.65	46 498	8.66
– Charges sociales du personnel	91 737	87.67	131 289	166.76	–39 552	–30.13
– Charges de l'exploitant	1 682	1.61			1 682	
Excédent brut d'exploitation	22 540	21.54	22 972	29.18	–432	–1.88
+ Autres produits de gestion courante	2 301	2.20	2 979	3.78	–678	–22.77
– Autres charges de gestion courante	5		175	0.22	–171	–97.36
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	11 214	10.72	2 532	3.22	8 682	342.93
– Dotations aux amortissements	23 153	22.13	22 947	29.15	206	0.90
– Dotations aux provisions			2 457	3.12	–2 457	–100.00
Résultat d'exploitation	12 897	12.32	2 904	3.69	9 993	344.06
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
– Charges financières	28	0.03	19	0.02	9	46.09
Résultat courant	12 869	12.30	2 885	3.66	9 984	346.04
+ Produits exceptionnels	1 500	1.43			1 500	
– Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	1 500	1.43			1 500	
– Impôt sur les bénéfices						
– Participation des salariés						
Résultat NET	14 369	13.73	2 885	3.66	11 484	398.03

10.3.2.2 Réagir Ensemble

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	419 926	100.00	363 177	100.00	56 749	15.63
+ Ventes de marchandises						
− Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	416 094	99.09	363 177	100.00	52 917	14.57
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée	3 832	0.91			3 832	
Production de l'exercice	419 926	100.00	363 177	100.00	56 749	15.63
− Matières premières, approvisionnements consommés	43 692	10.40	32 306	8.90	11 386	35.25
− Sous traitance directe						
Marge brute de production	376 234	89.60	330 871	91.10	45 362	13.71
Marge brute globale	376 234	89.60	330 871	91.10	45 362	13.71
− Autres achats + charges externes	112 631	26.82	109 145	30.05	3 487	3.19
Valeur ajoutée	263 602	62.77	221 727	61.05	41 876	18.89
+ Subventions d'exploitation	894 961	213.12	894 921	246.41	40	0.00
− Impôts, taxes et versements assimilés	48 224	11.48	36 550	10.06	11 674	31.94
− Salaires du personnel	855 636	203.76	845 875	232.91	9 761	1.15
− Charges sociales du personnel	161 532	38.47	206 836	56.95	−45 304	−21.90
Excédent brut d'exploitation	93 171	22.19	27 387	7.54	65 784	240.20
+ Autres produits de gestion courante	3 718	0.89	6 845	1.88	−3 127	−45.68
− Autres charges de gestion courante	385	0.09	509	0.14	−123	−24.21
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
− Dotations aux amortissements	37 270	8.88	35 858	9.87	1 412	3.94
− Dotations aux provisions	3 007	0.72	2 526	0.70	481	19.06
Résultat d'exploitation	56 227	13.39	−4 661	−1.28	60 887	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
− Charges financières	112	0.03	326	0.09	−214	−65.56
Résultat courant	56 114	13.36	−4 987	−1.37	61 101	NS
+ Produits exceptionnels	1 170	0.28	300	0.08	870	290.15
− Charges exceptionnelles	1 680	0.40	1 301	0.36	379	29.09
Résultat exceptionnel	−510	−0.12	−1 001	−0.28	492	49.11
− Impôt sur les bénéfices						
− Participation des salariés						
Résultat NET	55 605	13.24	−5 989	−1.65	61 593	NS

10.4 Le CADA

10.4.1 Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	5 050		5 050	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	640 007	626 496	13 511	2.16
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 238	2 476	-238	-9.60
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	8 645	12 024	-3 380	-28.11
Total I	655 940	640 996	14 944	2.33
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	299 821	296 299	3 521	1.19
Impôts, taxes et versements assimilés	27 638	20 075	7 563	37.67
Salaires et traitements	218 445	178 939	39 506	22.08
Charges sociales	109 820	118 517	-8 697	-7.34
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 025	32 893	-1 868	-5.68
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 716	2 319	397	17.13
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	4 886	7 909	-3 022	-38.21
Total II	694 352	656 951	37 400	5.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-38 411	-15 955	-22 456	-140.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations	262	154	109	70.83
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	262	154	109	70.83
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	4 165	3 485	680	19.51
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 165	3 485	680	19.51
2. Résultat financier (V-VI)	-3 902	-3 331	-571	-17.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-42 314	-19 286	-23 027	-119.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		319	-319	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 205	24 205		
Total VII	24 205	24 524	-319	-1.30
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	155		155	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	155		155	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 050	24 524	-474	-1.93
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	680 408	665 674	14 734	2.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	698 671	660 436	38 235	5.79
Solde intermédiaire	-18 264	5 238	-23 502	-448.68
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	22 500	9 385	13 115	139.75
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	4 236	14 623	-10 386	-71.03

Le budget du CADA est bien maîtrisé : les frais de transport à PARIS et le recours à l'interprétariat sont conformes aux prévisions. L'économie de charges patronales représente environ 10 K euros pour ce budget. Le recours à un intervenant extérieur pour soutenir l'équipe représente une dépense nouvelle mais bien utile de 6 K euros. Deux salariés sont partis avec une indemnité de rupture conventionnelle, ce qui représente un surcoût de 7 K euros. L'exercice se solde par un excédent comptable de 4 K euros (1 K euros en présentation DDCS).

10.4.2 Soldes Intermédiaires de Gestion

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	5 050	100.00			5 050	
+ Ventes de marchandises						
− Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	5 050	100.00			5 050	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	5 050	100.00			5 050	
− Matières premières, approvisionnements consommés						
− Sous traitance directe						
Marge brute de production	5 050	100.00			5 050	
Marge brute globale	5 050	100.00			5 050	
− Autres achats + charges externes	299 821	NS	296 299		3 521	1.19
Valeur ajoutée	−294 771	NS	−296 299		1 529	0.52
+ Subventions d'exploitation	640 007	NS	626 496		13 511	2.16
− Impôts, taxes et versements assimilés	27 638	547.29	20 075		7 563	37.67
− Salaires du personnel	218 445	NS	178 939		39 506	22.08
− Charges sociales du personnel	109 820	NS	118 517		−8 697	−7.34
Excédent brut d'exploitation	−10 666	−211.21	12 666		−23 332	−184.21
+ Autres produits de gestion courante	31 144	616.72	21 409		9 735	45.47
− Autres charges de gestion courante	4 886	96.76	7 909		−3 022	−38.21
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	2 238	44.32	2 476		−238	−9.60
− Dotations aux amortissements	31 025	614.36	32 893		−1 868	−5.68
− Dotations aux provisions	2 716	53.79	2 319		397	17.13
Résultat d'exploitation	−15 911	−315.08	−6 570		−9 341	−142.17
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	262	5.20	154		109	70.83
− Charges financières	4 165	82.47	3 485		680	19.51
Résultat courant	−19 814	−392.35	−9 902		−9 912	−100.11
+ Produits exceptionnels	24 205	479.31	24 524		−319	−1.30
− Charges exceptionnelles	155	3.07			155	
Résultat exceptionnel	24 050	476.24	24 524		−474	−1.93
− Impôt sur les bénéfices						
− Participation des salariés						
Résultat NET	4 236	83.89	14 623		−10 386	−71.03

10.5 La plateforme de l'InterMédiation Locative

10.5.1 Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	3 263	6 483	-3 219	-49.66
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	707 692	580 241	127 451	21.97
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	28 772	14 124	14 648	103.71
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	1 039 681	914 448	125 233	13.69
Total I	1 779 408	1 515 296	264 112	17.43
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 244 640	1 101 959	142 681	12.95
Impôts, taxes et versements assimilés	20 314	15 370	4 944	32.16
Salaires et traitements	150 699	148 848	1 851	1.24
Charges sociales	58 778	69 349	-10 571	-15.24
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 958	21 927	2 030	9.26
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	33 924	28 084	5 841	20.80
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 178	4 064	1 114	27.42
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	201 122	167 572	33 551	20.02
Total II	1 738 613	1 557 172	181 441	11.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	40 795	-41 876	82 671	197.42
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	891	1 012	-121	-11.96
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	891	1 012	-121	-11.96
2. Résultat financier (V-VI)	-891	-1 012	121	11.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	39 904	-42 889	82 792	193.04
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 813	1 450	1 362	93.95
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 200		3 200	
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 322	1 322		
Total VII	7 335	2 773	4 562	164.56
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	574		574	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	574		574	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 761	2 773	3 989	143.87
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 786 743	1 518 069	268 674	17.70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 740 078	1 558 185	181 893	11.67
Solde intermédiaire	46 665	-40 116	86 781	216.32
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		66 483	-66 483	-100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	24 369	9 000	15 369	170.77
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	22 296	17 367	4 929	28.38

IML classique : ce dispositif est financé entre 2 400 et 2 550 euros par an et par ménage. En 2019, nous avons subi moins de dégradations et remises en état de logements (31 K euros contre 46 K euros en 2018). Les impayés de loyers se dégradent (48 K euros contre 25 K euros en 2018). Quant au plafonnement de la redevance, son coût est stable à un niveau de 68 K euros. Ces dérives budgétaires montrent l'accroissement des difficultés observées chez les ménages. Une réforme du financement est en cours pour 2020 mais nous n'avons pas d'éléments plus précis pour le moment.

IML sorties d'hôtels : ce dispositif financé à hauteur de 8 600 euros par an et par ménage est bien calibré. Le coût du plafonnement des redevances se limite à 90 K euros en année pleine (contre 85 K euros en 2018) soit 174 euros en moyenne par logement et par mois (169 euros en 2018). Le coût moyen des fluides progresse légèrement (120 euros par mois et par ménage contre 114 euros en 2018). L'ensemble des frais généraux est bien maîtrisé.

Ensemble du dispositif IML : malgré les dérives budgétaires subies sur le dispositif classique et grâce aux marges dégagées sur le dispositif de sorties d'hôtel, la plateforme génère un excédent de 22 K euros qui finance les déficits précédents (18 K euros). Ainsi, à fin 2019, depuis le début du dispositif, les résultats cumulés sont excédentaires de 4 K euros. Une grosse incertitude existe quant aux futurs financements en 2020.

10.5.2 Solde Intermédiaire de Gestion

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	3 263	100.00	6 483	100.00	-3 219	-49.66
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	3 263	100.00	6 483	100.00	-3 219	-49.66
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 263	100.00	6 483	100.00	-3 219	-49.66
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	3 263	100.00	6 483	100.00	-3 219	-49.66
Marge brute globale	3 263	100.00	6 483	100.00	-3 219	-49.66
- Autres achats + charges externes	1 244 640	NS	1 101 959	NS	142 681	12.95
Valeur ajoutée	-1 241 377	NS	-1 095 476	NS	-145 901	-13.32
+ Subventions d'exploitation	707 692	NS	580 241	NS	127 451	21.97
- Impôts, taxes et versements assimilés	20 314	622.46	15 370	237.09	4 944	32.16
- Salaires du personnel	150 699	NS	148 848	NS	1 851	1.24
- Charges sociales du personnel	58 778	NS	69 349	NS	-10 571	-15.24
Excédent brut d'exploitation	-763 475	NS	-748 802	NS	-14 674	-1.96
+ Autres produits de gestion courante	1 039 681	NS	980 931	NS	58 750	5.99
- Autres charges de gestion courante	225 491	NS	176 572	NS	48 920	27.71
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	28 772	881.63	14 124	217.87	14 648	103.71
- Dotations aux amortissements	23 958	734.11	21 927	338.23	2 030	9.26
- Dotations aux provisions	39 102	NS	32 148	495.88	6 955	21.63
Résultat d'exploitation	16 426	503.33	15 607	240.74	819	5.25
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	891	27.32	1 012	15.62	-121	-11.96
Résultat courant	15 535	476.02	14 594	225.12	940	6.44
+ Produits exceptionnels	7 335	224.76	2 773	42.77	4 562	164.56
- Charges exceptionnelles	574	17.58			574	
Résultat exceptionnel	6 761	207.18	2 773	42.77	3 989	143.87
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	22 296	683.20	17 367	267.89	4 929	28.38

10.6 Le siège social

10.6.1 Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations	390	390		
Autres produits	705	916	-211	-22.99
Total I	1 095	1 306	-211	-16.13
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	705	916	-211	-22.99
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	30		30	
Total II	735	916	-181	-19.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	360	390	-30	-7.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	180	176	4	2.21
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	180	176	4	2.21
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	180	176	4	2.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	540	566	-26	-4.62
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 275	1 481	-207	-13.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	735	916	-181	-19.72
Solde intermédiaire	540	566	-26	-4.62
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	540	566	-26	-4.62

Les produits intègrent les intérêts du livret et les cotisations des membres. L'exercice se solde par un excédent de 500 euros.

10.6.2 Solde Intermédiaire de Gestion

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production						
+ Ventes de marchandises						
− Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
− Matières premières, approvisionnements consommés						
− Sous traitance directe						
Marge brute de production						
Marge brute globale						
− Autres achats + charges externes	705		916		−211	−22.99
Valeur ajoutée	−705		−916		211	22.99
+ Subventions d'exploitation						
− Impôts, taxes et versements assimilés						
− Salaires du personnel						
− Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	−705		−916		211	22.99
+ Autres produits de gestion courante	1 095		1 306		−211	−16.13
− Autres charges de gestion courante	30				30	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
− Dotations aux amortissements						
− Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	360		390		−30	−7.69
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	180		176		4	2.21
− Charges financières						
Résultat courant	540		566		−26	−4.62
+ Produits exceptionnels						
− Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
− Impôt sur les bénéfices						
− Participation des salariés						
Résultat NET	540		566		−26	−4.62

10.7 Tous budgets confondus

10.7.1 Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	1 056 670	752 415	304 254	40.44
Production stockée				
Production immobilisée	13 204	46 989	-33 785	-71.90
Subventions d'exploitation	6 748 039	6 545 424	202 615	3.10
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	83 942	57 235	26 707	46.66
Collectes				
Cotisations	390	390		
Autres produits	1 431 524	1 281 698	149 825	11.69
Total I	9 333 768	8 684 152	649 616	7.48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	127 670	143 970	-16 300	-11.32
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	13 383	-18 101	31 485	173.93
Autres achats et charges externes	3 172 314	2 914 143	258 171	8.86
Impôts, taxes et versements assimilés	359 952	286 863	73 089	25.48
Salaires et traitements	3 716 598	3 646 693	69 905	1.92
Charges sociales	1 111 532	1 266 384	-154 852	-12.23
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	296 352	282 238	14 115	5.00
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	61 843	52 412	9 431	17.99
Pour risques et charges : dotations aux provisions	33 458	25 600	7 858	30.70
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	289 782	266 605	23 178	8.69
Total II	9 182 884	8 866 806	316 079	3.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	150 884	-182 654	333 537	182.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	882	755	128	16.93
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	882	755	128	16.93
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	10 832	10 956	−124	−1.13
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 832	10 956	−124	−1.13
2. Résultat financier (V-VI)	−9 950	−10 202	252	2.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	140 934	−192 855	333 789	173.08
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 559	4 817	−258	−5.35
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 242	17 480	−9 238	−52.85
Reprises sur provisions et transferts de charges	38 281	38 281		
Total VII	51 082	60 578	−9 496	−15.68
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 264	20 546	−2 282	−11.11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	209	6 862	−6 653	−96.95
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	11 925		11 925	
Total VIII	30 398	27 408	2 990	10.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20 684	33 169	−12 485	−37.64
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	9 385 732	8 745 484	640 248	7.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	9 224 114	8 905 170	318 944	3.58
Solde intermédiaire	161 618	−159 686	321 304	201.21
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	79 456	142 251	−62 795	−44.14
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	77 701	40 781	36 921	90.53
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	163 373	−58 216	221 589	380.63

Le résultat d'ensemble est excédentaire de 163 K euros contre un déficit de 58 K euros en 2018, malgré des dépenses imprévues (indemnités de rupture conventionnelle et de licenciement pour 45 K euros). Le développement des activités du pôle IAE, de la formation (dans les ateliers de CHRS) et la baisse des charges patronales sont des éléments positifs qui favorisent ce bon résultat. Cet excédent représente 1,8% de notre budget total. La croissance de l'Association TRAJET est totalement dépendante des évolutions de dispositifs (Asile, IML...) et des créations de nouvelles mesures pour répondre aux besoins des publics. Face à de nombreuses inconnues (niveau de financement européen, financement de l'asile et de l'IML, décalage de paiement des subventions...), le dispositif de contrôle de gestion mis en place en courant d'année 2019 va continuer à nous servir pour piloter le mieux possible les différentes activités de TRAJET au service du plus grand nombre de personnes en difficulté.

10.7.2 Soldes Intermédiaires de gestion

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 069 874	100.00	799 405	100.00	270 469	33.83
+ Ventes de marchandises						
– Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	1 056 670	98.77	752 415	94.12	304 254	40.44
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée	13 204	1.23	46 989	5.88	–33 785	–71.90
Production de l'exercice	1 069 874	100.00	799 405	100.00	270 469	33.83
– Matières premières, approvisionnements consommés	141 053	13.18	125 869	15.75	15 184	12.06
– Sous traitance directe			98	0.01	–98	–100.00
Marge brute de production	928 821	86.82	673 438	84.24	255 382	37.92
Marge brute globale	928 821	86.82	673 438	84.24	255 382	37.92
– Autres achats + charges externes	3 172 314	296.51	2 914 046	364.53	258 269	8.86
Valeur ajoutée	–2 243 493	–209.70	–2 240 607	–280.28	–2 886	–0.13
+ Subventions d'exploitation	6 748 039	630.73	6 545 424	818.79	202 615	3.10
– Impôts, taxes et versements assimilés	359 952	33.64	286 863	35.88	73 089	25.48
– Salaires du personnel	3 716 598	347.39	3 646 693	456.18	69 905	1.92
– Charges sociales du personnel	1 089 555	101.84	1 238 098	154.88	–148 542	–12.00
– Charges de l'exploitant	21 976	2.05	28 286	3.54	–6 310	–22.31
Excédent brut d'exploitation	–683 536	–63.89	–895 123	–111.97	211 587	23.64
+ Autres produits de gestion courante	1 511 370	141.27	1 424 339	178.17	87 031	6.11
– Autres charges de gestion courante	367 484	34.35	307 385	38.45	60 098	19.55
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	83 942	7.85	57 235	7.16	26 707	46.66
– Dotations aux amortissements	296 352	27.70	282 238	35.31	14 115	5.00
– Dotations aux provisions	95 301	8.91	78 012	9.76	17 289	22.16
Résultat d'exploitation	152 639	14.27	–81 183	–10.16	233 822	288.02
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	882	0.08	755	0.09	128	16.93
– Charges financières	10 832	1.01	10 956	1.37	–124	–1.13
Résultat courant	142 689	13.34	–91 385	–11.43	234 074	256.14
+ Produits exceptionnels	51 082	4.77	60 578	7.58	–9 496	–15.68
– Charges exceptionnelles	30 398	2.84	27 408	3.43	2 990	10.91
Résultat exceptionnel	20 684	1.93	33 169	4.15	–12 485	–37.64
– Impôt sur les bénéfices						
– Participation des salariés						
Résultat NET	163 373	15.27	–58 216	–7.28	221 589	380.63

10.8 La provision pour retraite

Une provision retraite ou indemnité fin de carrière est constituée depuis l'exercice 2005. Compte tenu des variations d'effectifs et de divers ajustements, les comptes sont impactés d'une augmentation de provision de 19 K euros. La provision IFC à fin 2019 s'élève à 152 K euros et elle concerne exclusivement les salariés non financés sur le CHRS ou le CADA.

10.9 La réduction des charges patronales

En 2019, le dispositif de Crédit d'Impôt de Taxe sur les Salaires a été remplacé par un dispositif d'allègement général de charges patronales qui concerne quasiment l'intégralité des salariés de TRAJET (permanents et en insertion). Cette réduction des charges patronales représente environ 120 K euros sur le résultat consolidé de TRAJET. Cette économie sur la masse salariale impacte très favorablement l'ensemble des activités.

10.10 Le contrôle de gestion

Suite à la collaboration avec le Cabinet STREGO, un outil de contrôle de gestion a été mis en place à la fin du premier semestre 2019 : il permet de suivre de nombreuses données ciblées par dispositif qui servent à leur pilotage. De plus, il permet de suivre l'évolution de la trésorerie en comparaison avec celle des années précédentes et avec le plan financier établi en début d'exercice. Enfin, un résultat approché est établi à chaque échéance avec les éléments dont nous avons connaissance. Ce suivi de gestion est un document nécessaire pour l'équipe de direction et le Conseil d'Administration de TRAJET.

10.11 Le bilan de l'Association

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	15 036	13 987	1 049	1 482	-433	-29.22
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	358 457	39 404	319 053	86 459	232 594	269.02
	Constructions	2 377 281	695 731	1 681 549	1 067 156	614 393	57.57
	Installations techniques Matériel et outillage	808 815	582 739	226 075	229 378	-3 303	-1.44
	Autres immobilisations corporelles	1 694 241	1 166 707	527 534	583 191	-55 658	-9.54
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	18 204		18 204		18 204	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 307		2 307	2 307		
	Créances rattachées à des participations	500	500				
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	125 448		125 448	112 870	12 579	11.14
	Total I	5 400 288	2 499 069	2 901 219	2 082 843	818 376	39.29
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	34 922		34 922	48 305	-13 383	-27.71
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	27		27	845	-819	-96.85
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	633 038	91 279	541 759	521 140	20 619	3.96
	Autres créances	381 148		381 148	525 915	-144 767	-27.53
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	949 145		949 145	728 822	220 323	30.23
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	26 501		26 501	47 576	-21 075	-44.30
	Total III	2 024 780	91 279	1 933 501	1 872 603	60 898	3.25
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 425 068	2 590 348	4 834 721	3 955 446	879 275	22.23

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	986 252	927 500	58 752	6.33
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	546 777	612 123	-65 346	-10.68
	Report à nouveau	-8 155	19 702	-27 857	-141.39
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	163 373	-58 216	221 589	380.63
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	142 887	129 110	13 777	10.67
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées	536 989	575 270	-38 281	-6.65
	Droit des propriétaires				
	Total I	2 368 124	2 205 489	162 635	7.37
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	15 959	15 959		
	Provisions pour charges	160 715	133 111	27 604	20.74
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	125 047	100 815	24 231	24.04
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	301 721	249 885	51 835	20.74
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 218 140	474 269	743 871	156.85
	Emprunts et dettes financières divers	28 967	30 510	-1 543	-5.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 941	3 018	6 923	229.40
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 179	286 291	-36 111	-12.61
	Dettes fiscales et sociales	625 840	667 834	-41 995	-6.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 972	-9 972	-100.00
	Autres dettes	4 600	8 732	-4 132	-47.32
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	27 209	19 446	7 763	39.92
	Total IV	2 164 876	1 500 072	664 804	44.32
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 834 721	3 955 446	879 275	22.23
	(1) Dont à plus d'un an	1 171 675	417 754		
	Dont à moins d'un an	965 992	1 062 872		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				

Le fonds de roulement de l'Association, représentant la trésorerie disponible après paiement des dettes à court terme et encaissement des créances, est positif d'environ 987 K euros (846 K euros à fin 2018). Il n'est qu'une photo de fin d'année qui ne reflète pas la réalité de la situation financière tout au long de l'année. Pour exemple, au début avril 2019, nous avons mobilisé jusqu'à 465 K euros de facilité de caisse auprès du Crédit Mutuel pour passer les échéances de salaires et de charges sociales. Ce fonds de roulement représente 39 jours de fonctionnement de notre Association.

Conclusion

Bien que le contexte inédit de ce début d'année concentre et mobilise l'ensemble de nos organisations, les projets et perspectives sont bien présents et nécessaires.

Ainsi, nous poursuivrons le développement des mesures d'intermédiation locative avec notamment une implantation sur le territoire du Pays de Retz.

Deux projets d'accompagnement des publics sortant d'hospitalisation en psychiatrie se construisent avec l'Hôpital Daumezon et l'Hôpital Saint Jacques : une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt est en cours de finalisation pour un envoi à l'Agence Régionale de Santé.

Suite au grenelle des violences faites aux femmes, nous engageons le développement de nouvelles places d'accueil et parallèlement, nous poursuivons le travail pour augmenter le nombre de places « éviction de conjoints violents ».

Nous avons également programmé le travail de préparation à la certification de notre centre de formation pendant la période de confinement.

Le projet de transfert de notre atelier de SAUTRON concrétisé fin 2019 par l'acquisition d'un nouveau site sur SAINT HERBLAIN s'inscrit comme notre « fil rouge » 2020 pour assurer au mieux un déménagement début 2021.

Notre communication, avec la refonte de notre site internet, est un aboutissement satisfaisant.

Tous ces dossiers préparés et suivis par les membres du Conseil d'Administration concrétisent une grande partie du travail réalisé dans un climat de respect et de soutien porteur et encourageant pour tous. Notre capacité de construction de projet reste vive et encourageante.

Index des sigles

SIGLE	Signification
AAH	Allocation Adulte Handicapé
ADIL	Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
APL	Aide Personnalisée au Logement
ARSA	Allocataire du RSA
ASLH	Accompagnement Social Lié à l'Hébergement
ASS	Allocation Spécifique de Solidarité
BPI	Bénéficiaire d'une Protection Internationale
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CFA	Centre de Formation en Alternance
CMS	Centre Médico Social
CPIP	Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CSC	Centre Socioculturel
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGC	Diplôme de Comptabilité de Gestion
DSN	Déclaration Sociale Nominative
EDS	Espace Départemental des Solidarités
EPHAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité
FSE	Fonds Social Européen
HUDA	Hébergement d'Urgence Demandeur d'Asile
MENS / MEE	Migrants Européens Non Sédentarisés / Ménages Européens de l'Est
OFII	Office Français Immigration Intégration
OGIM	Organisme de Gestion InterPLIE Mutualisé Nantes Saint-Nazaire
ONC	Ordonnance de non conciliation
QPV	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Service Intégré d'Accueil et l'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SRI	Service Régional Itinérant